# LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 41 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 21 JANVIER 1970 PRIX 10c






1870 1970

## Centenaire du Manitoba

### Calendrier des activités

**23-24 janvier** — Championnats de curling des écoles, Club Heather de St-Boniface

**23-25 janvier** — L'Orchestre symphonique de Winnipeg dans une tournée du Nord, Le Pas et Flin Flon
Carnaval d'hiver à La Broquerie

**24-25 janvier** — Courses de patinage du Manitoba, Parc Sargent de Winnipeg

**28 janvier** — Jeunesses Musicales et Quatuor à cordes, Auditorium du Centenaire de Brandon

**30-31 janvier** — L'Orchestre symphonique de Winnipeg et le Western Manitoba Philharmonic Choir, Auditorium du Centenaire de Brandon

**31 janvier** — Spectacle aquatique du Centenaire, Piscine du Centenaire de Winnipeg

La Société Historique honore le père du Manitoba

# "Riel, symbole de la détermination des Canadiens français à survivre"

— George F. G. Stanley

Invité d'honneur au "grand souper de l'Ouest" offert samedi dernier par la Société Historique de St-Boniface, le professeur George F. G. Stanley, historien bien connu et auteur de divers ouvrages d'histoire du Canada et, plus récemment, d'une biographie de Louis Riel, a affirmé que "le rôle de Riel dans notre histoire a été essentiellement celui d'un symbole des droits du Canada français, le symbole de la détermination des Canadiens français à survivre".

"Ce furent les Canadiens français qui émigrèrent au Manitoba, les Royal, les Dubuc et les Girard, d'expliquer le professeur Stanley, qui défendirent le fait français au Canada de l'ouest, et non les métis qui, dans leurs sursauts sporadiques de nationalisme, se nommaient eux-mêmes "bois brûlé" plutôt que Canadiens français. Ce furent les Canadiens français du Québec, les Lachapelle, les Desjardins, les Fiset et les Masson qui se battirent pour Riel au Parlement, qui lui donnèrent l'hospitalité et de l'argent et qui le gardèrent constamment devant les yeux du public.

"Ce n'était pas pour Riel personnellement qu'ils luttaient, a fait remarquer le docteur Stanley; c'était pour ce qu'il représentait dans leur esprit. C'est ainsi que Riel devint une des victimes de l'histoire canadienne en même temps qu'un de ses héros."

Dans son exposé fort documenté, M. Stanley a démontré comment l'histoire de Riel se rattache au "problème de base de l'histoire canadienne", à savoir celui "de contenir à l'intérieur d'un seul pays deux nations, l'une francophone et l'autre anglophone".

Encore en équilibre instable, la nouvelle Confédération canadienne allait être sérieusement ébranlée par la crise amenée par Riel, si bien que beaucoup se demandaient si le pacte fédéraliste de 1867 survivrait aux événements de 1870 et de 1885.

Mais le parti libéral-conservateur formé par l'alliance Macdonald-Cartier allait en

(Suite à la dixième page)

# Il faut éveiller l'opinion publique aux besoins des pays sous-développés

— Dom Helder Camara

Adressant la parole devant quelque deux cents personnes au Collège de St-Boniface, jeudi dernier, l'évêque brésilien Dom Helder Camara a affirmé qu'il est extrêmement urgent que l'opinion publique des pays développés s'éveille aux graves problèmes d'injustice sociale qui affligent présentement les pays en voie de développement.

"Nous n'avons pas besoin d'aventuriers, disait-il, répondant à une question sur la façon immédiate d'aider à la solution de ces problèmes; nous avons besoin d'un mouvement de l'opinion publique" pour amener les gouvernements des pays développés à axer une aide planifiée sur le secteur marginal de la population des pays sous-développés. "Il faut éveiller la conscience de la population, de l'homme de la rue, de l'homme moyen des pays développés; sans cela les gouvernements ne peuvent rien faire", de déclarer l'archevêque de Recife.

Mgr Camara fit porter sa conférence sur le "Mémoire sur la politique extérieure du Canada envers l'Amérique Latine" soumis récemment au gouvernement canadien, par un groupe de Missionnaires Oblats et de Coopérants qui travaillent ou ont prêté leurs services en divers pays de l'Amérique Latine. Il a qualifié ce mémoire de "texte remarquable".

L'évêque brésilien n'a pas hésité à affirmer que "les efforts, dans les pays sous-développés, pour le changement des structures (qui y maintiennent le développement du sous-développement) seront inutiles" aussi longtemps que les pays développés ne changeront pas leurs propres structures, c'est-à-dire, devait expliquer Mgr Camara, un changement dans la façon de concevoir et d'organiser l'aide aux pays en voie de développement.

"Les pays développés sont aveugles et sourds devant les demandes du Tiers-Monde", a-t-il affirmé. Il a cité comme exemple l'attitude adoptée par les riches lors de la conférence internationale sur le développement, à Nouvelle-Delhi en 1968.

Constatant que la jeunesse des pays sous-développés commence à perdre patience et à se tourner vers le radicalisme et la violence, Mgr Camara s'est refusé d'y voir une solution aux problèmes. "J'ai peur de la haine, dit-il, parce que c'est juste le contraire de Dieu".

Il voit cependant un espoir surtout dans le rôle que le Canada pourrait jouer dans les organisations et les réunions internationales pour y faire voir que l'aide aux pays sous-développés ne peut pas se limiter à une aide matérielle qui profite ultimement aux pays riches, mais qu'elle doit supprimer les injustices subies par les populations pauvres.

"Le Canada peut assumer ce rôle de leader moral sur le plan international parce qu'il "ne fait pas peur", de dire Mgr Camara. Il est un des rares pays qui n'ait pas eu une expérience colonialiste. Le Canada ne s'est jamais fixé le but d'être le premier et le plus grand au monde", a-t-il ajouté.

Dom Helder Camara a félicité l'Organisation canadienne de Développement et Paix. "Elle est sur la bonne voie, dit-il. Elle pense à aider, mais elle pense surtout à éduquer l'opinion publique, à éveiller les consciences, à faire voir qu'il y a des problèmes".

La réunion de jeudi dernier avait été organisée par la section manitobaine de Développement et Paix, dont les principaux animateurs sont le juge Alfred Monnin et M. Hubert Balcaen.

## Le président des Libéraux du Manitoba s'oppose à la "campagne de panique"

Le président de l'Association Libérale du Manitoba, M. Stan. Roberts, s'oppose fermement à ce qu'il appelle "une campagne de panique", lancée par le quotidien Winnipeg Free Press. Il prétend que si celle-ci continue, elle causera beaucoup de tort au Manitoba. Elle ternira sa réputation et diminuera ses chances d'expansion, comme l'a fait la publicité accordée au séparatisme au Québec.

M. Roberts a tenu à faire remarquer à ses interlocuteurs, au programme "Provincial Affairs" télévisé samedi soir dernier au réseau de Radio-Canada, que, contrairement à ce qu'on a pu croire ou laisser entendre, le Winnipeg Free Press n'est pas l'organe officiel du parti libéral ni ne lui est affilié en aucune manière. Il ajouta que, ni lui ni son parti ne voudraient de gains qui pourraient leur échoir à la suite d'une telle campagne.

**Fusion des vieux partis?**

Le président de l'Association Libérale a aussi déclaré que son parti ne se ralliera pas au parti conservateur parce qu'il le considère comme réactionnaire, que pour s'unir il faut avoir des raisons positives de le faire et que le seul point sérieux sur lequel il y avait entente entre les deux partis était l'opposition au socialisme.

**Critique du gouvernement**

M. Roberts a critiqué ouvertement le gouvernement NPD pour sa nomination de David Cass-Beggs, comme président de Manitoba Hydro et pour avoir accordé un contrat de réclame de $200,000 à l'agence Dunsky, responsable de la dernière campagne électorale fédérale pour le NPD, dont le siège social est à Montréal et qui n'a jusqu'à présent entretenu aucune relation avec les agences locales, alors que M. Schreyer avait annoncé que ces contrats seraient répatris entre les agences manitobaines selon leur compétence.

M. Roberts a ajouté que le fait que M. Cass-Beggs reçoive un salaire tellement plus élevé que celui de son prédécesseur, M. W. D. Fallis, qui cumulait la charge de directeur de Manitoba Hydro, affaiblirait le moral des fonctionnaires provinciaux.

En terminant, M. Roberts a déclaré qu'il partageait certaines opinions du Winnipeg Free Press, surtout quant à la façon de procéder du gouvernement dans l'imposition de taxes.

## Le Manitoba a son Ombudsman

Le premier Ombudsman du Manitoba, M. George William Maltby, ancien chef de police de St. James-Assiniboia, entrera en fonction le 1er avril prochain. Sa fonction sera de protéger le public manitobain contre abus de pouvoir qui pourraient se glisser dans les divers ministères ou services du gouvernement. Le mandat de l'Ombudsman est de six ans et est renouvelable pour six autres années. Il est un officier de la législature et peut faire enquête, soit de son propre chef ou sur une requête écrite, dans n'importe quel service gouvernemental contre lequel une plainte aura été émise, et doit voir à faire corriger la situation.

L'Ombudsman a droit d'accès à tous les documents des ministères ou autres services du gouvernement, il peut émettre des citations, entendre des témoignages pour la poursuite de ses enquêtes sur les plaintes portées à son attention par les citoyens. Sa tâche consiste à garantir les droits civils de tous.

La loi n'autorise pas l'Ombudsman à enquêter sur des sujets qui devraient être traités en cour, à moins que, dans certaines circonstances, il serait préférable de ne pas en appeler à la cour. Il n'a pas, non plus, autorité sur un procureur de la couronne et il ne peut rien faire à l'encontre des décisions de la cour.

Les résultats des enquêtes faites par l'Ombudsman ne seront pas nécessairement admis par la cour, sauf dans le cas d'un procès pour parjure. Il n'aura pas juridiction sur les juges, ni contre les décisions relevant de la loi de l'Arbitrage. Il enquête sur les abus portés à sa connaissance, puis fait les recommandations suggérées par les résultats de ses recherches. Il joue le rôle d'arbitre impartial entre le citoyen et la bureaucratie.

D'autre part, toute personne qui nuirait à l'Ombudsman dans l'exercice de ses fonctions, se rendrait coupable d'un délit.

**Même si elles ne parviennent pas à réchauffer les nuits arctiques que nous traversons depuis quelques jours, les cheminées et les installations illuminées de la raffinerie Shell à St-Boniface ne produisent pas moins un spectacle éblouissant alors qu'elles dessinent leurs formes sur le fond noir des nuits manitobaines. (Cliché Winnipeg Tribune)**

## Les assistés sociaux et les minorités économiquement défavorisées représentés au nouveau Conseil national du Bien-être social

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a annoncé lundi l'établissement d'un Conseil national de Bien-être social d'un caractère tout à fait nouveau au pays.

"Près de la moitié des membres du Conseil représente les groupes minoritaires des désavantagés et des gens à faible revenu", a déclaré M. Munro. Mais ce qui est aussi important que la participation au Conseil, du moins en ce qui concerne la participation des déshérités à l'établissement d'une politique du bien-être social, c'est la manière dont le Conseil fonctionnera. Nous espérons, a ajouté le ministre Munro, qu'il demandera des mémoires aux nombreux groupes de défense du droit à l'assistance sociale, des minorités et des individus à faible revenu qui se sont formés tout récemment dans ce pays, et que l'étude de ces mémoires sera la base de ses recommandations. De même, le Conseil devrait établir un certain nombre de comités qui, en plus des membres du Conseil, comprendraient des représentants des individus à faible revenu.

Le Conseil national du Bien-être social est composé de 21 citoyens et aura le rôle de conseiller le Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social sur des questions relatives au bien-être social. Les 21 membres du Conseil national du Bien-être social représentent cinq catégories de personnes engagées dans le système des services sociaux.

1) **Les groupes à faible revenu:** Cinq des membres appartiennent à des groupes de citoyens ayant un faible revenu et sont présentement ou ont été des bénéficiaires de l'assistance sociale.

2) **Les minorités économiquement défavorisées:** Quatre membres représentent des minorités ethniques qui sont économiquement désavantagées de sorte qu'ils ont un besoin nettement plus élevé des services de bien-être social que le reste des Canadiens: la communauté noire; la communauté acadienne; la communauté métisse, représentée par Mme Marion Meadmore, et la communauté indienne.

Trois des membres participent à l'enseignement du service social; quatre au système d'administration de soins sociaux, et cinq sont des volontaires dans des domaines du service social.

Cette constitution particulière du Conseil national du Bien-être social essaie de représenter les consommateurs de soins sociaux. Dans ce but, le Conseil sollicitera des mémoires des organisations de citoyens à faible revenu et des groupes minoritaires désavantagés; il étudiera leurs rapports et fera connaître les vues de ces groupes.

La création de ce Conseil et le mandat qui lui a été confié de rechercher les vues des pauvres reflètent cette constatation que le système de service social, bien que conçu pour servir ceux qui sont dans le besoin, n'a pas réussi dans le passé à faire participer les gens qu'il désirait servir en définissant leurs besoins et en mettant au point des programmes pour répondre à ces besoins. Ce Conseil devrait être un moyen, pour les pauvres, de faire connaître leurs vues au gouvernement et un tribunal où ces vues seraient examinées par un organisme groupant tous les éléments du service social et dans lequel le pauvre aurait une forte représentation.

Le programme du Conseil prévoit de faire participer des représentants supplémentaires des groupes à faible revenu et des groupes minoritaires désavantagés en les faisant participer à des comités du Conseil. Le Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a établi une division qui servira de secrétariat du Conseil et qui fournira un lien permanent entre les vues exprimées au Conseil par les consommateurs des services de bien-être social et les activités des programmes de ce ministère. M. Leonard Shifrin, anciennement de Toronto, a été nommé directeur de cette division qui logera dans l'édifice Brooke Claxton, à Ottawa.

La reconstruction de la basilique

## Le projet confié à des ingénieurs-conseils

Le comité chargé de la reconstruction de la basilique-cathédrale de St-Boniface a retenu les services des ingénieurs-conseils Crozier, Greenberg et associés pour l'étude et la préparation des frais et devis d'un nouveau temple qui serait reconstruit à l'intérieur des murs de pierre de la basilique détruite par le feu en juillet 1968.

La firme Crozier, Greenberg devra soumettre au comité de la basilique un projet d'église, pouvant recevoir 1,000 personnes environ, qui ne dépassera pas un coût total de $750,000.

"Le comité n'a pas voulu perdre de vue les demandes d'aide des pays sous-développés, lit-on dans le communiqué de la réunion du 14 janvier, et c'est avec cette pensée qu'il a l'intention de freiner le coût de la construction et de ne pas ériger un monument mais plutôt un temple fonctionnel, de goût sobre."

On rapporte que le comité de construction a préféré s'adresser directement à des ingénieurs-conseils plutôt qu'à des architectes parce que le coût de ce travail de recherches sera sensiblement moins élevé et qu'il y a plus de chance d'arriver à des solutions concrètes.

Au cours des dernières semaines, le réseau anglais de Radio-Canada se servait des ruines de la cathédrale pour tourner un film qui sera télédiffusé l'année prochaine.

## *Après deux jours d'émoi le calme revient à St-Adolphe*

Après avoir fait la manchette, mercredi et jeudi derniers, des journaux, de la radio et de la télévision de langue anglaise de Winnipeg, le village de St-Adolphe semble avoir regagné son calme et sa sérénité habituelle.

Selon des sources bien informées, le dialogue a repris entre les représentants de l'Association des Parents et Maîtres de l'endroit et certains parents anglophones qui, d'après les rapports parus la semaine dernière, se seraient objectés depuis quelque temps à ce que les réunions de l'A.P.M. se tiennent en français.

La section locale de l'Association des Parents et Maîtres de St-Adolphe fait partie de la Fédération des A.P.M. qui est un organisme catholique et francophone du Manitoba, fondée il y a déjà vingt ans. Le président de la section locale est M. Norbert Chaput, et le président de la Fédération provinciale est M. Louis LeGal, également de St-Adolphe.

Les articles parus dans la Winnipeg Tribune et la Winnipeg Free Press, de mercredi et jeudi derniers respectivement, rapportent que le problème mettant aux prises la très faible minorité anglophone et la population francophone de St-Adolphe remonte déjà à quelques années, alors que des familles de langue anglaise commencèrent à s'établir dans la localité et exigèrent que l'A.P.M. tint ses réunions en anglais. Après un certain flottement, l'A.P.M. locale décida de rester fidèle à ses buts, à savoir la promotion de l'éducation catholique et française; mais elle offrit de collaborer avec le groupe anglophone dans tous les points d'intérêt commun qui pourraient être discutés lors de réunions conjointes des deux groupes.

La proposition de l'A.P.M. n'eut pas l'heur de plaire aux anglophones qui réclamaient une seule association de langue anglaise, "Parents-Teachers' Association". Cette requête devait recevoir l'appui récemment d'un éditorial de Mme Irene Thurston, rédactrice d'un feuillet anglophone publié à St-Adolphe. Enfin, la semaine dernière, le litige parvenait aux oreilles de la presse de Winnipeg.

Dans son article coiffé d'un titre de six colonnes, la Winnipeg Free Press rapporte également que le curé de la paroisse, l'abbé Joseph Choiselat, avait cherché depuis quelque temps à diminuer la tension entre les deux groupes en insérant de l'anglais dans la liturgie dominicale. Ce geste, rapporte le quotidien de Winnipeg, eut pour effet d'indisposer les paroissiens de langue française au point que certains parleraient d'aller ailleurs pour des services religieux dans leur langue.

Depuis les incidents de la semaine dernière, les gens de St-Adolphe ont choisi de garder le silence sur toute l'affaire et se refusent à tout commentaire à la presse. On croit savoir, cependant, qu'ils se préparent présentement à tenir des réunions où ils chercheront à trouver certaines formules d'entente satisfaisantes pour tous en même temps que favorables aux objectifs de l'A.P.M.

# ÉDITORIAL

## L'étatisation de l'assurance-automobiles

Il y a déjà plusieurs semaines qu'un comité d'étude établi par le gouvernement provincial s'est mis à examiner le système actuel des assurances-automobiles au Manitoba. L'on sait que cette enquête n'est pas sans inquiéter les sociétés d'assurances. Elles ne prisent pas trop ce regard inquisiteur du gouvernement dont elles craignent la convoitise. Elles n'ont pas l'intention de se laisser arracher une source de revenus aussi alléchante et l'on comprend qu'elles n'hésitent pas à brandir le spectre du "socialisme" pour alerter l'opinion publique et éviter le pire, c'est-à-dire l'étatisation de l'assurance-automobiles.

Le gouvernement a sans doute le droit et même la responsabilité d'examiner à fond ce domaine qui n'est pas à l'abri de tout abus. On aimerait pouvoir dire que les services de toutes les sociétés d'assurances sont et ont toujours été proportionnés aux taux qu'elles exigent de leurs clients. Mais l'expérience enseigne le contraire et il convient que le responsable du bien commun, en l'occurrence le gouvernement Schreyer, examine toute cette affaire. Cela est d'autant plus urgent que les sociétés d'assurances nous annoncent une augmentation de leurs taux.

Le gouvernement actuel a peut-être la tâche ingrate de réparer les négligences des gouvernements antérieurs. Cependant, il y a toute une marge entre faire enquête, trouver les solutions qui s'imposent, établir un système efficace de contrôle des abus et procéder à l'étatisation pure et simple. Avant de se laisser tenter par cette dernière solution, le gouvernement manitobain devra y penser deux fois. Il devra, en particulier, étudier de près ce qui s'est passé en Saskatchewan. L'assurance-automobiles, malgré les bonnes intentions du régime CCF d'alors, n'y est pas devenue moins coûteuse ni plus efficace. C'est plutôt le contraire qui s'est produit.

En effet, dans bien des cas, l'expérience prouve que la socialisation ou l'étatisation de certains services n'est pas une formule avantageuse pour le public. L'étatisation a toujours tendance à grossir inutilement le mécanisme administratif d'une entreprise, à en multiplier les cadres, à les rendre excessivement anonymes, impersonnels, plus intéressés à maintenir une bonne routine bureaucratique qu'à servir des personnes humaines. Il suffit de regarder ce qui se passe dans certains ministères gouvernementaux, par exemple ceux des Postes et des Affaires indiennes.

En ce qui concerne les assurances-automobiles, il n'est peut-être pas absolument nécessaire de songer à la main-mise de l'état. Ne serait-il pas plutôt pour le gouvernement de recourir tout simplement à des règlements plus clairs et à une mise en application plus ferme? Il n'est pas dans le rôle d'un gouvernement démocratique de chercher à supprimer ou à remplacer l'initiative des individus ou des groupes, quand il suffit d'encourager celle-ci à mieux répondre au bien commun soit en la stimulant, soit en l'orientant, soit en corrigeant les déviations. Evidemment, cette façon de procéder demande des fonctionnaires et des administrateurs gouvernementaux un contact plus assidu avec la population, plus de dialogue avec les groupes et les individus, plus de consultation, et moins de technocratie. Et cela n'empêche aucunement les gouvernants d'êtres fermes et courageux en face des récalcitrants, fussent-ils du domaine de l'assurance-automobiles.

J.-P. A.

Décapité par le froid? Avec la température que nous avons ces jours-ci, ce jeune homme a jugé préférable d'imiter la tortue et de s'enfouir la tête à l'intérieur de son paletot, laissant à son amie le soin de le guider. (Photo TTS)

## 100 ans... ce n'est qu'un début

La cinquième province à entrer dans la Confédération canadienne, le Manitoba, célèbrera son centenaire en 1970. Des fêtes grandioses — y compris une visite de la famille royale — occuperont toute l'année, le mois de juillet constituant le sommet des célébrations.

Sixième province du pays pour la dimension géographique, la population et la production agricole et industrielle, le Manitoba a connu une histoire assez tumultueuse. Le premier homme blanc à explorer les rives de la baie d'Hudson, sera sir Thomas Button qui hivernera en un endroit connu aujourd'hui sous le nom de York Factory: c'était en 1612! Soixante-dix ans plus tard, ce sera l'installation d'un poste de traite de fourrures à York Factory, au confluent des rivières Nelson et Hayes. La période des grandes explorations débutera avec les voyages de La Vérendrye et ses fils qui visiteront la partie sud du territoire à partir de la région des Grands Lacs. C'était en 1731. Huit ans plus tard, Fort Rouge est établi par l'explorateur français. Durant près de cent ans, on assistera à une rivalité féroce entre la North West Society et la Compagnie de la Baie d'Hudson; en 1869, c'est la rébellion de Louis Riel et au début du siècle, ce sera l'attristante affaire des écoles.

Situé au centre du pays, faisant en quelque sorte le pont entre l'Ouest et l'Est, le Manitoba qui longtemps a pu croire que sa vocation n'était qu'agricole, sait maintenant qu'il possède l'un des plus immenses réservoirs de ressources naturelles du Canada. Faut-il rappeler que le dépôt de nickel du lac Moak est le second plus riche au monde! Les ressources hydrauliques étant abondantes — le lac Winnipeg avec 250 milles de longueur offre une superficie de 9,094 milles carrés — l'implantation d'industries s'en trouve favorisée avec le résultat que la production manufacturière dépasse du double celle de l'industrie agricole.

Mais il n'y a pas que l'économique. Sous la direction d'un jeune premier ministre dynamique comme pas un, M. Edward Schreyer — grand ami des Canadiens français — le Manitoba est animé d'un tout nouvel esprit. Avec une agressivité de bon aloi, cherchant avant tout le caractère positif, la nouvelle formation politique manitobaine (NPD) a déjà entrepris des réformes pour le moins étonnantes. M. Schreyer s'est imposé lors de la toute récente conférence fédérale-provinciale par la lucidité de ses propos et son autorité. La voix de Winnipeg sera désormais mieux écoutée parce que le Manitoba ne veut plus être une province qui quémande ou qui pleurniche.

Voulant participer totalement à l'essor du pays — le fédéralisme n'a rien de honteux lorsqu'il est une association d'individus libres — le Manitoba absorde son second centenaire avec enthousiasme. Après les fêtes, les célébrations, la grande année de réjouissances, il y aura encore cette même population vibrante qui veut toute sa place dans l'ensemble canadien. Elle l'aura sûrement: faites confiance aux Manitobains, voilà des gens d'attaque.

Roger Champoux

(La Presse, 2-1-70)

Les soixante ans du Devoir

## Une expérience de durée dans la fidélité, la liberté . . . et l'austérité

(Extrait du Devoir, 10 janvier 1970)

par Paul Sauriol

Le Devoir a été lancé au tout début d'une décennie qui devait comporter de profonds bouleversements, car la première guerre mondiale a marqué une étape de l'Histoire, la phase initiale d'une évolution qui a fait des Etats-Unis d'Amérique la première puissance du monde, tout comme la deuxième guerre mondiale devait fournir à l'Union soviétique l'occasion d'occuper la deuxième place.

Les décennies du Devoir ont donc coïncidé avec celles du siècle; chacun de ces anniversaires a été célébré soit par des réunions, des banquets ou la publication de suppléments qui permettaient de rappeler les origines du journal, les objectifs fixés par le fondateur, et la fidélité à ces objectifs selon une adaptation qu'exigeaient les circonstances.

Cette tradition demeure encore plus opportune et salutaire que par le passé; à mesure que nous nous éloignons des origines, il est normal que les différences soient plus prononcées entre Le Devoir d'aujourd'hui et celui du 10 janvier 1910. Les contrastes sont d'autant plus apparents que durant cette période de soixante ans le rythme de l'Histoire s'est accéléré, que la civilisation moderne s'est transformée plus vite que dans le passé à cause des progrès techniques dans tous les domaines, et notamment en matière de communications, ce qui a modifié notablement la facture et le rôle des journaux.

Les problèmes du monde, du Canada, du Québec ont changé d'une décennie à l'autre. Cela est particulièrement vrai pour le Québec depuis 1960. Pendant longtemps, les éléments nationalistes du Canada français formaient un bloc assez homogène, et le journal fondé par Henri Bourassa demeurait le porte-parole attitré de cette famille spirituelle, même si à certains moments des divergences de vues et des divisions plus ou moins prononcées se manifestaient dans des questions politiques ou autres. Il ne peut plus en être ainsi parce que l'unanimité de notre groupe ethnique et culturel a été brisée ou remise en question, notamment en ce qui concerne l'allégeance religieuse et l'attitude devant le fédéralisme canadien.

### La pensée du fondateur

Lors de la souscription d'environ $100,000 qui permit de fonder Le Devoir, Henri Bourassa avait rédigé un prospectus où il formulait les objectifs du futur journal; ce texte, publié dans le premier numéro, était le programme du Devoir, et l'on s'y est reporté depuis en maintes occasions. Plusieurs formulations ont été dépassées, mais pour l'essentiel et quant aux principes, toutes les équipes qui ont dirigé le journal depuis soixante ans ont travaillé à la réalisation de ce programme, en l'adaptant aux circonstances et au meilleur de leur jugement.

L'on peut évidemment se demander quelle serait l'attitude du fondateur devant tel ou tel problème d'aujourd'hui. C'est une question qui a été posée, notamment à l'occasion des Etats généraux du Canada français. Sur certains points, les attitudes, les paroles, les écrits de Bourassa permettent de répondre avec une quasi certitude dans la mesure où les problèmes actuels sont le prolongement de ceux qui se sont posés dans son temps. Sur des questions nouvelles, qui n'étaient guère prévisibles il y a quarante ans ou plus, la seule réponse possible, c'est la vie même du journal, le maintien de l'oeuvre à travers des difficultés souvent aiguës, l'influence et le rayonnement que Le Devoir a su conserver, et qui a toujours dépassé les limites de son tirage modeste.

Lors du cinquième anniversaire du Devoir, Henri Bourassa rappelait le motif qui l'avait incité à fonder un journal: "Quinze ans d'une vie publique remplie d'expériences nombreuses et diverses avaient dissipé maintes illusions sur les hommes et sur les choses de la politique. J'avais acquis la conviction qu'il est inutile de poursuivre dans la vie publique un idéal national et d'espérer le relèvement des moeurs politiques avant d'avoir tenté la réfection de l'opinion publique qui entoure, inspire et dirige les hommes et les partis".

Le grand orateur, capable d'entrainer les foules, jugeait qu'un journal quotidien était nécessaire pour une action soutenue et efficace en faveur des idées et des réformes qu'il préconisait. Avec le développement prodigieux qu'ont connu les moyens de communication sociale depuis un demi-siècle, le quotidien n'occupe plus la place en quelque sorte unique qui était la sienne en 1910; sa facture ou son rôle ont changé par suite de l'avènement des techniques audio-visuelles; mais l'influence et l'importance du journal écrit n'ont cessé de grandir avec la rapidité et l'ampleur des moyens d'information; la lecture demeure un moyen d'information plus sûr que les techniques audio-visuelles, et le journal qui permet un choix au lecteur peut aussi lui apporter des études et des points de vue plus élaborés sur les problèmes de l'heure.

Le prestige et le grand désintéressement de Bourassa lui ont permis de créer un instrument de formation de l'opinion, et une sorte de carrefour où les problèmes peuvent être débattus et analysés dans un climat de liberté. Cette institution, dont la structure particulière assure l'indépendance, est restée fidèle à cet objectif global et primordial du fondateur, comme à l'ensemble des buts exprimés dans le programme de 1910.

### Des années difficiles

Le Devoir n'a jamais été une entreprise prospère. Durant sa première décennie et un peu plus, Bourassa dut souvent faire appel aux actionnaires et aux bailleurs de fonds qui avaient assuré la naissance du journal. Sans de telles générosités, Le Devoir n'aurait pas pu vivre; d'autant plus que Bourassa tenait d'abord à l'indépendance du journal, indépendance à l'égard des partis politiques et des grandes entreprises financières, à la liberté de dire sa pensée en toutes circonstances. Les souscripteurs étaient d'autant plus désintéressés qu'ils savaient d'avance que le directeur n'aurait accepté de leur part aucune intervention qui aurait porté atteinte à l'indépendance du journal.

A compter de 1925, Bourassa entreprit une nouvelle carrière parlementaire à Ottawa. Georges Pelletier, qui devint directeur en 1932, fut en réalité l'administrateur du journal à partir de 1924, et il dut souvent prendre des décisions importantes en l'absence du directeur retenu à Ottawa.

Succéder à Henri Bourassa n'était pas facile; la tâche était encore plus dure en 1932, en pleine crise économique, alors que les faillites se multipliaient. Pelletier devait trouver les fonds pour payer le personnel et les fournisseurs. Les employés, dont les salaires étaient modestes, durent accepter des coupures de salaire pour que le journal puisse survivre. Pelletier assumait sa fonction d'administrateur en plus de ses autres tâches. Comme Héroux et Dupire, il écrivait son article six jours par semaine. Il suivait de près le travail des reporters, surtout des plus jeunes, et c'est en bonne partie à cause de lui que Le Devoir fut une école de journalisme, c'est une tradition que la maison a conservée.

Les difficultés financières de ces années de la crise n'atténuèrent en rien la combativité du Devoir. La lutte contre le régime dictatorial de Taschereau fut poussée avec vigueur. Comme l'emprise du régime rendait difficile une coalition des forces adverses, c'est autour du Devoir que put se grouper une opposition qui eut finalement raison du régime à la faveur de la crise économique. Le même phénomène devait se répéter un quart de siècle plus tard contre le régime Duplessis.

Même si sa conversation était brillante et sa mémoire prodigieuse, Pelletier n'était pas un orateur, par tempérament et à cause des exigences de son travail au journal, il n'a guère fréquenté les réunions publiques, sauf dans des cas exceptionnels comme lors de la campagne du plébiscite en 1942.

Omer Héroux était rédacteur en chef depuis la fondation du Devoir; Georges Pelletier et Louis Dupire étaient entrés au journal peu de temps après; cette équipe éditoriale de grande classe a assumé pendant vingt ans la mission et les combats du Devoir. L'on peut affirmer que c'est surtout grâce à Pelletier, à son labeur tenace, à une sagesse et une prudence qui s'alliaient chez lui au courage et à l'intransigeance sur la défense des principes, que Le Devoir put traverser cette période qui ne fut pas moins ardue que celles des débuts.

### L'après-guerre

Lorsque M. Gérard Filion devint directeur du Devoir, en avril 1947, après la mort de Georges Pelletier, il publia une série d'articles, sous le titre de "Positions", où il procédait en quelque sorte à une mise à jour du programme de 1910, selon les besoins nouveaux de l'après-guerre; c'était au début d'une période qui allait connaître des transformations accélérées dans tous les domaines.

Sur bien des points, les changements étaient mineurs et reprenaient des objectifs à partir de progrès accomplis. Dans d'autre cas, l'évolution était plus marquée et reflétait des attitudes nouvelles de notre société.

Ainsi, le programme de 1910 préconisait "l'autonomie la plus complète pour le Canada, compatible avec la fidélité à la Couronne britannique". M. Filion estimait que l'indépendance du Canada exigeait la "rupture définitive et complète de tous les liens impériaux et la proclamation de la république du Canada". Il ajoutait: "Ne nous faisons pas d'illusions sur le degré d'autonomie auquel nous pouvons atteindre à l'intérieur du Commonwealth des nations britanniques".

Depuis 1947, le Commonwealth s'est désagrégé, l'indépendance du Canada est bien plus menacée par les Etats-Unis que par l'Angleterre, et la couronne n'a plus qu'une valeur de symbole; les Canadiens français souhaitent la disparition de ce reliquat des institutions coloniales, mais nous avons à faire valoir des revendications plus urgentes, et la couronne n'est plus un obstacle à l'indépendance du pays.

On lit dans le programme de 1910: "Autonomie des provinces canadiennes, dans l'esprit des auteurs de la Constitution" et M. Filion écrivait en 1947: "La souveraineté ou, selon l'expression plus connue, l'autono-

(Suite à la troisième page)

## Pourquoi cet accent des Canadiens français?

"Nous parlions français au XIVe siècle; nous le parlions au XIIe", disent volontiers les Canadiens.

C'est exact: si leur territoire n'est pas inclus dans les limites géographiques où s'est élaborée la langue française, leurs ancêtres sont venus de France au XVIIe siècle et au XVIIIe, emportant avec eux une langue déjà fixée.

La plupart s'étaient recrutés dans les provinces du Nord-Ouest et de l'Ouest, Normandie, Poitou, Picardie, Saintonge, un peu la Bretagne, un peu le Bassin parisien; l'Est, le Massif Central, éloignés de la mer, ont fourni un contingent beaucoup plus réduit. Les régions d'où ils provenaient étaient très disparates, et ils arrivaient trop au compte-gouttes, bateau par bateau, pour conserver des patois, tout au plus des tournures régionales et maritimes; leur mélange les uniformisait. Sur place, ils inventaient des expressions pour désigner les particularités du climat, de la faune, de la flore. Leur prononciation, demeurée rurale, tendait à se nasaliser, à se télescoper, diphtonguant les voyelles, avalant les syllabes: faut-il y voir un effet du froid rigoureux qui, en hiver, amène les promeneurs à ne parler que du bout des lèvres? Cet accent ne rappelle guère, en tout cas, celui des Anglais ou des Américains parlant français.

(Auguste Viatte, auteur de l'ouvrage "La Francophonie", qui vient de paraître chez Larousse.)

## Un mot ridicule

Le mot "impensable" est-il correct? Non: il est même ridicule.

**Impensable** signifie "qui ne peut pas être pensé ou saisi par la pensée". Le mot se contredit donc lui-même puisque le simple fait de **penser une chose** oblige à la considérer **comme pensable.** N'employons donc pas cet adjectif. Nous avons à notre disposition: "incroyable, inimaginable, invraisemblable", etc.

(Information Larousse)

## Un précédent: l'enlèvement de quatre bombardiers Beaufighter

**• L'incident des vedettes de Cherbourg subtilisées par les Israéliens le jour de Noël n'est pas sans précédent. En 1948, les Israéliens jouaient le même tour aux Anglais.**

Lors de la guerre de 1948, les Israéliens, très démunis en matière d'avions de combat, avaient déjà imaginé d'enlever quatre appareils militaires, des bombardiers légers Beaufighter.

L'épisode, raconté par le colonel israélien Benjamin Kagan dans "Combat secret pour Israël", a été repris par Jean Lartéguy dans son livre "Les Murailles d'Israël" (1968, Editions et publications premières, 242 pages, 18,50 F).

Les Israéliens avaient eu l'idée de mettre sur pied, en Grande-Bretagne, une production cinématographique destinée à retracer l'action des Néo-Zélandais pendant la seconde guerre mondiale.

Au cours d'une séquence, des pilotes devaient décoller à bord de quatre Beaufighter.

Grâce à des relations qu'ils possédaient dans le monde du cinéma britannique, les Israéliens montèrent une maison de production éphémère, engagèrent, comme acteurs, les pilotes dont ils avaient besoin, et, la complicité du producteur aidant, réalisèrent leur scénario de bout en bout.

La scène du décollage des quatre Beaufighter fut tournée sous les sunlights. Et, comme prévu (mais pas par tout le monde), les appareils disparurent du ciel d'Angleterre. Après une escale à Ajaccio, ils vinrent augmenter la flotte israélienne.

Le Monde, 30 décembre 1969

## Commentaires de la Saskatchewan

Tout dernièrement a paru dans un quotidien de langue anglaise de la Saskatchewan, un article intitulé "Quebec Language Obsession". Cet article traitait des diverses initiatives prises par le gouvernement de la province de Québec en matière culturelle et linguistique: l'accord culturel avec le Nouveau-Brunswick, les "mystérieux voyages" de M. Marcel Masse à Paris et l'intérêt que porte le Québec aux problèmes linguistiques des pays francophones d'Afrique.

Toutes ces initiatives sont jugées avec hauteur, avec ironie dans cet article qui reproche au gouvernement du Québec d'être obsédé par ces questions et de les faire passer au premier rang de ses préoccupations alors que d'autres problèmes plus importants, les conflits sociaux, le développement économique, le chômage, etc., sont relégués à l'arrière-plan.

Toute cette critique, très subjective à mon sens, dissimule bien mal une certaine nervosité, voire de la jalousie et du dépit. Il est très curieux de constater que dans certains milieux anglophones on admet difficilement que le Québec s'occupe ou prenne conscience des questions linguistiques et culturelles dans sa propre province ou ailleurs. Encore un peu, et ça viendra peut-être, on accusera le Québec de visées impérialistes sur la Francophonie entière!

Je comprends le sentiment de jalousie et de dépit que ressent l'auteur de l'article, car de nombreux anglophones, la tête bourrée d'idées préconçues, éprouvent une crainte viscérale de voir un jour le Québec et les autres pays ou régions de la Francophonie jouer un rôle prépondérant dans le monde et ainsi modifier, à plus ou moins longue échéance, le jeu des influences.

Voyons en Louisiane où plus de 1,200,000 Louisianais parlent encore le français. M. Domengeaux, président du Conseil pour le développement du français en Louisiane, déclarait tout récemment à Paris, que, l'an dernier, on avait décidé de mettre en oeuvre un programme de développement du français dans toutes les écoles primaires et secondaires de Louisiane et durant un cycle correspondant à huit années d'études. "Nous avons besoin de 3,000 professeurs de français", avait souligné M. Domengeaux.

A l'Exposition internationale d'Osaka au Japon, qui s'ouvrira cette année, il y aura trois langues officielles: le japonais, bien entendu, le français et l'anglais qui seront placés sur un pied d'égalité. Le gouvernement japonais a décidé de donner cette place au français en raison de l'importance actuelle de cette langue en Asie et en Afrique. Et en ce qui concerne l'Amérique, précisons que la province de Québec participera à cette rencontre internationale comme une entité entière au sein de la francophonie.

De sérieux efforts sont faits pour améliorer et promouvoir l'enseignement en langue française dans les pays francophones d'Afrique. Ici même en Saskatchewan, nous comptons maintenant quatre écoles françaises, dont la première fut fondée à Saskatoon par des anglophones éclairés, exempts de tout complexe d'obsession. Les autres à St-Isidore-de-Bellevue, à Gravelbourg et à Willow Bunch.

Un renouveau français se fait jour un peu partout dans le monde, et nous constatons avec plaisir que la province de Québec, malgré ses difficultés économiques et sociales, porte une attention particulière à tout ce qui a trait à son avenir linguistique et culturel, et offre sa collaboration à d'autres pays qui se trouvent dans le même cas. M. Marcel Masse, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, a déclaré récemment à Paris, au cours d'un de ses "mystérieux voyages", que l'ouverture du Québec sur le monde francophone était uniquement l'affaire des Québécois! Or, nous ne voyons pas comment cette "ouverture sur le monde" pourrait être qualifiée d'"obsession".

La situation économique et sociale serait négligée au Québec? Ele passerait à l'arrière-plan? Est-ce que cette province serait la seule du pays aux prises avec ces problèmes? Pensons-nous qu'en Saskatchewan, nous soyons mieux nantis? A mon humble avis, il me semble que nous sommes dans le même pétrin: nous n'arrivons plus à vendre ni blé ni potasse. Tout compte fait, est-ce qu'un fermier canadien-français vendrait plus de blé s'il négligeait l'éducation française de ses enfants? Si comparaison n'est pas raison, n'en faisons aucune et, ainsi, voyons d'abord ce qu'il se passe chez nous.

En conclusion, disons que cet article "Quebec Language Obsession" ressemble à un coup de sabre dans l'eau. Ce n'est pas le Québec qui est obsédé mais bien l'auteur de cet article. Pour autant qu'il soit sincère, dans le cas contraire, il me fait penser à celui qui, voulant noyer son chien, l'accuse d'avoir la rage.

Marcel Moor

• • •

**N.D.L.R. — M. Marcel Moor est employé du poste CFRG de Gravebourg. Il a accepté de faire parvenir aux lecteurs de La Liberté et le Patriote des commentaires sur des questions qui intéressent les francophones de la Saskatchewan.**

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man.
619, avenue McDermot
par la
Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: **Service des abonnements,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

**ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00**

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

**Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.**

## *Une expérience de durée dans la fidélité, la liberté ... et l'austérité*

(Suite de la deuxième page)

mie est la question fondamentale de la politique provinciale. Les autres sont d'importance secondaire par rapport à celle-là, parce qu'il y va de l'existence même des provinces". Cela n'a pas changé, les gouvernements Lesage, Johnson et Bertrand ont continué de défendre les prérogatives du Québec dans les conférences constitutionnelles.

Reprenons la comparaison à propos de deux questions qui demeurent d'une brûlante actualité. On lit dans le programme de 1910: "Respect des droits des minorités catholiques et protestantes en matière d'enseignement religieux et ethnique", M. Filion écrivait de son côté en 1947: "Il n'y a qu'un moyen de faire régner la paix et d'assurer l'unité, c'est que les deux races qui peuplent le Canada jouissent en droit et en fait, dans toutes les parties du pays, des mêmes privilèges et des mêmes facilités de gagne-pain et de culture. Nous sommes contre l'unité nationale réalisée aux dépens du faible".

A propos de la confessionnalité de l'enseignement, le programme de 1910 affirmait: "Respect de l'autorité de l'Eglise et des droits du père de famille dans l'enseignement public. Maintien des droits et des privilèges de la minorité protestante". M. Filion écrivait en 1947: "Le Devoir s'en est toujours tenu, en matière d'enseignement, à la doctrine traditionnelle, à savoir que les matières d'éducation relèvent à la fois, pour des raisons différentes, des parents, de l'Eglise et de l'Etat.

Chacun possède des droits et chacun doit avoir l'avantage de les exercer. La pratique peut évidemment admettre des variantes de détail, mais le principe doit rester intact. Pas besoin de dire que Le Devoir repoussera avec la dernière vigueur les propositions de ceux qui s'expriment en faveur de l'école neutre et les actes de ceux qui, tout en protestant de leurs intentions droites, nous donnent l'école d'Etat et l'instituteur fonctionnaire". C'est un domaine où les structures ont beaucoup évolué depuis dix ans; mais très souple au plan des solutions institutionnelles notre journal continue de juger l'essentiel le respect des valeurs religieuses et spirituelles dans l'éducation.

Au banquet de février 1950, qui marquait le quarantième anniversaire du journal, le chanoine Lionel Groulx affirmait que Le Devoir a été chez nous le chien de garde de la nationalité, de la langue, de la foi, des minorités, de la moralité publique. Cette formule d'un témoin particulièrement qualifié évoquait les combats incessants livrés par notre journal dans de nombreux domaines et sur divers fronts. Ces luttes n'ont pas toujours été victorieuses, loin de là; mais les succès ont tout de même été nombreux; la seule présence du journal a prévenu des abus, et maintes institutions existent aujourd'hui qui ont dû leur naissance au Devoir.

Bourassa disait en 1915: "Le Devoir a parlé le premier, il a longtemps parlé seul; il a subi toutes les injures et tous les outrages; il n'a pas désarmé. Et si, aujourd'hui, les hommes les plus respectés de la province peuvent parler et se faire entendre, c'est parce que nous avons déblayé le terrain autour d'eux, abattu la brousse, comblé les fossés et subi les coups de ceux qui avaient intérêt à empêcher le succès de cette oeuvre de salut national".

L'action poursuivie avec ténacité par Le Devoir a graduellement modifié la situation qui existait en 1910, notamment en ce qui touche à l'éveil de la notion de solidarité nationale chez les Canadiens français. Cela a contribué à la formation et à l'épanouissement de nombreux groupements et organismes qui ont oeuvré dans la même voie; maintes revendications anciennes sont aujourd'hui acquises, de telle sorte que l'action peut être poussée plus loin.

Même si l'on peut dire que Le Devoir n'est plus seul à défendre certains principes que son fondateur formulait en 1910, et cela par l'efficacité même de l'action des pionniers du journal, il reste que par son caractère et son indépendance, Le Devoir occupe une place à part. Ainsi qu'on l'a souvent rappelé, et comme le soulignait Gérard Filion dans son discours au banquet de 1950: "Le Devoir n'appartient à personne... il appartient aux Canadiens français". A cause de cela, le journal a pu passer d'une équipe à l'autre sans modifier son orientation fondamentale.

Affirmer que Le Devoir appartient toujours aux Canadiens français, et qu'il demeure le chien de garde de la nationalité, cela pourra sembler contestable à plusieurs; le pluralisme des options et des orientations aujourd'hui ne permet plus l'unanimité qui était possible il y a vingt ou trente ans. Les choix sont souvent difficiles devant des problèmes nouveaux et complexes. Le meilleur critère quant à la fidélité du Devoir aux buts qui ont présidé à sa fondation c'est probablement l'appui de tous ceux qui lui ont permis de survivre et qui assurent encore son existence. Le Devoir a été au bord de la faillite à plusieurs reprises: 1913, 1919, 1924, 1933 pour s'en tenir aux premières décennies. Après des périodes de stabilité relative, des difficultés nouvelles surgissaient. Les modifications apportées au service postal par M. Kierans sont un nouvel exemple des embûches que doit surmonter une oeuvre comme la nôtre. Alors que l'augmentation des coûts de production des journaux a provoqué partout des fusions et des consolidations depuis un quart de siècle, Le Devoir a pu continuer sa mission parce qu'un nombre suffisant de gens et d'organismes ont jugé son action nécessaire. Le phénomène même qui lui permet de durer est la meilleure preuve qu'il appartient vraiment à toute notre collectivité et qu'il est à son service.

Tout homme a deux ennemis: le passé et l'avenir. Et le plus grand présent que Dieu lui fait, c'est le présent. (G. Cesbron)

### A l'Alliance Française de Winnipeg le mercredi 28 janvier

Le professeur Hubert Mayes, du département de français de l'Université de Winnipeg, sera le conférencier invité de l'Alliance Française de Winnipeg le mercredi 28 janvier. La réunion aura lieu en la salle 274 (Manitoba Hall) de l'Université de Winnipeg, à 8 h 30 du soir.

Le professeur Mayes parlera de "Battling Malone", un roman de l'auteur de Maria Chapdelaine.

Deux autres conférences sont prévues pour les 11 février et 2 mars.

### Plan de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

**Anniversaires**

M. Aurèle-T. Labossière, La Broquerie, Man., du 20 janvier.

Dr André-S. Lachance, 41, baie Erie, St-Boniface, du 20 janvier.

M. Hubert Philippot, 179, chemin Howden, St-Boniface, du 20 janvier.

M. René Huberdeau, St-Lazare, Man., du 22 janvier.

M. Ernest-Pierre Buissé, 417, rue Des Meurons, St-Boniface, du 24 janvier.

M. Lucien Bérubé, 503, rue De la Morénie, St-Boniface, du 25 janvier.

M. Paul Brunet, 396, rue De la Morénie, St-Boniface, du 25 janvier.

M. l'abbé Lionel Thibault, 190, avenue de la Cathédrale, St-Boniface, du 25 janvier.

## *Opinion libre*

## Nous y étions en 1870, nous y serons en 1970

Partout dans nos villes et villages il y aura des célébrations cette année pour le centenaire de l'entrée du Manitoba dans la confédération canadienne.

Quelle sera la participation de la population de langue française comme groupe national? Que voulons-nous souligner spécialement en cette année du centenaire?

Certainement la participation des nôtres (c'est-à-dire tous ceux de langue française, français, canadiens et métis) aux événements de 1869-70 qui ont abouti à l'admission du territoire de Rupertsland comme province du Canada. Si ce n'eût été de la prise de position de Louis Riel et du gouvernement provisoire, de l'abbé Ritchot, de Monseigneur Taché et de tous ceux qui ont pris part à ces événements, il n'y aurait pas de centenaire du Manitoba cette année ni pour plusieurs décennies.

M. Etienne Gaboury, président de la S.F.M., suggérait dernièrement à la télévision un grand rassemblement de toutes les campagnes, convergeant sur Saint-Boniface, peut-être pour le congé du mois de mai, où il y aurait fête champêtre où tous, jeunes et vieux, s'amuseraient comme des "p'tits fous"! On apprendrait à mieux se connaître, à mieux s'aimer. Cette fête pourrait porter un nom qui serait bien de chez nous. Notre présence devrait être nombreuse le 15 juillet sur le terrain de la législature et dans toutes les grandes manifestations publiques.

Riel, en insistant sur le statut provincial, témoignait de la volonté d'un peuple à se gouverner. Ce désir de liberté il l'avait dans le sang: son père, Louis Riel, le meunier de la Seine, avait participé à la lutte pour la liberté du commerce, et son grand-père, Jean-Baptiste Lagimodière, était devenu "homme libre" ici même à la fourche de la rivière Rouge.

Cette présence de langue française, que nous voulons célébrer, remonte beaucoup plus loin. Innombrables sont ceux de notre langue qui ont sillonné le continent nord-américain, qui ont baptisé lacs et rivières, pointes et îlots de noms riches en pittoresque. Hélas! il n'en reste presque plus: Lac-du-Bonnet, Dauphin, Portage-la-Prairie, Souris, Qu'Appelle. Qu'est devenue la rivière aux petits îlots des bois? Le nombre de villes américaines qui ont eu à l'origine un poste de traite fondé par des Français ou des Canadiens français se chiffre au-delà de la centaine; même Toronto la Belle a succédé au fort Rouillé. Peut-on ignorer les exploits prestigieux d'Iberville sur la côte nord du Manitoba et l'immense travail d'exploration des La Vérendrye qui est si bien relaté dans l'oeuvre du Père A. Champagne. Nous ne pouvons oublier tous ces hardis voyageurs, ils sont légion, qui ont maintenu le commerce des fourrures, en assurant le transport et en égayant la forêt de leurs chansons.

C'est toute cette présence française, canadienne et métisse, dont il faut rappeler le souvenir pour cette génération et celles qui viendront.

C'est pourquoi, la Société Historique de Saint-Boniface, forte de l'appui et de l'encouragement de toutes nos sociétés et des corps publics ainsi que de votre participation, vous propose...

à la semaine prochaine,
Henry Lane,
pour la Société Historique de Saint-Boniface.

**Communiqué**

### L'Union Nationale Française prépare une soirée de l'amitié

L'Union Nationale Française se prépare pour le samedi 31 janvier une "soirée de l'amitié" à laquelle elle invite de façon spéciale les personnes qui prennent des cours de conversation française. La soirée se tiendra au gymnase du Collège de St-Boniface, à compter de 7 h 30.

En plus d'une dégustation de fromages français, le programme de la soirée comprendra du chant, de la danse et quelques numéros-surprises.

Toutes les places seront réservées. Les billets sont en vente exclusivement au: Tim's Snack Bar, 302, avenue Hamel, St-Boniface (tél.: 233-4841).



# A l'Affiche

### Planétarium

Les représentations au Planétarium de l'Université de Manitoba reprennent aujourd'hui et le sujet est "The Milky Way — Our Galaxy". Le programme portera sur la position de l'homme dans sa galaxie et celle-ci dans l'univers.

Les représentations ont lieu tous les vendredis à 12 h 40 et 8 h 30 p.m. jusqu'à la fin du mois. L'entrée est libre et le public est invité à y assister. Le Planétarium est situé au 3e étage de l'University College sur le campus de Fort Garry.

En s'adressant à Mme Lynne MacFarlane, des relations publiques, au 474-9518, on peut faire des arrangements pour des visites en groupes au cours de la semaine.

### Beaux-Arts

L'Ecole des Beaux-Arts de l'Université de Manitoba tiendra trois expositions du 16 au 23 janvier, du 24 au 31 janvier et du 2 au 7 février. Les tableaux exposés seront tous des oeuvres récentes du professeur Alex Bruning, l'exposition doit en être faite en trois stages à cause de la grandeur des toiles.

Une autre exposition d'incunables, des pages manuscrites et des illustrations de livres datant des 15e et 16e siècles aura lieu dans la salle de réception entre la galerie III et le bureau de l'école, du 17 au 31 janvier.

La troisième exposition sera celle des graphiques de Beigy dans le corridor de l'école des Beaux-Arts, du 19 janvier au 10 février.

### Récital de piano

Le dimanche 25 janvier, à 3 h p.m., dans la salle Eva Clare de l'Ecole de musique de l'Université de Manitoba, M. William Aide donnera un récital de piano. Ce récital fait partie d'une série sous la direction de l'Ecole de musique.

Deux préludes et deux fugues de Bach ouvriront le programme, puis le flûtiste Douglas Stewart se joindra à M. Aide pour la sonate de Prokofieff et des préludes de DeBussy. Marjolaine St-Pierre et Jean-Louis Hébert diront des poèmes de Verlaine et de Villon. On jouera aussi, pour la première fois, la Suite pour piano no 3 de C. Eckhardt-Gramatte.

L'entrée est libre et le public est cordialement invité à y assister.



# Chronique de CBWFT

**1970 à notre antenne**

"Regardez bien, regardez Radio-Canada" n'a-t-on cessé de vous dire. Si l'on en juge par le nombre de téléspectateurs qui regardent régulièrement nos émissions, le conseil a été suivi. Aujourd'hui, nous vous invitons à jeter un coup d'oeil sur la télévision en couleur de Radio-Canada, telle qu'elle se montrera sous son nouveau jour 1970. Bien sûr, les grandes émissions populaires poursuivront une carrière déjà bien amorcée; des téléromans aux jeux questionnaires en passant par les émissions d'information et les émissions de variété. A l'intérieur des formules connues, telles que **les Beaux Dimanches et Zoom, Femme d'aujourd'hui** et **le Sel de la semaine**, par exemple, on trouvera, en 1970, une abondance de nouveautés.

Aux **Beaux Dimanches**, en plus des grandes émissions dramatiques et musicales, plusieurs passionnants documentaires seront présentés: "Le monde ailé" (15 février) et un nouveau Cousteau, "Le trésor englouti" (1er mars). En mars, on verra aussi, aux **Beaux Dimanches**, un film de l'O.N.F. réalisé par Fernand Dansereau et intitulé "Tout le temps, tout le temps". Par ailleurs, de nombreux **Zoom** retiendront votre attention en 1970; y paraîtront notamment Claude François (récital), Jean-Pierre Ferland (récital), Sacha Distel (récital), Jean Ferrat, Enrico Macias (récital); une rétrospective de la chanson canadienne est aussi prévue et on sait que Monique Leyrac enregistrera en avril un récital pour un **Zoom** que nous verrons plus tard.

Et, parmi les invités du **Sel de la semaine** pour le début de 1970, de nouveaux noms prestigieux s'inscrivent: Jules Roy (22 janvier), Guy Breton (29 janvier), Léo Ferré (12 février). Dans le cadre du grand magazine **Femme d'aujourd'hui**, on ne voudra pas manquer "La quinzaine" qui se tiendra cette année du 9 au 20 février. Un nouveau concours sera annoncé plus tard en saison.

**Jeunesses Musicales du Canada**

# Le Quatuor de Saxophone Pierre Bourque

A l'automne 1963, Pierre Bourque réunit trois de ses meilleurs élèves du Conservatoire de Québec: Claude Brisson, Rémi Ménard et Jean Bouchard, et pendant un an, les quatre musiciens se bâtirent un répertoire de quatuor. En 1964, le Quatuor de Saxophone Pierre Bourque fit ses débuts publics lors d'un concert au Conservatoire de Québec. Plus tard, il fut invité à enregistrer une émission pour la télévision de Québec.

A l'été 1965, les quatre musiciens se réunirent au Centre JMC Orford. Le 4 août, ils y présentèrent un premier concert pour les JMC et la saison suivante ils firent une tournée JMC de 50 concerts.

Cependant, l'ensemble dut bientôt cesser ses activités, car deux de ses membres, Rémi Ménard et Claude Brisson s'inscrivirent au Conservatoire de Paris. Le Quatuor fut regroupé l'été dernier; il séjourna au Centre JMC Orford pendant cinq semaines et prépara un concert public dans le cadre du Festival Orford 1968.

Le Quatuor de Saxophone Pierre Bourque présentera un concert le lundi 26 janvier au Centre Culturel de St-Boniface, angle Cathédrale et Des Meurons, à 8 h du soir. Les numéros au programme comprendront La marche du Czar, de Louis de Caix d'Hervelois; Ave Verum, de Wolfgang Amadeus Mozart; Sévilla, d'Issac Albéniz; Introduction et Scherzo, de Robert Clerisse; Andante et Scherzo, d'Eugène Bozza; Quatuor opus 109, d'Alexandre Glozounov; Suite roumaine, de Jean Absil; Petit quatuor, de Jean Françaix.

# Au poste CBWFT

**JEUDI 22 JANVIER**

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Les carnets du major Plum Pouding (C)
5:00—Bidule
5:30—La légende de bas de cuir (C)
6:00—La paire gagne (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Les grands films: "Les héros meurent jeunes". Drame de guerre avec James Strother, Erika Peters et Scott Borland. Durant la seconde guerre mondiale, huit soldats américains se voient confier la mission de se rendre à Ploesti, en Roumanie, et d'y préparer le bombardement des raffineries allemandes de pétrole. Une fois sur le sol roumain, un partisan doit les guider vers leur objectif. Au lieu d'un homme, c'est une jeune fille qui les accueille, son père ayant été tué dans un bombardement américain. D'abord hostile à ceux qu'elle considère comme les meurtriers de son père, elle finit par accepter de leur servir de guide. (Américain 1960)
9:30—Le Sel de la semaine
10:30—Au Point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine: "La jeunesse"
11:00—Cinéma: "La collectionneuse". Drame psychologique avec Patrick Bauchau, Haydée Politoff et Daniel Pommereuille. Un jeune homme va passer quelque temps, près de Saint-Tropez, dans la villa d'un ami. Il y fait la connaissance d'un garçon vaguement bohème comme lui, et aussi d'une jeune fille aux moeurs très libres qui "collectionne" les hommes. Les deux garçons ignorent d'abord les manoeuvres de la jeune fille, puis ils se piquent au jeu et se la disputent. (Français 1966)

**VENDREDI 23 JANVIER**

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Dossiers
8:00—Donald Lautrec "Chaud" (C)
8:30—A communiquer
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Le Bel Antonio", Etude de moeurs avec Marcello Mastroianni, P. Brasseur et Claudia Cardinale. Antonio Magnano jouit dans sa ville natale de la réputation d'un grand séducteur. Il accepte de contracter un mariage d'intérêt, selon le voeu de ses parents, mais s'éprend sincèrement de sa jeune femme. Après plusieurs mois cependant, le mariage n'est pas consommé. Antonio devient impuissant lorsqu'il aime vraiment. (Italien 1960)

**SAMEDI 24 JANVIER**

1:30—Cours universitaires — "Histoire du Canada"
2:15—Cours universitaires — "Littérature canadienne-française"
3:00—Roquet Belles-Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Plein-feu l'Aventure (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:30—Les coulisses de l'exploit
6:30—Le téléjournal
6:35—La grande aventure
7:00—Histoires sans paroles
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "Le Septième Juré", Drame de Georges Lautner, avec Bernard Blier, Danièle Delorme et Francis Blanche. Dans un accès de passion, un pharmacien tente de violer une jeune fille et l'étrangle pour étouffer ses cris. Après enquête, la police arrête l'amant de la victime, qui est inculpé de meurtre. Le véritable meurtrier est choisi parmi les jurés (Français 1962)
9:30—Zéro un Londres
10:00—Bonheur conjugal
10:23—Politique fédérale
10:30—Les couche-tard (C)
11:00—Cinéma: "Avec amour et avec rage". Drame psychologique de Pasquale Festa Campanile, avec S. Frey, Catherine Deneuve et Enrico Maria Salerno. Un garçon a perdu son père et a été élevé par sa mère avec l'aide d'un ami de la famille. Il sollicite un emploi dans une usine importante. Entre-temps, il s'éprend d'une jeune femme qui cherche à oublier avec lui un amour coupable pour son beau-frère. (Franco-Italien 1964)

**DIMANCHE 25 JANVIER**

1:45—Le golf et ses étoiles
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—Corsaire de la reine
3:30—Rue de l'Anse
4:00—D'hier à demain
5:00—Cinq D
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les Beaux Dimanches (C)
10:45—Dossiers
11:15—Cinéma: "Ophélia". Drame écrit et réalisé par Claude Chabrol, avec André Jocelyn, Claude Cerval et Juliette Mayniel. Déjà bouleversé par la mort de son père, Yvan accepte mal que sa mère ait peu après épousé le frère du défunt. Il croit trouver dans sa vie les circonstances du drame d'Hamlet et va même jusqu'à croire que son père a été victime d'un meurtre. Il cherche à en démasquer les auteurs présumés: sa mère et son beau-père. Lucie, une amie d'enfance qu'Yvan assimile dans son déséquilibre à la douce Ophélia, tente de calmer le pauvre garçon et de le ramener à une juste vue des choses. Mais le mécanisme est mis en branle et Yvan provoque la mort de son beau-père. (Français 1962)

**LUNDI 26 JANVIER**

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray
6:00—Le monde fabuleux du ski
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et sport
7:15—A Propos
7:30—Les belles histoires (C)
8:30—Ma Sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le Paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C).
11:00—Cinéma: "Zazie dans le métro". Conte philosophique de Louis Malle, avec Catherine Demongeot, Philippe Noiret, Hubert Deschamps, Antoine Rolbot et Annie Fratellini. Zazie, une délurée petite provinciale, accompagne à Paris sa mère, qui la confie pour deux jours à son oncle, un artiste qui danse costumé en femme dans un cabaret. L'enfant n'a qu'un désir: voir le métro; or, celui-ci est en grève. Son oncle promène Zazie dans un taxi, mais rien ne l'intéresse et elle ne cesse de faire des fugues. (Français 1960)

**MARDI 27 JANVIER**

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini fée (C)
5:30—Techno-Flash (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma du mardi: "Ascenseur pour l'échafaud". Film policier psychologique de L. Malle, avec Maurice Ronet, Jeanne Moreau, Jean Wall et Georges Poujouly. Un homme est le bras droit d'un puissant industriel et l'amant de sa femme. Tous deux décident de se débarrasser de l'industriel. Pour cela, il assassine son patron, puis déguise le crime en suicide. Mais à la suite de circonstances imprévues, il est bloqué toute la nuit dans l'ascenseur de l'immeuble. Ceci n'aurait que peu d'importance pour lui si pendant ce temps un jeune couple ne lui dérobait sa voiture et ne tuait deux touristes. C'est ce second crime auquel il est étranger qui amène sa perte. (Français 1957. Prix Louis Delluc 1957)
9:00—Rue des Pignons
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-nuit: "Le Signe de Vénus". Comédie avec Sofia Loren. Une sténo-dactylo sort de chez une cartomacienne bien persuadée qu'elle est "sous le signe de Vénus" et va de ce fait trouver incessamment le mari dont elle rêve. En fait, sa cousine avec qui elle vit, beaucoup mieux dotée par la nature, lui enlève tous les soupirants possibles sans même le chercher. Elle rencontre tour à tour un "bidoniste", un poète raté, et un pompier qui finit par épouser sa cousine. Elle devra se tourner vers un autre espoir. (Italien 1954)

**MERCREDI 28 JANVIER**

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Fanfreluche (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Bohème (C)
8:00—Hors jeu
9:00—Prenez le volant
10:00—Les Incorruptibles
11:00—Cinéma: "Les encerclés". Comédie dramatique avec Jacques Higelin, Brigitte Fontaine, Rufus et Jacques Seiler. Deux fils de familles bourgeoises font des études d'administration. Ils n'acceptent pas cependant l'organisation de la société où ils vivent et la contestent en organisant des canulars. (Français 1967)



# ARTS et LOISIRS

### Le Cinéma 3

Enfin une innovation!

Le Cinéma 3 offre au public des films dans leur version originale avec sous-titres en anglais. Tentative heureuse que l'on aimerait voir couronnée de succès.

"Le vieil homme et l'enfant" était toujours à l'affiche au moment où nous écrivions ces lignes. Film d'origine française, où le jeune Alain Cohen partage la vedette avec Michel Simon, qui, malgré son âge avancé, reste un excellent comédien. Simon, dans son rôle de grand-père bourru mais bon, nous fait passer par plusieurs états d'âme, de la joie aux larmes. Il représente dans ce film le cas typique de beaucoup de Français antisémitiques de l'époque trouble de la dernière guerre. L'enfant "Juif", lui, représente le gamin de Paris, très "gavroche, déluré".

L'amitié qui naît entre les deux, grâce à l'ignorance du vieil homme quant à l'origine de l'enfant, nous fait penser à l'amitié qui pourrait naître entre les peuples s'ils arrivaient à passer outre à leurs différences raciales.

D'un film léger et amusant, parfois grave, l'auteur nous donne matière à réflexion.

Très bon film à voir et même à revoir.

### L'U.N.F. se réveille-t-elle?

Après une dégringolade vertigineuse, l'Union Nationale Française semble vouloir se réveiller!

Nous avons pu constater, pour la fête des Rois, une affluence et une ambiance que nous n'avions pas vues depuis longtemps dans cette organisation.

Après une attente assez longue au vestiaire, qui a eu pour effet de fâcher quelques personnes, un excellent orchestre, qui jouait pour la première fois à l'U.N.F. et que les invités espèrent revoir sous peu, dérida bien vite tout le monde.

Une charmante reine, Madame Alberola, fut élue selon la coutume et couronna à son tour le roi de son choix, en l'occurrence, Monsieur Prince, qui l'était resté trop longtemps!

La diminution des rafraichissements n'a pas empêché la foule de danser avec entrain sur la piste jusqu'à la fin.

D'après son président, Monsieur Schmitt, "l'U.N.F. repart sur des bases nouvelles". Elle s'est aperçu que les gens boudaient les soirées et elle a décidé d'offrir à ses fidèles habitués et aux nouveaux venus — en espérant des revenants — un programme intéressant à l'occasion du centenaire de 1970.

L'U.N.F. prépare pour le 31 janvier une soirée qui devrait dépasser la précédente en qualité. Un programme très intéressant nous y est proposé.

Nous espérons que l'Union Nationale Française a compris la leçon, à savoir qu'il faut parfois donner pour recevoir.

U.N.F., un club à suivre.

Jean-Pierre Bouvencourt

• • •

**N.D.L.R. — M. Bouvencourt s'est offert pour donner des commentaires sur l'actualité artistique ou récréative au Manitoba français, soit, en particulier, le théâtre, les films, les programmes de télévision, les bals et autres soirées du genre dans les milieux francophones. M. Bouvencourt invite ses lecteurs à lui faire part de leurs impressions et de leurs suggestions au sujet de sa critique. On pourra les faire parvenir à la Rédaction ou les lui adresser directement au: 177, rue Bertrand, St-Boniface 6, Man.**

# La Campagne du Bonheur à CKSB

Les dons reçus en 1969 pour la Campagne du Bonheur de CKSB ont totalisé $1,432.30, le montant le plus élevé recueilli depuis le début de cette institution. Tel que promis, la moitié de cet argent a été donné pour aider à soulager la misère au Biafra: soit $716.15 remis à l'organisation "Développement et Paix", qui s'est occupée de les faire parvenir aux agences qui s'occupent directement du ravitaillement des victimes de la guerre civile nigérienne. L'autre partie des dons a servi, encore cette année, à apporter un peu de bonheur aux familles dans le besoin, pendant la saison des Fêtes. Plus de $500 ont été dépensés pour offrir des paniers de provisions à des nécessiteux, aussi bien dans la ville qu'à la campagne, et un chèque de $100 a été remis à la Société d'Aide à l'Enfance du Manitoba, section St-Boniface.

Il serait bon de souligner cette année la participation active des groupes de jeunes qui avaient organisé dans leurs paroisses ou leurs écoles respectives des quêtes dont les recettes ont été envoyées à la Campagne du Bonheur. Ces dons, et ceux de centaines de personnes — souvent anonymes — ont permis l'immense succès de cette campagne. Les remerciements des bénéficiaires démontrent bien que cette générosité n'a pas été vaine.



## GUIDES CATHOLIQUES
## *Sous le trèfle d'or*

**Jubilé de diamant**

Pour célébrer le jubilé de diamant de la fondation universel du guidisme, les Guides catholiques du diocèse de St-Boniface ont organisé un banquet qui eut lieu le 14 janvier au Centre St-Louis, angle Provencher et Nadeau. A 7 h du soir, toutes les Guides présentes se sont donné la main afin de former une chaine d'amitié et renouveler leur promesse, en pensant que dans le monde entier, pendant douze heures consécutives d'autres groupes faisaient de même.

M. l'abbé Raymond Roy, curé de la paroisse cathédrale, ainsi que M. l'abbé Félicien Juneau, aumônier diocésain, et plusieurs autres aumôniers des paroisses environnantes, ont gracieusement accepté de venir partager nos agapes. La première commissaire du diocèse, Sr Evelyne Brodeur, Oblate, exprima sa joie de se retrouver parmi quelques-unes des Guides qui formaient la première compagnie à St-Boniface il y a 35 ans. Elle nous relata quelques faits des camps des premiers temps du guidisme à St-Boniface, alors que Mgr Léo Blais en était le premier aumônier et fondateur dans le diocèse.

Plusieurs anciennes commissaires et guides de différentes parties de la province vinrent s'unir au groupe pour célébrer ce jubilé. Entre autres, on remarquait Mmes Marguerite (Stanners), Mae et Lucille (Lacerte) Dolan, toutes deux de Grafton, D.N.

Malgré la température inclémente, l'assistance était joyeuse, et les chants dirigés par l'abbé Juneau ne manquaient pas d'entrain.

Merci à toutes celles qui sont venues se retremper dans le guidisme.

# Manitoba Theatre Centre

**Théâtre de Mime**

La seule troupe de Théâtre de Mime au Canada et une des rares au monde viendra donner des représentations au Manitoba aux mois de février et Mars pour le Manitoba Theatre Centre.

Adrian Pecknold, le directeur du Canadian Mime Theatre, fonda la troupe avec Richard Bennett, de Stratford, et s'installa à Niagara-on-the-Lake, Ont. Au cours de l'été, le Théâtre de Mime donna cent représentations.

M. Pecknold y amena Harro Masco, de Montréal, avec qui il avait étudié à Paris sous Jacques Lecoq. Le programme sans paroles qu'ils présentèrent fut immédiatement populaire. Au Manitoba on offrira trois programmes pour le MTC.

Entre le 25 février et le 24 mars, le Canadian Mime Theatre présentera ses programmes dans quarante écoles secondaires du Manitoba.

Un programme pour adultes sera offert quatre dimanches de suite à "The Warehouse", avenue Rupert. La présentation de Pâques, pour enfants, sera "The Circus". Douze représentations auront lieu à 11 h 30 a.m. et à 2 h 30 p.m. du 30 mars au 4 avril, au Playhouse.



# Chevaliers de Colomb

**Conseil St-Boniface no 3158**

**Grande loterie**

Le temps passe! Tous les billets doivent être rentrés pour le 28 février. Dépêchons-nous d'en vendre le plus possible. C'est le temps de les sortir de vos tiroirs si vous ne voulez pas "manquer le bateau".

**Partie de cartes**

Pour ceux qui l'ignorent encore ou qui l'auraient oubliée, la date est fixée au 25 janvier. Ceux qui ont assisté à nos parties de cartes dans le passé ne l'ont pas regretté. Profitez-en! Ça ne vient qu'une fois par année.

**Soirée des "Ex"**

La soirée annuelle des "Ex" est pour le 9 février au Club St-Michel. Venez-y, ça en vaut la peine.

Quelquefois, une personne veut aider quelqu'un dans le besoin. Mais, financièrement ou physiquement, elle ne peut rien faire. Dans ce cas, pensez à la force de la prière. Tout est possible à Dieu. Comme le mentionnait un prédicateur l'an dernier, Dieu est plus enclin à exaucer nos prières quand elles sont libres de tout égoïsme et en faveur de notre prochain. Si vous le pouvez, donnez généreusement, en remerciant Dieu de vous avoir donné du surplus, car ainsi vous faites la volonté de Dieu. Une seule chose, évitez l'orgueil en aidant votre prochain. Les biens que vous distribuez appartiennent à Dieu. Une attitude hautaine ne fait que blesser le bénéficiaire.

**Après-Tout**

**Le tueur silencieux**

# L'oxyde carbone

Les gaz toxiques, non les brûlures, sont la cause la plus commune de mortalité par le feu. Ceci s'applique particulièrement à la mortalité résultant d'un feu couvant dans un matelas ou dans des meubles rembourrés.

Lorsque vous voyez les pompiers en train de défoncer le toit d'un édifice en feu, c'est précisément pour en laisser s'échapper les gaz d'oxyde de carbone et faciliter les manoeuvres de sauvetage.

**Chronique sportive**

# Tony Esposito fait enrager Claude Ruel, mais réjouit les partisans des Black Hawks

par Jacques LEMOYNE

Si vous regardez le classement individuel dans la Ligue Nationale, vous trouverez le nom de Tony Esposito en tête de la colonne réservée aux gardiens de buts. Il a en effet conservé la meilleure moyenne et mène pour les blanchissages. Et vous vous souvenez alors que la direction des Canadiens, et Claude Ruel en tête, ont laissé partir Esposito au repêchage et vous vous demandez alors comment il se fait qu'un tel groupe d'hommes, rusés et connaissants, ait pu commettre, collectivement, une telle erreur d'appréciation? Pourtant, dans le monde du sport, cela se voit souvent. Un joueur change d'uniforme et devient une vedette. Tony Esposito fait mieux: il change d'uniforme et il revient mettre à la torture son ancien club et son ancien instructeur. N'a-t-il pas blanchi les Canadiens à trois reprises cette année? Claude Ruel n'aime pas parler de cela bien entendu, mais au lieu de rappeler les erreurs d'Esposito, erreurs qu'il n'a pas su corriger à titre d'instructeur, Ruel ferait bien d'admettre son erreur de jugement, et celle des dirigeants du Tricolore et de n'en plus parler. Esposito a échappé aux observations de la direction des Canadiens qui n'a pas su trouver en lui un bon gardien de buts, probablement parce que le Canadien a tellement de bons joueurs dans ses filiales qu'on calcule qu'on n'a pas de temps à perdre à enseigner à un joueur comment jouer, s'il ne le sait pas en arrivant à la Ligue Nationale.

Il est amusant de voir les Black Hawks de Chicago profiter d'une erreur des Canadiens alors qu'eux-mêmes ont commis une bourde de taille en laissant partir l'autre Esposito! Mais reconnaissons que Chicago a su admettre son erreur depuis. La direction des Canadiens est trop occupée avec ses joueurs pour perdre son tempes en regrets futiles. Si Rogatien Vachon ne fait pas l'affaire, Phil Myre le remplacera, et s'il ne fait pas l'affaire, il y en a plusieurs autres perdus dans des clubs-écoles qui pourront aider la cause du Tricolore. Il n'y a qu'un seul point inquiétant à l'horizon: le repêchage la saison prochaine. J'ai l'impression que Vancouver et Buffalo vont ressembler étrangement à une version diluée des Voyageurs et des Canadiens junior! Et pour revenir à Esposito n'est-ce pas que ces "erreurs de jugement" nous laissent songeurs, car si elles se commettent dans le sport où seuls les experts surnagent, qu'arrive-t-il dans la vie ordinaire où hélas, les experts, les vrais, sont encore plus rares?

**Bobby Orr**

Il n'y a pas à dire le hockey n'a pas fini de nous étonner. Voilà maintenant qu'un joueur de défense occupe la première place chez les compteurs et qu'il semble devoir s'y maintenir. Il y a bien les sceptiques qui disent qu'on fait cadeau de trop de passes à Orr, mais je ne crois pas cette théorie. Il y a trop de gens autour de la glace qui surveillent le jeu pour ne pas se rendre compte s'il y a supercherie. Orr est un joueur spécial, doué d'une endurance remarquable, qui joue deux fois plus que les autres joueurs et qui possède aussi bien l'art d'attaquer le filet des adversaires que celui de défendre les siens, bien que je pense que sa force défensive laisse parfois à désirer. Mais si Orr est souvent sur la glace quand l'adversaire compte, n'oublions pas non plus qu'il joue longtemps pendant une même période et que c'est ce qui explique ce fait. Mais il y a une chose que personne ne peut nier: Orr est un as qui soulève les foules, qui donne son plein rendement et qui évolue avec une élégance remarquable. On lui avait prédit un avenir magnifique. Il n'a pas failli à la tâche et depuis ses beaux jours comme joueur junior il n'a cessé de réjouir le coeur de ses instructeurs. L'an dernier, durant les séries éliminatoires j'avais trouvé Serge Savard meilleur que Orr. Cette année qui oserait se comparer à la vedette des Bruins?

Et tandis que Orr attire les foules partout où il passe, Phil Goyette maintient son allure et demeure tout près de Orr. Il attend sans doute l'occasion pour essayer de le dépasser mais je doute qu'il puisse réussir si la saison se termine normalement pour Orr. Il est en tête et je suppose qu'il y restera. Il y a toujours la possibilité que Bobby Hull se mette en marche soudainement, mais le temps passe et l'as des Black Hawks semble éprouver de la difficulté à trouver le fond du filet. Ceci nous porte à penser que si on a pu développer un joueur comme Orr, rien n'empêche une équipe de l'expansion de trouver elle aussi des joueurs de ce calibre. On y arrivera certainement un jour et avec le système de repêchage des juniors il n'y aurait rien de surprenant si des équipes comme les Canucks de Vancouver parvenaient en premier à trouver, accidentellement, un joueur magique comme les grandes vedettes de l'heure. Le repêchage à 14 clubs veut dire qu'avant qu'un joueur ne revienne, il faut attendre 15 tours: les Canadiens vont souffrir de cette situation, surtout s'ils sont les derniers à repêcher des joueurs, et leurs propres joueurs par-dessus le marché. Mais le hockey en général profitera de cette situation qui donne déjà de bons résultats.

**Les juniors**

Le système du repêchage actuel et de la liste de protection permet au plus grand nombre d'avoir des chances de jouer dans la Ligue Nationale. Il est vrai que le calibre du jeu n'est plus le même qu'il y a quatre ans par exemple. Il faut voir des joutes pour s'en rendre compte. Je ne parle pas de la télévision où l'action, parce que réduite à un plus petit écran, parait plus rapide, mais je parle d'assister aux joutes de la Ligue Nationale de façon assez régulière. Je ne crois pas cependant que cela va durer pendant plusieurs années encore. Le calibre du jeu, chez les juniors, va en s'améliorant. La puissante ligue junior de l'Ontario offre un spectacle qui est d'aussi bonne qualité que ce qu'on voit dans la Ligue Nationale à certains soirs. D'ici deux ou trois ans, si on cesse de diluer le produit, le jeu, dans la Ligue Nationale reviendra sans doute à son niveau d'autrefois. Je ne pense pas que le nombre des candidats ait diminué même si le nombre des équipes a pu augmenter. Que des joueurs moins bons trouvent place au sein d'une équipe cela se comprend. Mais ils ne jouent que pour permettre aux vedettes de prendre quelques minutes de repos. Autrefois il était rare que les clubs comptent trois bonnes lignes. La situation n'a guère changé depuis.

On dit souvent: "pourquoi un tel ou un tel qui était fini ou qui ne semblait pas assez bon pour jouer dans la Nationale a-t-il pu continuer à jouer dans la section Ouest?". Il est évident que c'est parce que le calibre du jeu n'est pas tout à fait aussi bon, mais par contre, prenons le cas de Tony Esposito. Autrefois on ne lui aurait pas accordé de deuxième chance. Aujourd'hui on se retrouve avec un gardien de buts qui tient tête aux meilleures formations des deux ligues. Plusieurs joueurs qui ont végété dans la Ligue Américaine ont sans doute connu ce sort. Autrefois il fallait donner des résultats immédiatement. Aujourd'hui on peut être plus patient avec le résultat que bien des joueurs, plus lents à s'adapter, ont pu trouver place dans la Ligue Nationale et y brillent de façon remarquable. Phil Goyette a brillé pendant longtemps pour les Canadiens et les Rangers mais il a joué souvent à l'ombre des grandes vedettes. Mais, quand on lui a donné la chance de prouver ce qu'il savait faire, il a éclipsé tous ces gens qui ont pourtant les mêmes chances que lui de se mettre en évidence. L'expansion a parfois du bon, surtout quand cela profite à un gars aussi sympathique que Goyette.

## Evénements sportifs à l'Aréna

**Jeudi 22 janvier** — Ligue M.J.H.: Monarchs-St. James Canadians
**Vendredi 23 janvier** — Ligue W.C.J.H.: Jets-Edmonton Oil Kings
**Samedi 24 janvier** — Smockey Night: billets aux postes de radio et de télévision seulement
**Dimanche 25 janvier** — Tournoi de hockey-terrains de jeux des Optimistes
Ligue W.C.J.H.: Jets-Calgary Centennials
**Lundi 26 janvier** — Ligue M.J.H.: Monarchs-St. Boniface Saints
**Mardi 27 janvier** — Ligue W.C.J.H.: Jets-Estevan
**Du 28 janvier au 3 février** — Ice Capades

# Ford paie pour les meilleures idées

OAKVILLE, Ont. — La Société Ford-Canada a versé la somme record de $206,811 à certains de ses employés à travers le Canada à titre de rémunérations pour des suggestions faites en vertu du Programme de suggestions par les employés et de propositions par la direction. Ce chiffre représente une augmentation de $18,857 comparativement à celui de 1968.

Depuis l'inauguration du programme, il y a trois ans, les récompenses pour les "meilleures idées" en 1969 portent à près de $500,000 le montant total remis en argent, en voitures Ford neuves et en appareils Philco-Ford. Les récompenses en argent et en marchandises attribuées au cours de 1969 se chiffraient à 2,199 comparativement à 2,173 en 1968. Des suggestions ont été reçues de près de 5,000 employés de la Société Ford-Canada, dans les régions de Halifax, Montréal, Oakville, Bramalea, Windsor, Niagara Falls, Winnipeg, Regina, Edmonton et Vancouver. La participation au Programme a été étendue aux employés de l'usine de St-Thomas pour l'année 1970.

En 1968, au Canada, il y a eu 883 mortalités causées par l'emphysème, sans complication avec la bronchite. L'emphysème combiné avec la bronchite représente 969 autres cas de mortalités... un total de 1,852 mortalités causées par cette maladie respiratoire.

# Chevaliers de Colomb

**Conseil Provencher no 2450**

**Changement**

C'est pour la journée de nos assemblées régulières du Conseil. Certains de nos membres avaient exprimé le désir de les voir changer des 2e et 4e jeudis du mois à une journée plus apte à accommoder la majeure partie de nos réguliers. (Et, soit dit en passant, nous en avons des réguliers, mon cher Après-Tout). Donc, l'on décidait à la dernière réunion que nos assemblées régulières auraient lieu désormais les 2e et 4e lundis de chaque mois. La prochaine assemblée aura donc lieu le 26 janvier.

**Soirée mixte**

Après une courte assemblée d'affaires, le conférencier prendra la parole et promet à nos membres, ainsi qu'aux dames et demoiselles, une soirée intéressante. Venez donc en grand nombre de 26 janvier.

**Déjeuner-communion**

Le Grand Chevalier, frère Félix Pierson, me prie d'annoncer que le déjeuner-communion aura lieu le dimanche 8 février en l'église St-Gérard, angle Talbot et Foster, à 9 h du matin. Nous sommes toujours bien reçus à St-Gérard. Profitons de cette belle occasion et rendons-nous nombreux.

**Bistouri**

# La L.F.C. de la paroisse-cathédrale

La réunion du 6 janvier de la L.F.C. commença par la lecture des lettres dont une du premier ministre E. Schreyer nous assurant que son gouvernement tiendra compte des contre-propositions faites aux suggestions de la Commission des Frontières.

Notre groupe ayant constaté que Radio-Canada, Canal 3, présente, aux heures d'écoute familiale, des films absolument méprisables, une lettre sera adressée au responsable des programmes français pour demander un meilleur choix de films.

Mme Prince nous informa qu'une piscine n'est pas prévue dans les nouveaux plans du futur Centre Culturel. La natation étant un loisir susceptible de plaire aux jeunes et aux adultes, notre groupe décida à l'unanimité, d'insister près de MM. Gaboury et Loiselle pour qu'une piscine ait sa place au Centre.

Mme Louise Roy-Morin nous donna des informations au sujet du Festival des Voyageurs qui aura lieu à St-Boniface à la fin de février.

Un questionnaire concernant le fonctionnement de notre mouvement fut distribué aux personnes présentes afin de savoir si les réunions pourraient être améliorées. Le résultat en sera donné à la prochaine réunion. Celle-ci aura lieu le 10 février, à 8 h 15, à la bibliothèque de l'école Provencher, entrée du côté de la rue De la Morénie. Le programme sera sous forme de cercle d'étude sur le français à l'école. Le français enseigné en classe donne-t-il satisfaction? Son enseignement peut-il être amélioré? Quelles seraient les matières qui pourraient être enseignées en français? Il va sans dire que le sujet intéresse bien des gens et nous les invitons de tout coeur à s'unir à nous.

A la réunion de mars, nous aurons une démonstration culinaire par Mme Dorothy Faulconer. Des billets seront vendus d'avance, au prix de 50 cents, à toutes les personnes intéressées.

M. l'abbé R. Roy termina la réunion par un mot sur les motifs qui doivent nous inspirer. Que ce soit pour un projet ou un autre, notre raison d'agir doit être d'assurer la présence chrétienne dans le monde. A nous de savoir saisir l'occasion de mettre l'évangile en application dans les faits même les plus banals!

La Journée Mondiale des Lépreux est fixée au 25 janvier. Comme on le sait, la bataille de la lèpre, engagée par Raoul Follereau, n'est pas terminée. Un temps de réflexion... afin de se décider à être aussi généreux que possible. Les dames de la Ligue seront aux portes des églises à la fin des messes.

**M. L. D.**

# Livres reçus à la Rédaction

**SOCIOLOGIE ET SOCIETES, no 2**

Les Presses de l'Université de Montréal annoncent la parution du deuxième numéro de la revue **Sociologie et sociétés,** fondée en mai dernier.

Le numéro de novembre, qui vient de paraître, comprend six articles traitant de l'organisation religieuse (Bernard Poisson), de la sociologie urbaine (Manuel Castells), de la théorie psycho-sociologique de l'aliénation (Robert Sévigny), du système d'action des sociétés (Alain Touraine), de la grève de l'amiante au Québec (Hélène David) et des mobilités professionnelles au Québec (Jacques Dofny et Muriel Garon-Audy). Ces articles sont suivis d'une note de recherche de Pierre Roberge sur "la loyauté des travailleurs aux organisations syndicales". Enfin, Nathan Keyfitz étudie le problème de l'inégalité des partenaires dans la Confédération canadienne et Marcel Rioux se demande si des colonisés peuvent devenir des partenaires égaux.

La revue **Sociologie et sociétés** traite particulièrement des problèmes de la société québécoise, à la fois terrain de recherche immédiat et lieu de rencontre de deux cultures modernes majeures: française et anglo-saxonne. La collaboration des meilleurs sociologues contemporains, américains et européens, est assurée à la revue dont le but premier est de promouvoir les travaux des sociologues appartenant aux universités de Laval et de Montréal, et plus généralement au milieu universitaire québécois, tout en établissant un dialogue international. Les articles, présentés en français, sont suivis de résumés en français, anglais et espagnol.

**Sociologie et sociétés,** revue semestrielle publiée par les P.U.M. Abonnement annuel: $5.00; le numéro: $3.00.

**GUIDE PASTORAL DU MARIAGE**

**par l'Assemblée épiscopale de la province de Québec**

La loi permettant la célébration civile du mariage dans la province de Québec est un signe assez éloquent que la situation faite au mariage chrétien dans notre milieu a beaucoup évolué ces dernières années. Lors de la mise en application de cette loi, les évêques catholiques du Québec ont publié une déclaration destinée aux fidèles et leur suggérant la façon d'accueillir cette nouvelle législation. Néanmoins c'est l'ensemble de la pastorale du mariage que toute l'évolution actuelle invite à repenser.

Le présent guide s'inscrit dans le prolongement de la déclaration des évêques sur le mariage civil, mais il intéresse, lui, l'ensemble de la pastorale du mariage chrétien et il s'adresse à ceux qui en sont les responsables, plus spécialement à tous les pasteurs. Il convient, qu'en un point aussi important de la pastorale, des orientations communes soient prises dans tous les diocèses de la province.

Elaboré en liaison avec de nombreux laïcs, pasteurs et théologiens, ce guide propose aux prêtres et à tous ceux qui aident les fiancés à se préparer au mariage, une vision théologique et des attitudes pastorales qui feront d'eux des éducateurs de la foi et des conseillers plus avertis.

Le **Guide pastoral du mariage** par l'Assemblée épiscopale de la province de Québec. En vente dans toutes les librairies et à Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, Qué. $1.00.

# Chevaliers de Colomb

**Conseil Goulet no 3681**

**Soirée**

La soirée spéciale, organisée par le frère Wilfrid Morin et son comité, aura lieu le samedi 24 janvier au Club Traverse. L'entrée est gratuite et les dames sont bienvenues.

Après le froid rigoureux de la dernière fin de semaine, les frères et leurs dames pourront venir se réchauffer au Club Traverse où les organisateurs les attendent avec un programme plein d'entrain.

Le mot d'ordre cette semaine: à samedi soir!

**Çà et là**

Avez-vous vendu vos livrets du grand tirage annuel? Pensez-y! Que de choses le gagnant pourra faire avec cinq mille dollars!

Les joueurs de cribbage deviennent impatients... à quand le fameux concours?

**Ligue de 5 quilles**

| Equipe | Points |
|---|---|
| McCarthy | 43 |
| Rougeau | 37 |
| Jubinville | 36 |
| Sala | 33 |
| Théorêt | 30 |
| Nolin | 27½ |
| Morier | 27 |
| Girard | 18½ |

**Rigoletto**

# Décès

## Au Manitoba

**LORETTE —**

**M. Eugène Cournoyer**

Le lundi 5 janvier, vers 3 h p.m., est décédé à la demeure de M. Denis Dorge, M. Eugène Cournoyer, âgé de 86 ans, 11 mois et 18 jours, muni des derniers sacrements et entouré de son épouse, de M. l'abbé H. Perron, curé, et de ses enfants.

Né à Spenser, Massachusetts, le 17 janvier 1883, M. Cournoyer vint avec sa famille à Lorette en 1889 et y épousa Mlle Antoinette Manaigre en 1912. Il continua de résider à Lorette jusqu'à sa mort. M. Cournoyer se dépensa beaucoup pour les activités de la paroisse. Il fut commissaire d'école, conseiller de la municipalité Taché, syndic et Chevalier de Colomb et s'occupa des loisirs de la jeunesse pendant plusieurs années.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire Coutu par M. l'abbé Perron, après quoi un goûter fut servi chez M. Aimé Dumaine, d'Ile-des-Chênes.

Les funérailles eurent lieu le mercredi soir 7 janvier, à 8 h, en l'église de Lorette. Les Chevaliers de Colomb s'étaient rendus responsables des prières récitées avant le service. La messe fut concélébrée par M. l'abbé Perron, assisté de M. l'abbé Julien Lévêque, ancien vicaire de Lorette, et de M. Emilien Dorge, gendre du défunt. Le chant fut exécuté par la chorale de Lorette, sous la direction de Sr Dupont et de l'aide précieux de M. Louis Molin, d'Ile-des-Chênes. Mme Jeannine Porteous touchait l'orgue.

Les porteurs honoraires étaient MM. Louis Marcoux, Marius Lacasse, Ubald Desorcy, Henri Bissonnette, Léon Desmarais et Gaston Bohémiers; les porteurs actifs, MM. Denis Ross, Roland Cournoyer, Raymond et Charles Dumaine, Joseph et Louis Dorge, tous petits-fils du défunt. MM. Armand Cournoyer et Gilbert Ross, petits-fils, firent la quête.

Au sanctuaire on remarquait M. l'abbé Marcel Dacquay, d'Ile-des-Chênes, les Pères Adéodat et Charles Ruest, Charles Comeau et Gaston Lebleu, O.M.I. Parents et amis remplissaient la nef de l'église.

Les dames de la Ligue de Lorette, sous la présidence de Mme Louis Jeanson, servirent un goûter à la salle paroissiale.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un frère, Gaspard, de Lorette; une soeur, Mme Alexandre Arpin (Aurore), de Port Arthur; trois fils, Joseph, Jean et Gérard, de Lorette; huit filles, Mme Jean Dufresne (Emma), de Montréal; Mme A. Dumaine (Laurence), d'Ile-des-Chênes, Sr Rose Cournoyer, religieuse de St-Joseph de St-Hyacinthe, actuellement à Sandy Bay, Mme Télesphore Dorge (Ida), de St-Boniface, Mmes P. Raynaud (Germaine), Denis Dorge (Rita), Aurèle Ross (Thérèse) et Léo Dubois (Adèle), toutes de Lorette; 71 petits-enfants et six arrière-petits-enfants. Quatre fils le précédèrent dans la tombe: René, Armand, Alfred et Rodolphe.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Lorette le 8 janvier. Un diner fut ensuite servi chez M. D. Dorge à tous les enfants.

* * *

**N.-D.-DE-LOURDES —**

**Mme Pierre Vuignier**

La mort est venue ravir à l'affection des siens, une des bonnes paroissiennes, âgée de 85 ans et 11 mois, dans la personne de Mme Pierre Vuignier.

Née Séraphine Roch à Le Chatelard, Suisse, le 4 février 1884, elle vint à Notre-Dame-de-Lourdes avec sa famille alors qu'elle était toute jeune adolescente. Le 26 novembre 1907 elle épousa M. Pierre Vuignier, de Rathwell, et alla résider dans cette paroisse. Encore toute jeune épouse, Dieu vint chercher son époux en 1929, et elle continua sur la ferme avec ses enfants jusqu'en 1962 alors qu'elle se retira au Foyer Notre-Dame. Le 14 janvier, elle rendit son âme à son Créateur, ayant conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Irène, de Winnipeg; deux fils, Henri-Benoît, de Rathwell, et Raphaël, de Notre-Dame-de-Lourdes; deux frères, Dominique, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Edouard, de New Westminster, C.-B.; une soeur, Mme Rosa Charrière, de Romanens, Suisse, et un grand nombre de neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu le samedi 17 janvier. La messe de Requiem fut concélébrée par M. l'abbé L. Roy, curé, et M. l'abbé Noël Delaquis. Servaient à l'autel: Claude et Luc Vuignier, petits-fils, et Jean, Pierre et Robert Collet, petits-neveux de la défunte. Les porteurs furent MM. Marcel, Gabriel, Henri et Albert Roch, Adélard Vuignier et Albert Collet, tous neveux.

La quête fut faite par MM. Léon Jamault et Joseph Bosc. La chorale paroissiale fit les frais du chant durant la messe.

* * *

## En Saskatchewan

**GRAVELBOURG —**

**Mme Angelina Nogue**

Mme Angelina Nogue est décédée au Foyer Youville de Gravelbourg le dimanche 4 janvier, entourée de sa famille et des dévouées Soeurs Grises.

Née à Montréal le 28 février 1880, Mme Nogue y épousa M. Joseph-M. Nogue en 1902. Ils s'établirent, en 1909, sur un homestead à Milly, près de McCord, Sask., d'aujourd'hui.

Vraie pionnière prête à aider ses voisins, Mme Nogue a toujours abrité les missionnaires des premiers temps, qui se servaient de sa huche à pain comme autel. Après la messe dite dans son humble foyer, ceux qui étaient venus de loin mangeaient toujours avant de retourner chez eux. Son exemple et celui de son mari, ainsi que leur dévouement aux oeuvres paroissiales, contribuèrent à la floraison de deux vocations religieuses: celle du Père G. Nogue, O.M.I., et de Soeur Angéline, F.d.l.C. La famille Nogue déménagea à Gravelbourg en 1937.

La défunte laisse dans le deuil trois filles, Annette (Mme Hector Hébert), de Gravelbourg, Marguerite (Mme Sylvio Laverdière), de Bengough, et Anna (Mme Stan Leblanc), de Calgary; six fils, René, de Vancouver, Jean-Baptiste, de Gravelbourg, le Père Gérard, O.M.I., de Marieval, Joseph, de McCord, Arthur, de Georgetown, Guyana, et Eugène, de Calgary. Son époux la précéda dans la tombe en 1946, et une fille religieuse, Juliette, en 1966.



**Avis aux abonnés**

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

## Remerciements

**LORETTE —**

La famille Cournoyer, par la voix du journal, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du décès de M. Eugène Cournoyer, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes, fleurs, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre manière. Un merci spécial à Sr Hélène Dion, supérieure, aux membres de la L.F.C., à M. Louis Molin, à l'organiste et à la chorale, sans oublier M. l'abbé H. Perron, curé, qui s'est rendu au cimetière pour réciter les dernières prières. Un merci aussi au docteur Normandeau et aux deux employés de la chapelle funéraire Coutu.

* * *

**N.-D.-DE-LOURDES —**

Les familles Vuignier et Roch désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui, d'une manière ou d'une autre, leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Séraphine Vuignier. Un merci spécial aux religieuses et au personnel du Foyer pour les bons soins rendus à Mme Vuignier durant son séjour comme résidente du Foyer; au Dr Hubert Delaquis, à M. l'abbé L. Roy, aux membres de la chorale, ainsi qu'à tous ceux qui, malgré le grand froid, ont assisté aux funérailles.

* * *

**PRINCE-ALBERT —**

Mme Madeleine Blondeau et les familles Blondeau et Hanotte désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Paul Blondeau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes, visites ou par assistance aux prières et aux funérailles. Un merci tout spécial à Mgr Laurent Morin, qui chanta le service, ainsi qu'à M. l'abbé Arsène St-Pierre qui dirigea les prières. Merci aussi aux nombreux membres du clergé qui assistèrent aux funérailles, à M. l'abbé Gaëtan Deschamps, aumônier, aux religieuses et infirmières de l'hôpital Ste-Famille, aux dames de St-Louis et Prince-Albert qui ont servi un gouûter après la messe, aux porteurs, à l'organiste et à la chorale sous la direction de Soeur Ouellette.

# Une expérience avec les jeunes de Prud'homme

PRUD'HOMME — Dans notre belle petite paroisse de Prud'homme (environ 50 familles, 200 élèves à l'école et douze enseignants de la 1ère à la 12e année), nous avons la Croisade Eucharistique depuis longtemps et nous avons eu la "Jeunesse en Marche" (J.E.M.) depuis qu'elle existe comme telle. Quand l'organisation était difficile à l'école, nous nous rendions au pensionnat.

Cependant, depuis quelques années, l'organisation et le fonctionnement de ce mouvement devenaient de plus en plus difficiles puisque la direction de l'école est maintenant entre les mains de non-catholiques et nous n'avons plus de pensionnaires.

Il y a deux ans, malgré les difficultés nous avons réussi à maintenir notre mouvement; nous tenions alors nos réunions à l'heure du midi; ceci affectait les jeux de l'école et donc affectait aussi la surveillance, etc.

L'année dernière, nous avons eu l'aide d'une religieuse de Sion. Celle-ci a accepté de continuer le mouvement à l'école.

Cette année, nous n'avions que deux religieuses enseignantes (1ère et 2e années), et aucun professeur laïc assez intéressé pour se donner à la noble cause. Que faire?

J'ai pensé longtemps... J'ai prié longtemps... Que faire? Que faire?

J'enseigne à Vonda où je voyage chaque jour (10 milles), mais je suis paroissienne de Prud'homme, et chaque dimanche, des jeunes me demandaient: "Quand commençons-nous en J.E.M.? Nous aurons la J.E.M.? Avez-vous commandé les bulletins?".

Enfin une idée commence à germer... Je voudrais bien établir la J.E.M. au plan paroissial. Les Chevaliers de Colomb?... Les dames de la Ligue?... Pensons et prions encore...

J'en parle à quelques dames; l'idée fait son chemin, et à la réunion des dames en octobre, je propose le projet et je demande s'il y aurait des volontaires...

Merveille de merveille... six dames se disent très intéressées et prêtes à s'initier. Voici donc le schéma qui est sorti de cette réunion: La J.E.M. devient un projet des dames de la Ligue; les Chevaliers, qui ont leur réunion de l'autre côté du mur, sont très en faveur et aideront au besoin; M. le curé est très heureux; puisque j'étudie mon bulletin, j'invite les dames responsables à venir étudier avec moi une fois le mois; nous écrivons une lettre pour être distribuée à toutes les familles afin de ne recueillir que des volontaires; j'invite Soeur Marie, du comité diocésain; elle viendra vendredi, aura une grande réunion avec les dames responsables, puis samedi les jeunes viendront et on s'organisera.

Bravo... Ça y est... Merci Seigneur... Merci à la C.W.L.

Le tout s'est déroulé comme prévu avec les résultats que voici: six dames deviennent responsables; 21 jeunes filles et 14 garçons se présentent. Nous formons cinq équipes de J.E.M. françaises et deux équipes de J.E.M. anglaises.

Mme Philippe Rivard est responsable de deux équipes ayant pour chefs... Hélène et Suzanne Fontaine. Mmes Lorette Normand et Corona Painchaud sont responsables d'une équipe ayant pour chef Colette Jeanneau. Mme Thérèse Jeanneau est responsable de deux équipes ayant pour chefs René Fontaine et Benoît Lepage. Mmes Adrien et Hervé Loiselle sont responsables des deux équipes anglaises ayant pour chefs Marc Loiselle et Louise Painchaud.

Donc: I) Une fois par mois, à l'arrivée du bulletin, nous nous réunissons, les dames et moi-même, pour une réunion d'environ deux heures; nous étudions notre bulletin, nous en jasons, nous tâchons d'en découvrir le thème, le message; nous trouvons des passages dans la Bible, nous organisons en gros nos deux réunions du mois avec leur retour, etc.

Nous aimons beaucoup ces réunions et je crois qu'elles sont une force d'unité et de vie en paroisse. Imaginez combien mieux ce serait si nous pouvions avoir M. le curé avec nous chaque fois... Ça viendra... Pour le moment le renouveau liturgique accapare toutes ses forces... Les dames responsables font rapport à la réunion mensuelle de la Ligue. Ceci est encore une grande force. Je dis que c'est la J.E.M. des mamans.

II) Les dames responsables font alors, au jour de leur choix, la réunion avec leurs petits chefs. Cette réunion se fait à la maison de la responsable ou à la maison du chef. Chaque dame fait cette réunion seule et quand elle le veut.

III) Le deuxième et le quatrième vendredis, à 7 h 30, ont lieu les réunions d'équipes (35 membres). Ces réunions se tiennent au couvent puisque nous avons les salles disponibles et puisque tous le désirent ainsi.

Chaque dame a alors son coin avec sa table, etc... à sa disposition. Les réunions se poursuivent, puis on joue ou on prend le goûter tous ensemble. On ramasse le tout en deux heures; les parents viennent chercher les jeunes, car plusieurs sont fermiers et viennent d'assez loin.

Ce qu'on a fait jusque là: On a tenu nos réunions bien régulièrement; on est allé chanter chez les personnes âgées de la paroisse à l'occasion de Noël; on a invité les membres à apporter un cadeau pour les familles pauvres; on a adopté quatre familles pauvres de Prince-Albert. On avait un cadeau pour chaque enfant. Les chefs d'équipe sont allés en auto distribuer les cadeaux, et Sr Marie les a conduits dans les familles. Nos jeunes ont donc vu la joie des pauvres en ouvrant leurs colis.

Je suis très heureuse de l'expérience. Je suis très heureuse de la situation qui nous a forcés à nous tourner vers la paroisse. Je regrette que nous n'ayons pas eu cette expérience plus tôt.

J'ai un cauchemar actuellement... Les dames me disent: "Que faire et que donner aux jeunes des 7e, 8e et 9e années?".

**Soeur Maria**

## Regina

**Alliance Française**

L'Alliance Française de Regina s'occupe d'un certain nombre de projets visant à développer la culture française. L'un de ces projets culturels a pour but de stimuler l'intérêt et la connaissance de la langue et de la culture françaises.

C'est pour cette raison que l'Alliance présentera cette année environ huit bourses pour l'étude du français, soit pendant les cours d'été à Gravelbourg, à Regina ou à Saskatoon, soit pendant la session d'automne à la Faculté d'Education, Campus de Regina, ou au Collège Bilingue de Regina.

Le montant de chacune de ces bourses sera de $100.00.

Les candidats à ces bourses peuvent être: 1) des professeurs de français, actuellement enseignant le français en Saskatchewan; 2) des étudiants ou des élèves-maîtres qui seront sous contrat pour enseigner le français en Saskatchewan avant le 30 juin 1970; 3) des étudiants du Collège Bilingue de Regina ou de la Faculté d'Education, Campus de Regina.

Les candidats peuvent se procurer des formules pour demande de bourse à l'adresse suivante: L.-A. Pétry, 11, Burton Place, Regina, Sask.

**Communiqué**

**JALONS DE LA POSTE**

Le premier commissaire, ou inspecteur des Postes, fut nommé au Canada en 1835. Un commissaire était chargé du service postal de Kingston (Ontario) jusqu'à l'est. Un autre était préposé à celui de tout le restant du Haut-Canada.



# La chronique religieuse

par Guy de Bretagne, O.M.I.

## Un Conseil Canadien de Pastorale à l'étude

Le Concile a prévu la création de conseils diocésains de pastorale. Ce souhait se réalise peu à peu. La CCC a mis à l'étude, au niveau national, un tel conseil. Un comité spécial a trois ans pour remettre un rapport sur cette question qui peut avoir une influence considérable sur l'évolution de l'Eglise canadienne. Comme le disait, à Ottawa, Mgr A. Carter, président de la CCC: "Vous avez l'appui des évêques. J'espère que vous aurez aussi celui des laïcs".

Cet appui des laïcs doit d'abord se faire sentir au niveau des paroisses, puis des diocèses. C'est une phase préliminaire indispensable d'éducation de la responsabilité de tout adulte chrétien.

En science politique, on constate la supériorité de la tradition anglaise sur celle des pays latins en fait d'esprit démocratique. Pourquoi? Parce que traditionnellement la mentalité anglo-saxonne a conçu l'éducation politique du peuple en se basant sur la participation active et progressive à la science et à l'art de gouverner, en se basant également sur la décentralisation relative et le principe de subsidiarité. Tout art s'apprend par la pratique. Et il faut commencer au commencement, d'abord au niveau local du village, de la municipalité rurale, avant de passer au provincial puis au national. Plus qu'on s'élève et s'éloigne des petits problèmes locaux, plus on prend conscience d'intérêts plus vastes et complexes en fonction du bien commun de groupes de plus en plus considérables. Pour ne pas intervenir dans tous les petits détails de chaque localité, on laisse au conseil municipal, à la commission scolaire, à la Chambre de commerce locale et autres organismes beaucoup d'initiative. Le principe de subsidiarité veut dire: à chaque niveau de gouvernement et d'activité humaine, politique, économique, et autre, laissons le plus possible les intéressés organiser eux-mêmes leur vie en tenant compte des possibilités locales et des besoins réels.

Ce conseil de pastorale permet d'espérer beaucoup pour l'avenir de l'Eglise canadienne. L'Eglise n'est pas une démocratie. L'autorité est un don divin. Son origine ne vient pas du peuple, pas plus que le salut, ou les vérités révélées, ou les sacrements ou le sacerdoce. C'est une autorité ministérielle: elle sert le peuple de Dieu mais n'est pas à son service car elle n'est pas une délégation du peuple. L'autorité rend ses comptes à Dieu. L'exercice de l'autorité par contre varie selon les temps et les lieux. Dans les époques primitives des cultures fermées, collectives, infantiles, l'Eglise a exercé le pouvoir avec un paternalisme justifié en toutes sortes d'activités. Ce travail de "suppléance", qui explique le "cléricalisme" de certaines situations passées, doit désormais faire place à une participation de plus en plus active des laïcs aux affaires de l'Eglise. Au lieu de "contester" comme de capricieux adolescents, et surtout de s'abstenir, chaque chrétien doit prendre sa place, "servir", chacun à sa place, selon ses compétences, son rôle propre, ses talents et charismes. Dans les conseils de paroisses et les organisations de la paroisse se forment des élites qui prendront leur place et leurs responsabilités au niveau diocésain et national. Un conseil de pastorale nationale sera le couronnement, non un point de départ. L'esprit de Vatican II travaille le Peuple de Dieu. Il est bon d'en constater les progrès.

## La non-violence active

Nous vivons dans un monde où règne la violence. Sans doute on peut se promener dans la rue ou entreprendre de grands voyages sans jamais rencontrer des bandits de grands chemins comme au Moyen-Age. Mais les RCMP ou FBI nous donnent des statistiques effrayantes sur le nombre des crimes commis chaque heure, chaque minute, crimes connus de droit commun s'entend.

Cet état de violence est légalisé sous le nom de guerre chaude ou froide. Elle dévore des ressources immenses en personnel et en matériel. Autre variété: immorale et non sanglante la guerre économique des temps de paix. On y consacre des sommes fantastiques; on la prépare par l'espionnage scientifique; on l'entretient par la délation. On s'y livre à une lutte sans merci entre les empires des sociétés anonymes qui prônent l'inhumaine et exclusive recherche du seul profit.

Il n'est pas étonnant que toute une frange de la jeunesse se révolte et oppose sa sous-culture équivoque au faux humanisme de leurs aînés. Pour s'opposer aux coffres-forts sans coeur on n'a rien trouvé de mieux que la lutte organisée des syndicats. Celle-ci déchire chaque corporation, les sépare en classes: ouvriers, employés contre patrons, cadres. Si l'on s'entend, c'est généralement sur le dos des consommateurs. Et comme il n'y a pas de limites à la cupidité, la vie devient de plus en plus chère. Les hommes politiques, eux aussi divisés en partis et exposés aux intérêts partisans, se contentent souvent de deux mesures.

D'où le régime d'inflation qui crée à son tour bien des misères pour les économiquement faibles. Ainsi se forme au sein de chaque société, une classe prolétarisée, pauvre, de plus en plus déshumanisée. Sans doute dans nos pays riches on se donne l'illusion de réparer les dommages en confiant les pauvres à l'assistance directe. On oublie que c'est le plus sûr moyen de leur enlever le respect d'eux-mêmes, le sens de leur dignité, de leur utilité, de leur humanité en un mot. D'autre part, cet égoïsme collectif des nations crée le même désordre à travers le monde en sorte que 80% de l'humanité doit vivre sur 18% de la production mondiale. Ce Tiers-Monde des pauvres constitue le monde de la faim, le monde de la désaffection vis-à-vis d'une organisation inhumaine. Le communisme est né de cet état de choses. Toute l'Amérique du Sud qui est catholique est dans cette situation. Elle a toléré trop longtemps un ordre social injuste, et se voit tentée de céder à son tour à la violence. Trop longtemps ces déshérités ont constaté l'inefficacité des procédés pacifiques comme l'éducation, la coopération, la lutte démocratique, les réformes légales, les institutions nationales et internationales pour un meilleur monde, tant qu'on ne changera pas des structures injustes. Très sérieusement on voit des prêtres-ouvriers, des missionnaires parler d'une "théologie de la révolution" et préconiser l'usage de la violence. Il est grand temps de rappeler à tous ces égarés que l'Evangile ne peut accepter une telle solution. A Vienne, à Freising, à Dusseldort bientôt, on voit de vrais théologiens de toutes contrées se mettre à l'étude de ces graves problèmes. Sans doute il existe une violence des riches, des abus de pouvoirs, une volonté de puissance, un orgueil de race, une cupidité sans frein, un régime et des structures avilissantes qui légalisent un "establishment" qui est un "désordre établi" protégé par les armées et la loi. Que nos penseurs nous éclairent. Que l'immense foule de vrais chrétiens, de laïcs, surtout les jeunes, se mettent à prendre au sérieux le problème social. Notre apathie est un péché d'omission. Paix aux hommes de bonne volonté. Il y en a pourtant. Quant aux structures, elles sont toujours remédiables. Notre démocratie peut faire beaucoup pour bâtir un monde meilleur, pourvu que notre non-violence devienne active.



# Chronique de CFRG

**La Saskatchewan ou le Saskatchewan?**

Entendu l'autre jour à l'émission "Langage de mon pays", une discussion, afin de savoir si l'on devait dire la ou le Saskatchewan pour désigner notre province.

Ces distingués linguistes affirment que, contrairement à l'usage établi, c'est le mode masculin qui doit être employé et non le féminin. M. Henri Bergeron, animateur de cette émission, se prononça néanmoins en faveur du féminin.

Cette polémique autour du masculin et du féminin n'est pas nouvelle, elle ne date pas d'aujourd'hui. Je pense que toute cette controverse relève d'un point essentiel que l'on néglige souvent... c'est-à-dire que l'on néglige d'établir la différence entre un fleuve et une rivière. Dans la langue anglaise, "river" désigne n'importe quel cours d'eau, tandis que la langue française fait une distinction entre fleuve et rivière. Un fleuve, nous apprenait-on en classe de géographie, est un cours d'eau qui se jette dans les mers ou les océans. Une rivière est un affluent de fleuve, donc elle ne se jette pas dans les mers ni dans les océans. Néanmoins, une rivière peut avoir aussi des affluents.

En ce qui concerne "La Saskatchewan", notre province tire son nom de la rivière qui prend sa source dans les Rocheuses, traverse la province pour aller se jeter dans le "Cedar Lake" au nord du Manitoba. Etant donné qu'il s'agit alors d'une rivière, même si elle est plus importante que certains fleuves, nous disons rivière Saskatchewan, et la Saskatchewan pour notre province. Du reste, son cours tumultueux, inquiétant et pas toujours navigable, démontre bien les caractéristiques de la féminité!

Quant aux partisans du masculin, signalons que c'est une erreur de dire "Province du Saskatchewan", il faudrait dire "Province des Saskatchewan" parce qu'il y en a deux... le Saskatchewan-nord et le Saskatchewan-sud. Mais arrêtons-là la discussion, cela pourrait nous entrainer dans un courant rapide et risquer de nous engloutir. A la semaine prochaine.

**M. M.**

# Pour les vacances les Français préfèrent la mer

Il ressort d'une enquête sur les années 1965 à 1968, publiée par la revue de l'I.N.E.E. (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques) "Economie et statistique", que les Français délaissent la montagne et la campagne pour la mer; on constate que plus de la moitié de leurs journées de vacances ont été passées dans des départements côtiers.

L'enquête attribue cet attrait croissant pour le littoral en partie à une certaine conception des vacances où le soleil et la mer seraient indispensables; celle-ci se diffuserait de plus en plus. Cette recherche d'un certain "modèle" de vacances l'emporterait sur le choix du lieu et l'éloignement de la résidence habituelle.

(BNF-20-12-69)

Accepter que les hommes soient autres que les créatures de notre imagination, c'est imiter le renoncement de Dieu. (Simone Weil)

# L'ouverture de l'année centenaire à La Broquerie

LA BROQUERIE — Préparée de longue date, l'ouverture de l'année centenaire du Manitoba, le mercredi 31 décembre, remporta un franc succès. Au dire des organisateurs, la merveilleuse collaboration de tous dans le rôle qui leur était propre fut le point le plus marquant de cette réussite.

Le président du comité du centenaire, M. Oscar Gagnon, avec l'esprit de dévouement et d'initiative qu'on lui connait, s'est merveilleusement acquitté de sa tâche plutôt onéreuse.

A 4 h de l'après-midi, un groupe d'adultes, beaucoup d'enfants et des familles entières s'étaient rendus à la salle du Centenaire pour le programme télévisé "Light up and Sing". Les discours et les vues présentées à cette émission ont fait dire à plusieurs que les Manitobains ont raison d'être fiers de leur province.

Le préfet, M. Georges Boily, adressa quelques mots et lut avec éloquence la proclamation de l'année jubilaire, après quoi il fixa le document au mur de la salle où il demeurera durant l'année centenaire '70.

Suivit un toast par M. O. Gagnon. L'assistance put ensuite déguster du gâteau du centenaire confectionné pour la circonstance par Mme Camille Boily et ses auxiliaires. La liqueur du centenaire, recette de M. Raynald Gamache, fut des plus délicieuses. Les boites à gâteau du centenaire et les tasses identiques avaient été gracieusement fournies par la Corporation du Manitoba.

A 9 h du soir, devant une foule qui remplissait l'église, se déroulèrent les cérémonies religieuses. L'entrée solennelle des invités spéciaux était rehaussée par la garde d'honneur des Guides, Scouts et Louveteaux en uniformes.

Le moment le plus impressionnant fut peut-être l'entrée d'une famille de quatre générations ayant toujours habité la paroisse, représentée par M. Pierre Laramée, âgé de 91 ans, son fils, Philippe, âgé de 60 ans, son petit-fils, Lucien, âgé de 26 ans, et son arrière-petit-fils, Louis, âgé de 12 ans.

Dans son discours de bienvenue, M. le président adressa des félicitations à la famille, particulièrement au grand-père Laramée qui a pu se rendre si vaillamment à l'invitation du comité du centenaire. Ces quatre générations, dit-il, portant le même nom, représentent près d'un siècle d'existence vécu dans la paroisse. "Par cette famille, conclut M. le président, nous voulons honorer tous les paroissiens de La Broquerie".

Une autre cérémonie très touchante fut la bénédiction du drapeau du centenaire et du sceau de la municipalité. Ce sceau municipal a une très belle histoire. Il porte les armes de la famille maternelle de Mgr Taché d'illustre mémoire. C'est ainsi que la paroisse a hérité du nom de La Broquerie, nom de famille de Mme Taché. Les paroissiens de La Broquerie ont surtout le droit d'être fiers de la devise significative de leur étendard: "Tout d'en haut". Nous devons la reproduction de ce sceau au talent artistique de M. R. Gamache qui a aussi présidé aux décors de la salle et de l'aréna.

Pour les décors de l'intérieur de l'église on doit remercier les religieuses, toujours prêtes à seconder les efforts en pareille circonstance. M. le président remercia ensuite la chorale pour le chant si bien exécuté. Il remercia tous ceux qui ont participé à la fête, tout particulièrement M. le curé pour le bon accueil qu'il réserve toujours à ses paroissiens.

Invités à parler à leur tour, M. le préfet présenta ses voeux au nom de la municipalité, et M. Léo Nadeau au nom du comité paroissial. Quant à M. le curé, il adressa la parole en ces termes: "Il faut se souvenir des disparus; si ce n'eut été de nos défricheurs, le Manitoba ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Les Canadiens français ont fait une marque certaine et solide. Le souffle spirituel qui rayonne sur nos paroisses prouve que le Christ a présidé au début et est toujours présent en 1970. Joyeux Centenaire, Heureuse Année et que tous nous continuions à être bénis de la Providence divine".

La cérémonie civique terminée, on procéda à la célébration eucharistique. Au terme de la cérémonie, la chorale chanta l'hymne du centenaire "Manitoba", dans une version française de M. Gérald Lavoie, de Dunrea. Des membres de la chorale avaient réussi à obtenir cette traduction juste la veille de la célébration.

Les feux d'artifice à la sortie de l'église ont émerveillé petits et grands. M. Jean-Léon Lord et une équipe d'hommes s'étaient occupés de ce travail complexe et délicat.

Les célébrations se terminèrent par une soirée sociale, organisée par la Chambre de Commerce, à la salle de l'aréna du Centenaire. Vers minuit, M. O. Gagnon adressa la parole aux quelque 400 invités réunis pour fêter la nouvelle année. Puis tous se souhaitèrent la bonne année, après quoi le gâteau du centenaire fut illuminé. L'orchestre des Ménestrels fit les frais de la musique. Au dire de ceux qui y ont assisté, ce fut une soirée joyeuse et entrainante.

### Concert de Noël

L'après-midi du dimanche 21 décembre, les Guides de la paroisse se réunissaient à la salle Roy pour une fête spéciale, dédiée aux personnes âgées du chalet et de la paroisse, à l'occasion de Noël. Elles exécutèrent chants, sketches et représentèrent la Nativité. Il ne faudrait pas oublier de mentionner les religieuses qui ont chanté deux chansons, dont une composée pour la circonstance par Sr Antoinette Normandeau.

Puis ce fut aux adultes à présenter un numéro. Grâce à l'initiative de Mmes Elas Gauthier et Narcisse Fournier, une amusante comédie "Une soirée chez Mme Marignon" fit rencontrer Séraphin et Donalda, le père Ovide et sa Lionne, M. Chevron et sa femme, Alexis, et, bien entendu, M. le notaire.

A la demande de Sr Anna Gosselin, cette pièce fut aussi présentée au Foyer Youville à Ste-Anne le 18 décembre.

### Malades

M. et Mme Elzéar Viens et des membres de leur famille ont subi des blessures assez graves lors d'un accident survenu le 4 janvier dernier.

### Reconnaissance

En ce commencement d'année '70, les paroissiens, ainsi que les résidents du chalet, après avoir joui de quelques mois de confort dans leur petit logis, réalisent le travail énorme accompli par les membres du comité du chalet pour mettre sur pied un projet d'une telle envergure et désirent les en remercier très sincèrement.

Que d'heures dépensées bénévolement, que de travail donné gratuitement, que de casse-tête pour le président, sans oublier les ouvriers de la dernière heure qui ont donné un dernier coup de main pour que tout soit prêt en temps pour le déménagement.

### La Guignolée

Comme par les années passées, les jeunes de la paroisse ont fait la Guignolée le 28 décembre. Bien emmitouflés et chantant des airs de Noël, ils parcoururent les rangs de la paroisse en traine à foin tirée par des chevaux pour recueillir des dons pour la Campagne du Bonheur à CKSB. Un montant imposant fut perçu au profit des pauvres et des Biafrais.

### Fiançailles

A Noël, immédiatement après la messe de minuit, trois couples ont fait bénir leurs fiançailles par le curé, M. l'abbé F. Juneau.



\+ \+ \+



# St-Malo

### Foyer pour vieillards

Les plans pour un foyer pour vieillards à St-Malo ont été soumis au ministère de la Santé et du Bien-être.

Tous les membres de la famille Jos. Goulet appuient moralement et financièrement M. Edmond Goulet qui a lancé ce projet.

Au cours d'un souper de famille le 10 janvier à l'occasion du 86e anniversaire de M. Jos. Goulet, M. E. Goulet, frère de ce dernier, a annoncé son projet centenaire.

M. René Toupin, ministre de la Santé et du Bien-être, présent à cette réunion, a annoncé que ce projet sera commencé aussitôt qu'il aura reçu l'approbation du ministère.

M. l'abbé Gabriel Poitras, ancien curé de la paroisse, a dit à cette occasion: "C'est un besoin senti partout dans la province. Nos vieillards furent souvent oubliés. La plupart d'eux sont obligés d'aller à St-Boniface, soit à 40 milles. J'approuve et appuie M. E. Goulet dans son projet".

M. E. Goulet naquit à St-Gervais, Québec, puis déménagea à Winsted, Connecticut, où pendant 40 ans il fut agent pour la Sun Life Assurance Co. of Canada. Il se retirait à 65 ans. A Winsted il a construit un foyer pour vieillards et il en était administrateur jusqu'à ce qu'il soit vendu. Il espère en construire un semblable à St-Malo.

Etaient présents à ce souper tous les enfants de M. Jos. Goulet: Mme Blanche Cormier, Philippe, Lucia, Lionel, Roland, Mme Marie-Jeanne Perrin, Mme Annette Arpin, Mme Rolande Leclerc, Mme Yvonne Rousseau, Léopold, Mme Thérèse Gauthier et Mme Germaine Coulombe. Les autres invités étaient M. l'abbé R. Nadeau, curé de la paroisse, M. Léo Marion, président de la Chambre de Commerce, M. Louis Roch, propriétaire de l'auberge de St-Malo, M. Paul Goulet, fils de M. E. Goulet, de Winsted, Conn.

• • •

### Chevaliers de Colomb Conseil no 4415

A l'assemblée générale du 13 janvier, le frère Edmond Goulet, de Connecticut, félicita les chevaliers pour leur beau travail accompli dans la paroisse. Il leur annonça qu'il partait en voyage pour revenir sous peu et leur exprima le désir d'aider financièrement la paroisse. Il promit d'assister aux assemblées des chevaliers lorsqu'il sera résident de la paroisse. Il serra la main de chaque chevalier avant de partir.

Les chevaliers poursuivirent ensuite l'assemblée. Un don de 25 dollars fut accordé au Club sportif de St-Malo, et un autre de 25 dollars aux Scouts de la paroisse.

Les chevaliers prirent en charge le musée pour l'année 1970; tout argent servira aux améliorations du musée. Le comité volontaire se compose des frères Eugène Bourgeois, abbé Nadeau, Cyrille Hébert, Antoine Gosselin, Camille Dubois et Gabriel Catellier.

Le frère abbé Nadeau remercia le frère H. Coulombe pour avoir offert ses services comme chef des Scouts, et les chevaliers pour leur don aux Scouts.

Le frère Jules Gosselin exprima le désir d'aider le frère Coulombe et l'abbé Nadeau à organiser les activités scoutes.

Un don de 15 dollars fut envoyé à une organisation de Winkler qui aide les enfants retardés. Ce don était aussi un hommage de remerciement envers M. Ralph King, qui donna une conférence bénévole à St-Malo.

Alain

# Somerset

### Filles d'Isabelle

Pourriez-vous croire qu'après le brouhaha des fêtes et la visite de la grippe en plusieurs foyers que nous soyons encore très actives? Et bien, oui, malgré la température sibérienne, plusieurs membres assistèrent à la réunion présidée par Mme Marie-Marthe Girouard, régente, le 6 janvier.

Afin de venir en aide à nos missionnaires, des dons considérables furent envoyés au Père Mulaire, en Bolivie, au Père Dufault, des missions du nord, et au Père Vielfaure, de l'Afrique.

Comme le sport semble être un facteur important du village, un don de $25.00 fut fait au Club de hockey senior Flyers.

Notre comité de bienfaisance nous annonça qu'au-delà de 300 livres de linge neuf et usagé avaient été distribuées dans la localité et envoyées aux missions. Des paniers d'épiceries furent aussi donnés aux familles nécessiteuses. Un grand merci chères soeurs pour vos contributions.

Mme Aldéa Weicker nous donna un rapport très intéressant du Congrès Rallye de la Société Farnco-Manitobaine. Elle remercia aussi Mme Bertrande Desrochers de son aimable attention, lors de ce rallye, pour les Filles d'Isabelle venues des cercles du Manitoba.

C'est avec plaisir que nous saluons trois nouveaux membres dont deux furent initiées à la dernière réunion. Ce sont Mmes Yvonne Labossière, de Somerset, et Marie Hacault, de Bruxelles. Bienvenue parmi nous.

Des plans d'avenir semblent vouloir indiquer que l'année centenaire du Manitoba sera fêtée en plusieurs occasions. Puissions-nous en faire une d'Amitié, d'Unité et de Fraternité.

Une partie de cartes du bon vieux temps et un bingo auront lieu prochainement. Peut-être aurons-nous le plaisir de se pavaner dans nos robes confectionnées, selon la mode de 1870.

Le concert de la jeune chorale de la paroisse, organisé sous la direction de Mme Marthe Poiron, remporta la jolie somme de $60.00 qui fut envoyée au Biafra. Merci aux artistes, à l'organisatrice et aux bienfaiteurs.

Prompt rétablissement à Mme Anita Poiron, qui fut hospitalisée à St-Boniface et qui est maintenant de retour au foyer; à Mmes Lucille Desrochers et Rachel Hébert, actuellement à l'hôpital de Swan Lake.

Nous vous rappelons qu'il ne faut pas manquer la prochaine réunion qui aura lieu le mardi 3 février, étant donné qu'une intéressante conférence sera donnée au même endroit et à la même heure. Au cas d'un froid intense, un autobus sera à la disposition des membres les plus éloignés.

La rédactrice

# Aubigny

### Projets du centenaire

Le lundi 12 janvier eut lieu une réunion à laquelle étaient conviées toutes les dames et demoiselles de la paroisse, afin de proposer et de discuter différents projets pour l'année centenaire. Celles qui se donnèrent la peine de s'y rendre malgré un froid polaire, sont retournées remplies d'enthousiasme. Il semble donc qu'il va se produire des choses intéressantes à Aubigny durant l'année '70, pourvu qu'on puisse embaucher l'aide du sexe fort. C'est pourquoi, une autre réunion, à laquelle il faudrait voir un bon nombre de monsieurs sera bientôt annoncée.

### Hockey

Les Aces d'Aubigny ont dû renoncer à leur renommée d'être le seul Club de la Ligue de la Rivière-Rouge qui n'avait pas encore connu de défaite. En effet, le samedi 10 janvier, ils ont été défaits par La Salle au compte de 3 à 2. Leur ardeur au jeu ne semble pas en avoir été diminuée, puisque le lendemain, 11 janvier, ils ont gagné contre Morris avec un pointage de 11 à 1.

Aux dernières nouvelles, on apprenait que les Aces ont trois joueurs qui figurent dans la liste des meilleurs compteurs de la Ligue Rivière-Rouge. Ce sont Denis Chartier, Claude Saurette et R. Oulmet.

### Amélioration

Les travaux de finition à la salle Normandin se poursuivent. Les volontaires ne sont pas très nombreux mais fidèles et persévérants. Le Centre récréatif s'améliore de semaine en semaine. Les dames surtout se réjouissent d'avance à l'idée de pouvoir travailler dans une cuisine moderne et pratique. Et si les cuisinières sont heureuses, il est naturel que tous vont en bénéficier.

# Alouette de Prairie

Cher Monsieur Brunet,

Je viens de relire pour la deuxième fois votre livre si intéressant: "Alouette de Prairie" ou Petite histoire des Franco-Manitobains.

Quelle fraicheur! quelle compréhension et quelle leçon de notre histoire franco-canadienne qui se dégagent à la lecture de ces pages pleines de charme et de vérité!

Permettez-moi de vous présenter mes sincères félicitations et de pouvoir continuer d'écrire ces souvenirs si fascinants.

Veuillez agréer mes meilleurs voeux de bonheur et de succès pour l'année 1970.

Amicalement,

**R. G. Manny,**
**St-Jean (sur Richelieu),**
**Qué., le 23 décembre 1969.**

• • •

**N.B. Ce livre est approuvé par le Ministère d'Education comme livre de référence au Service des Sciences sociales pour les bibliothèques de l'enseignement scolaire. Veuillez faire votre commande dès maintenant, vu le nombre très limité d'exemplaires disponibles.**

**Godias Brunet**

# St-Pierre

### Çà et là

M. Edmond Préfontaine, hospitalisé depuis plusieurs mois à Steinbach, fut transporté chez sa fille, Mme Jacqueline Roy, pour le diner de Noël.

M. le Dr et Mme Roland Cantin et leurs trois enfants étaient réunis, pour la première fois depuis huit ans, pour la fête de Noël avec les parents de M. Cantin, M. et Mme Yves Cantin, de Paris, France, qui vinrent passer quelque temps à St-Pierre.

M. David Côté, hospitalisé depuis le mois de décembre, revint au Manoir pour y passer une fête de Noël, égayée par un programme préparé par les Filles d'Isabelle de St-Malo.

M. Louis Larivière, des Etats-Unis et fils de M. et Mme Jos. Larivière, de St-Pierre, est décédé accidentellement lorsqu'il était en route pour venir passer les fêtes avec ses parents.

Les paroissiens attendent avec impatience le livre sur la paroisse de St-Pierre, projet du centenaire, commencé par le Père Hector Côté, C.S.V., il y a quelques années.

Deux assemblées d'animation sociale, dirigées par M. Hubert Gauthier, de la S.F.M., eurent lieu à l'école secondaire les 13 et 20 janvier.

Les comités sportifs ont reçu, le 13 janvier, des instructions d'experts afin d'améliorer les entreprises sportives dans la paroisse. Félicitations aux personnes qui prennent à coeur cette année d'aider les jeunes joueurs de hockey. Tous les samedis, le Centre récréatif jouit de la présence de près de 75 patineurs qui font partie de l'équipe de hockey mineur.

Soixante-quatre équipes de curling des paroisses environnantes prirent part au tournoi annuel. La Ligue des Femmes Catholiques s'organise pour former des équipes cette année.

Le nouvel exécutif de l'hôpital de St-Pierre pour l'année '70 comprend Mme Alfred Grant et M. Albert Marquis, réélus; MM. Jean-Paul Audette et Albert Forest, élus. Le personnel et les patients de l'hôpital, ainsi que toute la communauté, peuvent maintenant jouir des améliorations apportées par la rénovation de l'hôpital.

Félicitations à Mme Philippe Desautels, de St-Pierre, qui se vit décerner un voyage pour deux à Jamaïque lorsqu'elle fut gagnante au bingo A.R.P.

# Notre-Dame-de-Lourdes

### Bingo

Voici les résultats de la soirée de bingo du 18 janvier: prix de $15.00, Mme Géraldine Bibault, de Lourdes, et A. Paracholski, de Manitou, et Pierre Produnuick, de St-Claude; $13.00, Mlle Anita Grenier, de St-Léon, Mmes Géraldine Bibault et Ernestine Deurbrouck, de Lourdes, et Denis Bérard, de Lourdes; 10.00: Mlles Marie-Louise Rozière, de Lourdes, et Suzanne Derkson, de Morden, Mmes Marie Chanel, de Somerset, A. Paracholski et Pierre Droux, de Manitou, Agnès Pantel, Suzanne Augert et Albertine Durand (2), de Lourdes, Albert Campbell, de Miami, Laurent Dubois, de St-Claude, Roger Rondeau et Gaston Crites, de Cardinal; $5.00, Mmes Antoinette Brouzes et Géraldine Bibault, de Lourdes, Mel Murdy, de Manitou, et Pierre Produnuick (2), de St-Claude. Plusieurs gagnèrent des prix de $2.00.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 1er février, à 8 h du soir, avec un gros lot de $400.00 en 54 numéros.

### Grand bonspiel

Le lundi 26 janvier commencera le grand bonspiel ouvert. Le montant de $600.00 sera versé en prix. Il y aura quatre compétitions. Hâtez-vous de vous inscrire en vous adressant au secrétaire, René Comte (tél.: 14 Notre-Dame).

# St-Norbert

### Assemblée-rallye

Une assemblée-rallye pour la population francophone de la paroisse se tiendra au gymnase de l'école élémentaire le lundi 26 janvier, à 8 h précises. Cette assemblée est convoquée par les 15 délégués qui ont assisté au congrès de la S.F.M. à St-Boniface. On promet d'être court. Bienvenue à tous.

# Dunrea

### Vie péruvienne

Les paroissiens ont pu suivre avec grand intérêt et vivre aussi un peu en esprit, ce qui est le lot quotidien de M. l'abbé Dan Morand, frère de M. le curé, prêtre missionnaire à Chiclayo, Pérou. Il est venu de ce lointain pays récemment, accompagné d'un jeune séminariste péruvien. Il célébra en langue espagnole la messe du dimanche 11 janvier, servi par son jeune compagnon de route. On se serait cru au Pérou, et avec un peu d'imagination, on pouvait voir et entendre la foule des fidèles mêlant leurs voix chantantes à celles du célébrant et de son acolyte.

En une conférence des plus intéressantes, M. l'abbé D. Morand fit un exposé fort explicite de la vie de ces gens si bien résignés à leur sort tout en tentant de l'améliorer naturellement.

Le soir de ce même dimanche, on put assister à une fort intéressante veillée à la salle paroissiale au cours de laquelle, par des diapositives présentées par le jeune séminariste du Pérou avec explications appropriées par M. l'abbé Morand, le distingué visiteur promena ses auditeurs par les rues, les monts et chemins parfois tortueux de ce pays, si cher à son coeur missionnaire.

Après un repos de quelques minutes, M. l'abbé Morand répondit, au meilleur de sa connaissance, aux questions posées par l'assistance; puis un délicieux goûter, servi par les dames de la C.W.L., clôtura cette intéressante réunion.

### Club des 200

Les élus du sort au dernier tirage furent Mmes Brenda Smelt et Jack Hyrich et M. Terry Lakin. Les responsables étaient Mme Pierre Tetro et M. Jack Hyrich. Mme Théo Boulet est l'organisatrice en tête.

### Rapport paroissial pour l'année écoulée

Il y eut 11 baptêmes à Dunrea, 11 mariages et 3 confirmations pour enfants en danger de mort. Le sacrement des malades fut administré en cinq occasions.

Personne n'a le droit d'être heureux tout seul. (Raoul Follereau)

# Ste-Agathe

### Concours de la reine

L'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de Ste-Agathe aura lieu le jeudi 29 janvier, à 8 h du soir, dans la salle de l'école intermédiaire. M. Murray Bater, gérant de la Chambre de Commerce du Manitoba, sera l'invité d'honneur. Un rapport sera donné sur les activités de l'année.

Espérons qu'on se rende nombreux à cette assemblée importante. Un café sera servi.

Le concours pour "la reine centenaire de la Chambre de Commerce de Ste-Agathe" est en marche. Les candidates sont les suivantes: Rita Courcelles, Irène Pilon, Jeannette Courcelles, Gloria Dorge, Madeleine Lemoine, Carole Aubry, Marilyne Beaudry, Jacqueline Dumesnil, Jenny Anderson, Henriette Oulmet, Maria Lécuyer et Nicole Dumesnil. Donnons-leur notre appui.

Les billets sont en circulation. Le couronnement aura lieu le 14 mars.

# NOUVELLES INTERNATIONALES



**Union Soviétique**

## Vers la dévaluation du rouble?

par Ivan Rozanstky

— I —

Le grand journal "Financial Times", a annoncé dans les derniers jours de décembre, que la parité du rouble pourrait être modifiée dans le courant de cette année.

Sans confirmer ni démentir officiellement ce bruit qui court à Moscou et dans les capitales des "pays-frères", le Kremlin a néanmoins laissé insérer — car un tel document ne peut pas ne pas être passé par la censure — un article écrit sur le mode satirique et qui, lecture faite, équivaut à un démenti officieux.

Mais qu'en est-il donc du rouble?

**Un cours fictif**

Le 1er février 1950, Staline établissait à 2,221 grammes la teneur en or du rouble: définition maintenue jusqu'au 15 novembre 1960 où Khroutchtchev décida de modifier, à partir du 1er janvier 1961, la teneur en or du rouble qu'il fixa à 0,987 grammes.

Cette nouvelle définition — qui a encore cours aujourd'hui — faisait donc apparaître pour le rouble/or, une diminution de 40.5% de sa valeur de 1950.

Mais l'opération ainsi réalisée était double; en effet, d'une part elle traduit une dévaluation et, d'autre part, elle y superpose la création d'un rouble "lourd" valant plus que le dollar puisque le nouveau rouble vaut 1,1 dollar!

Les conséquences de cette nouvelle définition ont de multiples incidences mais, toujours, au bénéfice exclusif du Kremlin: c'est ce qu'en jargon moscoutaire ou appelle "prendre l'argent où il est..."

**Prendre l'argent où il est...**

Les étrangers vivant à Moscou en sont les premières victimes; en effet, à Moscou, le coût de la vie est, pour eux, plus élevé puisque, depuis le 1er janvier 1961, ils sont contraints d'acheter le rouble plus cher. S'ils paient en roubles — taxis, théâtre, cinéma — les résidents sont obligés, en revanche, d'acquitter en devises (en référence au cours de 1 RBL (rouble) = 1,1 dollar) leur loyer et les factures de gaz, d'électricité et de téléphone.

C'est aussi en devises qu'ils doivent payer les denrées les plus diverses, des fruits au bâton de rouge à lèvres, qu'ils doivent acheter dans des magasins exclusivement réservés aux étrangers: les Soviétiques — à l'exception des **natchalniki** (les "gros", entendez les dignitaires du régime) — devant se contenter d'admirer les vitrines de ces magasins où règne l'abondance, et dont l'accès leur est formellement interdit. Les cerbères qui en gardent les portes découragent, par avance, toute velléité d'enfreindre l'interdiction.

**Les "salles à devises"**

C'est encore en devises que doivent être payées les additions — qui n'ont rien de socialiste — des repas pris dans les "salles à devises" des restaurants où le service, sourire compris, est des plus rapides.

En devises également se règlent les consommations dans les bars des grands hôtels de Moscou — le National, le Metropol, l'Ukraine, la Rossia (4,000 chambres avec 6,000 lits: le plus grand actuellement), etc. — le client soviétique lui, se contentera d'admirer les bouteilles qui renferment grande fine champagne, williamine, whisky, etc.

— II —

**Marché noir touristique**

Il ne faut cependant pas pour autant conclure que ces produits occidentaux ne parviennent jamais sur des tables ou dans des estomacs soviétiques.

C'est qu'en effet — et nous l'avons vu aussi bien à Moscou qu'à Kiev ou Leningrad — les jeunes Soviétiques n'ont pas leurs pareils pour détecter l'étranger (les chaussures, en général) et lui offrir d'acheter cravates, boutons de manchettes, transistors, sous-vêtements féminins, sacs de lignes aériennes, vêtements de toute nature, disques, stylos à bille, livres, journaux, etc. et surtout dollars, à des cours de change imbattables sur le marché officiel: 5 roubles pour 1 dollar, soit cinq fois le cours!

Ces "opérateurs" de 18 à 25 ans, appelés en argot intraduisible: **fartsovchtchiki**, sont en général postés aux abords des grands hôtels pour étrangers, des musées, des églises, ou mieux encore des parcs, endroit idéal pour entrer en contact avec un étranger en attirant beaucoup moins l'attention qu'en accostant sur un trottoir par exemple. La méfiance est même plus encore de rigueur que sous Staline: on connait le conseil des Moscovites: "Méfie-toi d'un bouc devant toi, d'un âne derrière toi et du KGB (Comité de Sûreté d'Etat, police politique chargée de surveiller les Soviétiques entrant en relations non autorisées avec des étrangers) de tous les côtés!"

Vis-à-vis de l'étranger qui ne parle pas russe, ces ingénieux intermédiaires disposent (à moins qu'ils ne soient étudiants), d'un vocabulaire anglais limité à quelques termes: acheter, vendre, combien, beaucoup, trop...

Bien évidemment ces transactions de "marché noir" peuvent rapporter bon nombre de roubles à l'étranger vendeur... mais aussi pas mal d'ennuis dont le moins grave est l'expulsion immédiate d'URSS. Le changeur-amateur, lui, risque de 3 à 8 ans de prison et même la mort si la somme qu'il a donnée en roubles est "importante": le Code pénal ne précise pas le montant à partir duquel la transaction est qualifiée "importante": le tribunal du peuple appréciera souverainement.

**Les monnaies des pays-frères**

La nouvelle définition apportée au rouble par Khroutchtchev en janvier 1961 a aussi rendu nécessaire une modification du taux de change des monnaies des pays-frères, pour tenir compte de leurs niveaux de prix intérieurs respectifs.

En effet, les négociations financières entre pays socialistes, toujours bilatérales, s'effectuent en référence aux prix mondiaux établis en dollars ou en livres sterling, mais, avec des variations sensiblement fortes suivant les pays et les produits, puis que le taux de change officiel du rouble ne correspond pas aux prix intérieurs. Il en va de même des monnaies des satellites par rapport à leurs propres prix intérieurs.

Ainsi, le rouble ne peuvant servir d'étalon pour les changes entre pays communistes, le Comecou (marché commun des pays socialistes) éprouvait les plus grandes difficultés à faire fonctionner un mécanisme de règlements multilatéraux.

En fait, les soldes multilatéraux ne pouvant être fixés en devises (celles-ci n'ayant qu'une valeur comptable fictive) les règlements s'effectuaient en marchandises "rares": laminés, potasse, viande, zinc, tungstène, minerai d'uranium, etc.

Si donc, cette année, le rouble est dévalué, la nouvelle définition aura, une fois encore, des incidences d'ordre interne puisqu'elle s'inscrira dans le cadre d'une révision du système monétaire du **Comecon**.

De la sorte, les monnaies des pays-frères seront, elles aussi, dévaluées d'un pourcentage encore plus fort, si bien que, de ce double mouvement, il en résultera que le rouble se trouvera réévalué par rapport aux monnaies des pays-satellites... **L'intérêt russe passe avant tout**, disait déjà Staline au soir de la signature du pacte germano-soviétique qui déclencha la Deuxième Guerre Mondiale. La formule vaut encore avec ses successeurs.

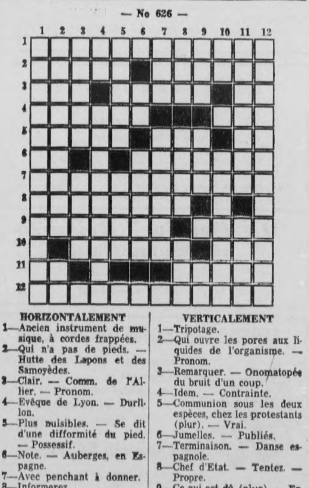
Mais, comme dans tout ce qui se décide au Kremlin, il ne faut jamais perdre de vue la stratégie générale officielle soviétique de rivalité avec l'Occident, une dévaluation du rouble aura inévitablement des implications à long terme. Et point n'est besoin d'être grand clerc pour, déjà, deviner l'essentielle: la création d'une zone-rouble ouverte aux pays non-socialistes qui, en échange d'une acceptation du rouble dans leurs transactions pourraient se voir octroyer une convertibilité limitée pour le solde de leurs opérations à l'extérieur de la zone. D'ailleurs, déjà, le mécanisme des prêts-liés (c'est-à-dire l'utilisation valable seulement dans la zone rouble) aboutit à rendre certains pays sous-développés (Egypte, Inde, Guinée, etc.) tributaires de la zone-rouble!...

Ainsi, pour les Etats qui hésitent à se maintenir dans la zone monétaire les rattachant à leur ancienne métropole, la pression des circonstances pourrait les inciter, un jour, à adhérer à la zone-rouble.

Aussi bien, toute décision que le Kremlin pourra être amené à prendre au sujet du rouble devra être suivie avec une particulière attention: l'enjeu, pour l'avenir est trop important pour qu'elle soit reçue avec cette légèreté coutumière aux démocraties occidentales et qui leur a, pourtant, déjà, réservé bien des déboires.

(Copyright by B.I.P.)

— No 626 —



**HORIZONTALEMENT**

1—Ancien instrument de musique, à cordes frappées.
2—Qui n'a pas de pieds. — Hutte des Lapons et des Samoyèdes.
3—Clair. — Comm. de l'Allier. — Pronom.
4—Evêque de Lyon. — Durillon.
5—Plus nuisibles. — Se dit d'une difformité du pied. — Possessif.
6—Note. — Auberges, en Espagne.
7—Avec penchant à donner.
8—Informerez.
9—Se dit des muscles destinés à produire une tension. — Colère.
10—Philosophe français. — Délicat.
11—Dans le corps. — Soutirai.
12—Se dit de la grâce qui contraint.

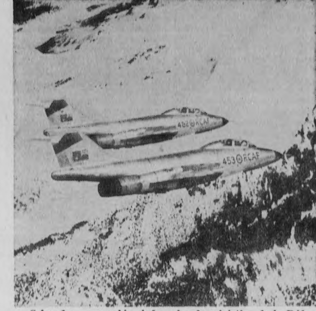
**VERTICALEMENT**

1—Tripotage.
2—Qui ouvre les pores aux liquides de l'organisme. — Pronom.
3—Remarquer. — Onomatopée du bruit d'un coup.
4—Idem. — Contrainte.
5—Communion sous les deux espèces, chez les protestants (plur). — Vrai.
6—Jumelles. — Publiés.
7—Terminaison. — Danse espagnole.
8—Chef d'Etat. — Tentez. — Propre.
9—Ce qui est dû (plur). — En Chine, gong. — En cet endroit.
10—Fin d'infinitif. — Alliage d'or.
11—Turc. — Attachât.
12—Affaiblissement de la force nerveuse.

**SOLUTION DU PROBLEME No 625**

■ Horizontalement: 1. Panification; 2. Apocynacées; 3. Patis — Pinnée; 4. Ane — Médéa; 5. Vorace — Is — Ça; 6. En — Totem — Mat; 7. Etiriez — Ni; 8. Ad — Amertumes; 9. Ce — Cb — Ergoté; 10. Enture — Cor; 11. Es — Seul — Dona; 12. Set — Sales.

■ Verticalement: 1. Papaveracées; 2. Apanon — Dense; 3. Noter; 4. Ici — Attacus; 5. Fys — Coimbre; 6. In — Mètre — Eus; 7. Cape — Eire — Là; 8. Acidimètre; 9. Tenès — Zug — Dé; 10. Iena — Mocos; 11. Ose — Caneton; 12. Etatiseras.



**Selon des sources bien informées, le ministère de la Défense canadienne songerait à échanger ses intercepteurs Voodoo CF-101B (ci-dessus) pour le modèle amélioré de fabrication américaine. Le Canada possède actuellement 56 appareils CF-101B.**
(Photo TTS)

## Au sujet du chlorure de magnésium

Nous lisons dans le "Nouveau Larousse Médical: **Magnésium:** minéral existant en petite quantité dans l'organisme, notamment dans les tissus riches en nucléine.

Le magnésium est un des constituants fondamentaux de la matière vivante; son rôle est évident dans le règne végétal; le magnésium est le principe biologique essentiel de chlorophylle. De jeunes animaux mis à un régime dépourvu de magnésium cessent de croitre et meurent en 30 jours environ.

La carence magnésienne chez l'homme se traduit par de l'amaigrissement et de l'asthénie, de la fatigue, des vertiges, de l'irritabilité. Un adulte de 70 kg. a besoin de près d'un gramme de magnésium par jour. La carence en magnésium peut tenir à trois facteurs principaux: l'appauvrissement du sol par les végétaux, l'utilisation de sel raffiné qui ne contient que 0,40% de chlorure et sulfate de magnésium, alors que le sel gris en contient 1,70%; enfin la consommation de pain blanc (en temps normal, le magnésium des graines se trouvant dans l'enveloppe éliminée par le blutage).

Le magnésium favorise l'action des vitamines, active de nombreuses diastases, comme les phosphatases alcalines, joue un rôle important dans le métabolisme phosphocalcique. La solution de chlorure de magnésium à 12,10 gr. par litre exerce une action cytophylactique, c'est-à-dire exalte l'activité des globules blancs. Les plaies pansées avec cette solution se cicatrisent plus rapidement. Prise par la voie buccale, elle donne un regain d'énergie à l'organisme: le sujet fournit plus de travail avec moins de fatigue. Certaines lésions de la peau (acné, eczéma, psoriasis), certains prurits peuvent être améliorés.

Au point de vue digestif, le chlorure de magnésium excite la sécrétion biliaire, accroit l'activité des sucs pancréatiques et entéritiques; les matières fécales perdent leur odeur désagréable; à la dose employée, le chlorure de magnésium n'est cependant pas purgatif. La tension artérielle n'est pas augmentée. Les sels de magnésium ont une action stimulante générale (dans la tuberculose par exemple) et sur le système neuro-musculaire. Certains sels ont été utilisés avec succès dans le traitement des accidents anaphylactiques (urticaire, migraine, accidents sériques, asthme).

Il est prouvé que le magnésium, abondant dans l'organisme de l'adolescent et de l'adulte, diminue chez le vieillard, et il semble y avoir une relation entre la sénilité et la diminution de magnésium. L'absorption régulière de magnésium chez le vieillard le rend capable d'un effort plus grand avec une moindre fatigue; elle produit une activité génésique, diminue les raideurs musculaires, le tremblement, fait disparaitre les crasses séniles, parfois recolore les cheveux.

Ces divers effets du magnésium s'expliquent par une augmentation de l'activité cellulaire. Mais le magnésium peut faire davantage et guérir de véritables lésions, telles les crasses des vieillards, les verrues, les papillomes, certaines mammites chroniques et peut-être certaines hypertrophies prostatiques.

(Informations Larousse)

**Brésil**

## *Terreur et torture au Brésil*

par Pierre Gallay

Parmi les évêques brésiliens, comme chez les chrétiens, beaucoup ignorent le fait même de la torture ou le mettent en doute, suspectant l'information qui leur est fournie d'être seulement une arme forgée par des groupes d'opposition. Le gouvernement sait utiliser cette méfiance pour amener la majorité des croyants à se désolidariser des chrétiens les plus engagés. D'ailleurs la volonté de ne pas se compromettre trouve bien des arguments: la priorité accordée aux soucis et aux besoins pastoraux, la situation officielle de l'Eglise brésilienne, le jeu des relations diplomatiques entre le Vatican et le Brésil, donnent à de telles prudences un poids redoutable. Des histoires, pas si anciennes, en Europe, nous ont appris la pression qu'exercent tant de bonnes ou de mauvaises raisons en faveur de la sécurité.

Ces propos de Michel de Certeau reposent une fois de plus la question sans cesse renaissante du courage et de la prudence des autorités ecclésiastiques face aux situations concrètes d'injustice.

Au Brésil, le soutient apporté dernièrement par la Commission centrale de la Conférence épiscopale brésilienne à Dom Waldyr Calheiros, évêque de Volta Redonda, qui a dénoncé les tortures dûment constatées pratiquées sur plusieurs de ses diocésains par la police, montre cependant qu'il y a une évolution sensible dans l'attitude de prudente expectative des évêques.

L'interview de Mgr Vilela était déjà le signe de cette évolution. Mais la face au dossier fragmentaire encore qu'accablant et indéniable de la torture utilisée couramment par la police brésilienne et les commandos extrémistes de droite, laissera-t-on Dom Helder Camara, Dom Waldyr Calheiros, Dom Joa Resende Costa élever seuls et clairement la voix?

Au moment même où les autorités officielles brésiliennes prétendent inviter Paul VI au Brésil, il y a des hommes et des femmes, qui ont un nom et un visage, qu'on dénude, qu'on électrocute, qu'on matraque, qu'on viole, qu'on assassine.

La Conférence épiscopale brésilienne, quant à elle, dans son ensemble, n'a pas encore osé se prononcer ouvertement contre la torture. Les militants d'Action catholique, ceux de la JOC et de l'ACO en particulier, engagés dans la lutte pour la justice sociale se voient progressivement coupés de la masse des autres chrétiens indifférents, résignés ou installés. Militants et prêtres les plus en contact avec la réalité de la misère du peuple sont les premiers recherchés, arrêtés et torturés.

Le 10 juillet 1969, 38 prêtres brésiliens, après avoir énuméré les différents genres de torture pratiqués sur les prisonniers politiques (Pau de Arara: le prisonnier est attaché puis pendu par les genoux et par les mains: chocs électriques sur les organes génitaux, sur les seins, brûlures avec des cigarettes, isolement dans des foses, etc.), écrivaient: "Nous sentons qu'il serait nécessaire de faire une déclaration épiscopale conformément à notre engagement évangélique tel qu'il a été explicité par Vatican II et renouvelé à Medellin, déclaration qui réponde à la légitime attente d'une partie importante du peuple de Dieu. Ceci d'autant plus que la hiérarchie constitue actuellement l'unique force morale et sociale capable d'élever la voix et peut-être de se faire entendre".

Il y a eu et il y a en notre temps nombre d'évêques, de prêtres, de fidèles martyrs pour leur foi en Chine, en Union soviétique, dans divers pays de l'Est européen.

On peut désormais ajouter à la liste des régimes persécuteurs le Brésil, avec cette différence qu'officiellement, canoniquement, diplomatiquement, nonciatiquement, la situation est anormale.

Il ne s'agit pas seulement d'une persécution des chrétiens qui veulent mettre en pratique leurs convictions, mais des hommes en tant que tels dans leurs droits élémentaires.

A lire le dossier sur la torture au Brésil, se taire, refuser de protester c'est être complice de ceux qui tuent, de l'arbitraire, des policiers et des militaires brésiliens, des groupes terroristes d'extrême droite qui ont assassiné le PL Henrique Pereira Neto, qui sont prêts à assassiner Dom Helder Camara.

Il peut apparaître facile et irresponsable de donner des leçons de loin. Mais qui ne sait que ce qui se passe au Brésil est contagieux, parce que précisément nous n'avons rien fait quand nous pouvions crier.

Comme l'écrit encore Michel de Certeau: "Cette violence méthodique et inhumaine, nous l'avons trop vue chez nous, en Allemagne, en Algérie, ailleurs encore..., plus qu'au Brésil où elle était culturellement si improbable. Elle habite nos passés proches avec l'incroyable "banalité du mal" dont Hannah Arendt parlait hier à propos d'Eichmann. Peut-être est-elle un virus que nous avons exporté? De toute façon, nous la reconnaissons quand elle ressurgit. Pouvons-nous en être les complices, par notre silence, par lassitude, par intérêt ou par scepticisme? Non".

(Copyright by B.I.P.)

## 600,000 Indiens des Etats-Unis demeurent des étrangers chez eux

**NEW YORK — Une centaine d'Indiens, représentant quelque 30 tribus nord-américaines, occupent l'ilot d'Alcatraz, dans la baie de San Francisco. Ils demandent, entre autres choses, que le gouvernement fédéral leur attribue ce territoire. Ils utiliseraient les bâtiments de l'ancien pénitencier, de sinistre mémoire, pour en faire un centre culturel indien.**

"Minorité silencieuse" s'il en est, les Indiens d'Amérique du Nord, qui en parlant d'eux-mêmes se désignent par les noms de leurs 700 tribus: Ottawa, Dalota, Cherokee, Sioux, Apaches, etc... sont actuellement au nombre de 600,000, hommes, femmes et enfants, dominés par le Bureau des Affaires indiennes. Les relations entre cette administration publique, créée spécialement pour aider les Indiens, et ses administrés relèvent de la petite guerre. Héritiers de leur défaite, les Peaux-Rouges demeurent des étrangers dans leur propre pays, tels des prisonniers de guerre de l'Amérique. Ils ne cessent de critiquer, d'attaquer le Bureau des Affaires indiennes, mais s'opposent à toute tentative de le supprimer et n'offrent aucune solution de rechange. Après avoir résisté à la destruction totale, ils résistent maintenant à l'assimilation et à l'absorption.

Et dans ce continent le plus riche du monde, ils sont les pauvres "invisibles", ceux dont on ne parle jamais. La mortalité infantile chez les Peaux-Rouges, après un mois de vie, est trois fois supérieure à la moyenne américaine. Alors que la vie moyenne d'un Américain atteint 64 ans, celle d'un Indien n'est que de 44 ans.

Dans la préface d'un rapport sur le Bureau des Affaires indiennes publié en octobre dernier par le "Centre de Défense des Citoyens", fondation philanthropique, les auteurs déclarent: "Plus qu'un rapport, c'est une reconnaissance d'incapacité de notre part de la part de notre société qui, dans son orgueil et son insécurité, persiste à vouloir détruire les derniers vestiges d'une culture et d'un peuple qui pourraient servir de voix de bon sens. C'est une voix qui parle de 25,000 ans d'expérience sur ce continent. Nous ferions bien de l'écouter si nous voulons éviter notre propre destruction".

Les auteurs insistent sur le fait que leurs conclusions ne sont fondées que sur les déclarations qu'ils ont entendues dans les diverses réserves qu'ils ont parcourues à travers tous les Etats-Unis et sur leurs propres observations.

Ces observations, comme les pièces d'un puzzle, n'offrent au départ aucun lien. En voici quelques-unes:

— Dans la réserve des Chippewa, dans le Nord-Ouest des Etats-Unis, sujet de la composition des petits Indiens, d'âge scolaire: Pourquoi devons-nous tous être heureux de l'arrivée du "Mayflower"?

— Le chef des Indiens Cherokee est choisi par le Président des Etats-Unis et non pas élu par les Cherokee eux-mêmes. C'est un nommé W. Keeler, qui n'est qu'à moitié indien et qui ne parle même pas le dialecte des Cherokee. En revanche, il fait partie du conseil d'administration de la Phillips Petroleum Company, qui a acheté des terrains miniers aux Indiens de l'Oklahoma.

— A la réserve de Pine Ridge, dans le Dakota du Sud, le Bureau des Affaires indiennes consacre 8,040 dollars par an et par famille pour aider les Sioux à sortir de la pauvreté. Et pourtant le revenu moyen de chaque famille est de 1,910 dollars par an.

— Haskell Institute est un établissement d'enseignement supérieur réservé aux Indiens. Il est situé à Lawrence, dans le Kansas. Un des étudiants indiens se voit refuser le service d'une serveuse de restaurant de la petite ville. A l'officier qui lui rappelle la loi de 1964 sur les droits civiques, la serveuse répond:

"La loi ne nous oblige qu'à servir les nègres."

— Dans l'Etat de Washington, les Indiens ont faim parce qu'on les empêche de pêcher le saumon réservé aux entreprises commerciales. Le droit de pêche fut cependant reconnu par le gouvernement fédéral à tous les Indiens à titre de dédommagement pour leurs terres.

— Une fillette s'indigne à l'école (dans l'Etat de Washington) que les manuels d'Histoire qualifient ses ancêtres de "sauvages". Elle est exclue de l'école comme "enfant difficile". Sa mère doit l'envoyer dans le seul internat pour "enfants difficiles" en Oklahoma, à plus de deux mille kilomètres. De tous ces cas, le Bureau des Affaires indiennes a été saisi. Il a pris des décisions parfois rapides — toujours mauvaises, souligne le rapport — parfois moins rapides et le plus souvent n'a pas pris de décisions.

Ainsi, "De sa naissance à sa mort, ajoute le rapport, la terre de l'Indien, sa réserve, ses écoles, ses emplois, les magasins où il se fournit, le conseil de tribu qui le gouverne, la manière dont il dépense son argent, dispose de ses biens et même son testament: tout est déterminé par le Bureau des Affaires indiennes au nom du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique". Le BAI gouverne effectivement les 400,000 Indiens qui vivent dans les réserves et surveille de très près la vie des 200,000 autres qui vivent en dehors des réserves et tente d'appliquer les 2,000 et quelques règlements, 389 traités, 5,000 et plus décrets, 2,000 jugements fédéraux et 500 avis du Ministère de la Justice qui interprète, applique et clarifie le droit coutumier indien.

Que les Indiens aient survécu aux tracasseries et aux bons conseils des fonctionnaires du Bureau des Affaires indiennes ne laisse pas d'étonner la bonne Amérique. Un fonctionnaire du B.A.I. citait avec exaspération aux auteurs du rapport le cas d'Indiens des tribus des Sac et des Fox, en Iowa, techniciens dans l'industrie aéronautique, qui retournent dans leurs réserves et dans leurs tribus tous les week-ends. Les mêmes "Sac" et "Fox" luttent depuis quelques années pour le maintien de leur dialecte et l'organisation de leurs écoles. "Le langage mesquakie, disent-ils, notre façon de vivre, notre religion ne font qu'un en s'interpénétrant. Parlant une autre langue, nous ne pouvons pas être fidèles à notre religion".

D'autres tribus partagent aussi en partie la vie des Blancs sans s'assimiler. Aux auteurs du rapport, un chef Sioux a déclaré qu'il n'était pas contre la technologie, mais contre la servitude à la technologie. "Nous apprendrons tous les trucs des Blancs. Nous manierons leurs outils, leurs machines, nous assimilerons leurs inventions, leur habileté. Mais nous conserverons notre beauté: nous demeurerons Peaux-Rouges", ajouta-t-il.

Les seules recommandations du rapport s'adressent à tous les Blancs et non pas seulement aux fonctionnaires du Bureau des Affaires indiennes ou au gouvernement de Washington. "Les Indiens connaissent le monde des Blancs, disent les auteurs. Mais pour l'homme blanc, le monde indien demeure un mystère. Pourtant il a beaucoup à offrir".

Raymond Perrot-Minot
(AFP)

## U.S.A. en 1970: ralentissement de l'économie

PHILADELPHIE — L'année 1970 sera celle du ralentissement pour l'économie américaine, a affirmé M. Maurice Stans, secrétaire au Commerce. Selon lui, si l'inflation n'était pas encore complètement jugulée, la politique restrictive appliquée depuis le début de l'année par le gouvernement avait déjà mis fin aux conditions de surchauffe qui auraient mené l'économie américaine à la catastrophe.

Voici les prévisions faites par le secrétaire au Commerce pour l'année 1970:

- Ralentissement du taux d'expansion en début d'année, avec une légère reprise pendant la seconde moitié.
- Pour l'ensemble de l'année, le produit national brut atteindra $980 milliards, soit un accroissement de 5 pour cent, comparé au taux de 7.8 p.c. réalisé cette année.
- La hausse des prix ralentira par rapport au rythme proche de 5 p.c. atteint cette année.
- Les investissements des entreprises augmenteront de 5 à 9 p.c. par rapport à cette année, mais en tenant compte de la hausse des prix, cela ne constituera qu'un faible accroissement.
- Accroissement plus faible des revenus personnels et par conséquent des dépenses des consommateurs, surtout dans les secteurs des biens durables. Par contre, les dépenses de services augmenteront aussi rapidement que cette année.
- Réduction des profits des entreprises du fait du ralentissement de la demande et des hausses de salaires inévitables dans une année où les conventions collectives de 5 millions d'ouvriers vont venir à échéance.

## Le Cognac, apprécié à l'étranger

PARIS — Au cours de la dernière campagne annuelle (1er septembre 1968 — 31 août 1969) il a été vendu l'équivalent de près de 90 millions de bouteilles de Cognac. A l'étranger, les ventes ont été de 67 millions de bouteilles, ce qui confirme la place du produit au premier rang des exportations françaises de spiritueux. La production de l'année s'est élevée à 143 millions de bouteilles et les stocks représentent maintenant l'équivalent de 462 millions de bouteilles. Sur le marché français (20 millions de bouteilles environ), le Cognac est la seul eau de vie dont les ventes ont progressé malgré la concurrence des spiritueux étrangers.

L'Europe (65 millions de bouteilles) vient au premier rang des marchés étrangers, particulièrement les pays de la Communauté Economique Européenne (43 millions de bouteilles), suivie des pays d'Amérique (12 millions de bouteilles), de l'Asie (8 millions et demi de bouteilles).

Les perspectives sont optimistes puisque l'on prévoit une vente globale de l'ordre de 140 millions de bouteilles en 1975. A court terme, la production de cette année promet d'être bonne, en quantité comme en qualité.

(BNF 8-11-69)

# Opinions et nouvelles par l'Association des Consommateurs du Canada

La mode actuelle pour les robes et les chaussures met l'accent sur la jambe. Cette année, le bas se lance dans la nouveauté!

On trouve les bas de nylon dans toute une gamme de prix, de couleurs, de dessins et d'épaisseurs. Plus de dix millions de paires sont fabriquées chaque année au Canada. Les importations pour cet article représentent moins de la moitié de un pour cent du marché total.

Le rapport d'une étude effectuée sur les bas de nylon par l'Association des Consommateurs du Canada fait ressortir le fait qu'il est pratiquement impossible de faire des essais tout à fait objectifs sur les bas.

On n'a pas réussi encore à mettre au point une méthode de laboratoire satisfaisante pour vérifier la solidité des bas. Les essais sont donc effectués par des usagers mais il est difficile d'arriver à des conclusions définitives du fait qu'il y a tant de variables incontrôlables, dont la "chance" n'est pas la moindre.

Le milieu joue aussi un rôle dans le domaine des bas de nylon. Les personnes qui demeurent dans une atmosphère où l'air est pur ont beaucoup plus de chance de voir leurs bas durer longtemps que celles qui vivent en ville, où l'air est pollué. Sous l'effet de certaines conditions atmosphériques, les gaz d'échappement peuvent créer un composé chimique qui troue les bas.

Les habitudes personnelles jouent aussi leur rôle. Une personne très active, qui remue sans cesse, aura tendance à frotter ses jambes sur les pieds des chaises ou autres meubles et usera un plus grand nombre de bas par an qu'une personne plus calme.

Cependant, certaines réclamations concernant des bas de "mauvaise" qualité proviennent du fait que souvent la personne en question ne sait pas choisir la qualité qui lui convient et aussi du manque de soins pour manier les bas, quel que soit leur prix.

Voici quelques points à observer si l'on veut prolonger la durée de ses bas:

1. Achetez une qualité plus épaisse pour l'usage général. Gardez les bas très fins pour les grandes occasions. Le genre de vos activités doit vous influencer dans le choix de la qualité de vos bas. L'épaisseur populaire de 15 deniers devrait être réservée pour les activités modérées, tandis que les bas plus épais — de 30 deniers — (quelquefois nommés bas de marche), devraient être portés pour des activités plus énergiques et avec des vêtements plus épais. La durée des bas plus épais devrait être en proportion directe avec l'épaisseur du fil utilisé. En d'autres termes, un bas de 30 deniers devrait durer approximativement deux fois plus longtemps qu'un bas de 15 deniers utilisé dans les mêmes circonstances. On peut dire d'après les expériences réalisées que "chaque denier dure un jour".

2. Achetez la bonne taille. Un bas trop petit est désagréable à porter et les renforcements ne sont pas placés là où il faut. Un bas trop grand présente le même genre de désavantages.

3. Achetez la bonne longueur de jambe, pour que le bas puisse être fixé par la bordure.

4. Si vos jambes sont très minces, essayez les bas conçus pour les très jeunes filles ou alors les bas élastiques.

5. Si vos jambes sont fortes, les bas élastiques ou au sommet élastique donneront un meilleur résultat.

6. Achetez toujours au moins deux paires de bas de la même couleur et de la même forme: si un bas est abîmé, le deuxième bas de la paire peut encore servir.

7. Roulez les bas jusqu'au bout du pied avant de les enfiler. Si vous les tirez pour les enfiler, ils dureront moins longtemps.

8. Ne fixez pas les jarretelles trop serrées. Les bas craqueront aux genoux quand vous vous baissez.

9. Lavez au savon ou au détergent doux. Si vous les mettez dans la machine à laver, enfilez les bas à l'intérieur d'un sac de toile. Faites-les sécher sur un fil ou une tige lisse ou faites-les sécher à la machine, toujours dans un sac de toile, en réglant le séchoir à la température la plus basse possible.

10. Portez des gants minces pour enfiler vos bas si vos mains sont rêches et retirez toujours vos bagues.

11. Gardez vos bas dans des sacs de plastique ou des coffrets à bas, afin d'éviter qu'ils s'accrochent aux aspérités des tiroirs ou à d'autres vêtements rangés au même endroit.

12. Si vous constatez que vos bas s'abîment toujours au pied, examinez vos chaussures ou vos pieds pour voir s'ils ne présentent pas une aspérité quelconque.

13. Les bas dépareillés ayant la même forme et presque la même couleur peuvent être assortis en les faisant bouillir ensemble: la couleur devient alors généralement uniforme.

14. Si vous voulez des bas qui durent vraiment longtemps, utilisez les bas texturés ou à dessins.

Ne jetez pas enfin les bas abîmés dont vous ne voulez plus. Mettez-les de côté. Il se trouvera certainement un jour ou l'autre une organisation quelconque à qui ils pourront servir.

Le programme d'information pour les consommateurs est mis à votre disposition par l'Association des Consommateurs du Canada: il comprend des sujets allant des bas aux chaussures, du savon à la soupe...

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à votre bureau local de l'Association des Consommateurs ou au bureau national dont l'adresse est la suivante: Association des Consommateurs du Canada, 100, rue Gloucester, Ottawa 4, Ontario.

## Courrier de Louise

Q. — J'ai rompu avec mon amie après Noël. Je la courtisais et espérais la fiancer au printemps, mais elle m'a fait une telle scène parce que je ne lui ai pas offert un cadeau aussi luxueux que celui que sa soeur a reçu du jeune homme qui la fréquente que j'ai cessé de la courtiser. J'occupe une bonne situation mais je fais des économies en vue de mon avenir. Il me semble qu'un cadeau, très joli, qui a coûté $25.00, était bien convenable. Je lui ai dit qu'elle n'était pas raisonnable et j'ai passé la porte. Ne croyez-vous pas que j'aie raison de douter que nous puissions être heureux ensemble? — **Déçu.**

R. — Vous avez parfaitement raison de craindre pour votre bonheur si vous épousez cette jeune fille. Vous êtes prudent et économe pour préparer votre foyer; elle est une tête légère, mais surtout elle est mal élevée. Quel que soit le cadeau qu'on nous offre, on doit l'accepter poliment et avec gentillesse. Mademoiselle est très difficile si elle retrousse le nez sur un cadeau de la valeur du vôtre. D'ailleurs, ce n'est pas la valeur monétaire d'un objet qui compte, mais la délicatesse d'intention de la personne qui l'offre. Ne regrettez pas cette jeune fille. Vous ne tarderez pas à en rencontrer d'autres parmi lesquelles vous trouverez sans doute celle qui fera votre bonheur. Bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Il arrive souvent que les jeunes vous écrivent pour se plaindre de leurs parents qui ne s'occupent que de leurs affaires et de leurs sorties. Et bien, moi je veux vous vanter les nôtres. Nous sommes trois enfants encore à la maison, une aux études universitaires, et les deux autres, des garçons, travaillent. Nous avions pensé aller dans les clubs pour la veille du Jour de l'An, mais nous avons trop tardé à faire nos réservations et n'avons pu obtenir quoi que ce soit. Nos parents nous ont offert de recevoir nos amis chez nous et ma mère, avec mon aide, a tout préparé. Pendant que nous passions la plus agréable veille du Jour de l'An de notre vie, nos parents recevaient quelques amis en haut au salon. A minuit, nous sommes tous montés leur offrir nos voeux et saluer les visiteurs, puis avons continué à nous amuser à notre goût dans la salle de récréation. Nos amis et nous-mêmes sommes très reconnaissants de la gentillesse de nos parents.

**Les trois.**

R. — Je souhaite que plus de parents et de jeunes fassent preuve de ce genre de coopération et de collaboration. Je vous félicite tous.

☆ ☆ ☆

Q. — Notre petit garçon, âgé de 5 ans, dort très mal. Il se frappe la tête sur le mur, murmure des choses qu'on ne comprend pas et souvent fait des cauchemars. C'est un enfant très actif et il semble en bonne santé. Que faire? Je crains qu'il ne se blesse. Merci. — **Mère anxieuse.**

R. — Votre enfant mange-t-il un repas un peu lourd le soir? Ses jeux ou les programmes de télévision qu'il regarde sont-ils un peu trop excitants avant le coucher? Ces facteurs peuvent être la cause de son agitation pendant son sommeil. Essayez donc à voir à ce que son repas du soir soit un peu plus léger et qu'il s'occupe à des jeux ou des programmes tranquilles et calmes. Si vous ne remarquez pas d'amélioration, il serait bon de faire subir un examen médical à ce petit.

☆ ☆ ☆

Q. — Je lis votre courrier depuis bien longtemps et le trouve très utile. Je viens, à mon tour, vous demander de nous éclairer sur une question de parenté. Si Monsieur X est le cousin germain de ma mère, quelle parenté existe-t-il entre sa fille et moi? L'aîné de mes frères dit qu'elle est ma deuxième cousine. Pour ma part, je crois qu'elle est ma troisième cousine. Qui de nous deux à raison? Merci. — **Une qui veut savoir.**

R. — C'est vous qui avez raison, Madame. La fille de Monsieur X est la deuxième cousine de votre mère, donc votre troisième cousine.

## Livre reçu à la Rédaction

**Vous deux qui aimez**
par Joseph Martel
Collection "Jeunesse de la foi" no 3
128 pages — format 10 x 18
Prix fort de vente: 4,70 F

L'amour, dans l'homme, n'est pas d'abord une loi, ni même seulement une activité, mais une vie.

L'amour, par sa fidélité même, introduit l'homme dans un mystère qui le dépasse... et le place devant un paradoxe qui, pour la raison, semble impénétrable.

C'est alors que le schéma de l'amour vrai et celui du Christ dans son mystère se superposent si étonnamment qu'ils semblent se rejoindre à l'horizon dans une unique perspective de foi. D'où la synthèse sobre mais évocatrice de cette brève étude.

L'analyse est stricte et le mouvement résolu...

La perspective joyeuse et chargée d'espérance...

Jamais peut-être, n'aura-t-on reconnu d'aussi près le chemin lumineux de la vérité de l'homme et de son bonheur...

• • •

**Dans la même collection:**

1 — Jeunesse de la foi, par l'abbé René Berthier.
2 — Paroles et liberté, par les abbés P. Cantier et J.-J. Salvetat et M. J. Maindron.

**Editions Fleurus**, 31, rue de Fleurus — 75, Paris 6e.



## Des sauces pour les vagues de froid

C'est le mois où l'on pense à se réchauffer. On peut arriver à cette fin de bien des façons: vêtements chauds, couvertures électriques, travail ardu et sessions de danses endiablées sont tous de la partie. Mais il y a aussi les sessions au poêle qui donne un excellent rendement puisque le fruit du labeur dans la cuisine réchauffe aussi les vôtres en plus de donner des mets ou des sauces à base de poudre de lait écrémé, onctueuses et économiques. Selon les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada, c'est une façon commode et facile de rehausser viandes et légumes tout en ajoutant un peu de piquant aux repas ordinaires.

**Sauce béchamelle à base de poudre de lait écrémé**

3 c. à table de beurre
3 c. à table de farine
½ c. à thé de sel
Quelques grains de poivre
½ à ¾ tasse de poudre de lait écrémé
1½ tasse d'eau

Fondre le beurre, y incorporer la farine et les assaisonnements; ajouter la poudre de lait écrémé et l'eau graduellement. Cuire, en remusant jusqu'à ce que onctueux, environ 5 minutes. Quantité: 1½ tasse-suffit pour 6 portions de légumes.

**Variations**

**Sauce aux oeufs:** A la recette originale, ajouter 2 oeufs durs hachés à la fin de la cuisson.

**Sauce à la diable:** A la recette originale, ajouter ½ tasse de catsup aux tomates à la fin de la cuisson.

**Sauce aux oignons verts:** A la recette originale, ajouter ½ tasse d'oignons verts hachés, à la fin de la cuisson.

**Sauce à l'oignon:** A la recette originale, ajouter ½ tasse d'oignon haché au beurre fondu avant d'incorporer la farine.

**Sauce au fromage:** Mélanger ½ c. à thé de moutarde sèche et un soupçon de cayenne à la farine puis ajouter, à la fin de la cuisson, 1 tasse de fromage Cheddar râpé.

**Chaudrées aux légumes**

1½ tasse d'oignons hachés
½ tasse de céleri en dés
½ tasse de piment vert, en dés
3 c. à table de beurre
2 tasses d'eau bouillante
2 cubes de bouillon de poulet
2 tasses de pommes de terre en dés
1½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
¼ tasse de persil haché
1 boîte (12 onces) de maïs en grains
1 tasse de chou râpé
⅔ à 1 tasse de poudre de lait écrémé
2 tasses d'eau froide

Sauter au beurre oignons, céleri, piment vert et carottes jusqu'à ce que les oignons soient transparents, environ 5 minutes. Ajouter les pommes de terre, l'eau bouillante et les cubes de bouillon. Agiter pour dissoudre, ajouter les assaisonnements et le persil. Mijoter à couvert jusqu'à ce que les légumes soient tendres (15 à 20 minutes). Ajouter le maïs et le chou. Mijoter 5 minutes. Mélanger poudre de lait écrémé et eau froide. Ajouter à la soupe et réchauffer. Quantité: 8 tasses.

## Pour les mères de jeunes mariés

— Abstenez-vous de toute critique même parfaitement justifiée.

— Evitez les questions, attendez les confidences.

— N'offrez un cadeau, un service que si on vous les suggère et n'en attendez pas une reconnaissance éperdue.

— Ne donnez de conseils que si on vous les demande et ne faites pas de remarques si on ne les écoute pas.

— Refusez de prendre parti dans une querelle.

— Evitez les plaintes perpétuelles, elles lassent le jeune couple déjà tracassé par les soucis.

— Ne rendez visite que sur invitation formelle, jamais à l'improviste; les séjours prolongés ne sont pas recommandés.

## Pour éviter le stress, marchez

Jadis, les savants prédisaient qu'avec l'avènement de l'automobile, les humains de l'avenir n'auraient plus de jambes. Nous savons bien que c'est faux. Pourtant, les maux des grandes villes modernes, tension, stress, anxiété, nous menacent. Le Conseil Canadien pour Encourager la Marche a, depuis longtemps déjà, préconisé l'usage de l'antidote à tous ces malaises, la marche. Janvier est là avec ses journées froides, neigeuses... On s'installe chez soi en attendant des temps plus doux. Le Conseil encourage pourtant tous les Canadiens à marcher, à secouer toutes les idées noires par une bonne marche. Il faut profiter de l'air vif, de la blancheur de la neige qui crisse sous les pas.

Le Temps des fêtes est passé avec ses longues veillées, ses repas plantureux. Le Conseil vous conseille la marche pour éliminer ou prévenir les livres en trop. La marche est la meilleure diète qui soit. La marche quotidienne élimine les tensions avant qu'elles ne se transforment en maux de tête ou d'estomac, en insomnies.

Craindre le froid... pourquoi? Des vêtements chauds mais légers, des bottes confortables sont là pour assurer une protection totale. Pour découvrir de nouveaux horizons, le Conseil invite tous les Canadiens à marcher, par tous les temps. Notre pays offre les plus beaux paysages du monde; les routes paisibles de nos campagnes, les parcs de nos villes. L'hiver canadien est unique; les journées de bourrasques sont suivies par des journées de temps plus doux qui ont déjà un air de printemps.

A l'aube de la nouvelle année, pourquoi ne pas prendre la résolution de faire une marche quotidienne? Si vous avez été inactif ces derniers temps, il ne faut surtout pas vous donner comme but une marche de cinq milles le premier jour. Commencez par une marche d'une demi-heure, à un bon rythme et augmentez la durée graduellement.

La marche demeure, selon le Conseil, le meilleur moyen de garder son corps en forme, et sa tête bien ancrée sur les épaules.

## Mesures de sécurité pour maxi-manteau

NEW YORK — Au Conseil de sécurité de la région métropolitaine de New York, on dit que le maxi-manteau peut susciter certains risques pour les femmes.

Majorie May, directrice de la sécurité familiale au Conseil, a donné quelques indications aux élégantes vêtues de longs manteaux. Ces vêtements peuvent les faire trébucher dans les escaliers ou en bordures de trottoirs. L'ourlet de la jupe peut être coincé dans un escalier roulant, portes d'autobus, ascenseurs ou portes tournantes.

Les longues jupes auront tendance à jouer le rôle de "ramasse-poussière" dans les rues si les femmes ne prennent pas l'habitude de soulever un peu leurs jupes en marchant.

"Les femmes d'aujourd'hui n'ont pas encore appris à se donner une démarche gracieuse avec de longues jupes," a déclaré Mme May, ajoutant que ces gestes esthétiques sont également nécessaires sur le plan de la sécurité.

Marjorie May explique que la longue jupe ou maxi-manteau dont l'ourlet devient sale et détrempé par jours de pluie ou de neige, donne une sensation d'inconfort en plus de faire disparaître cette allure élégante recherchée par la femme qui porte un tel vêtement.

Dans certains magasins de New York, on a déjà fait mettre des affiches près des escaliers mécaniques, demandant aux femmes de soulever la jupe des maxi-manteaux.

**Bijoux et bibelots**



# Coffret de Rosette

Un programme d'exercices quotidiens de base à l'intention des femmes devrait comprendre l'exercice des muscles abdominaux (flexions du thorax ou élévation des jambes) et une marche rapide de quinze minutes, déclare la brochure "Soyez en forme" du ministère de la Santé nationale. Les avantages qui découlent de ces deux exercices ne font pas partie de l'activité quotidienne normale de la femme. Il peut également être salutaire, du point de vue psychologique, de quitter la maison un certain temps pendant la journée.

✦ ✱ ✦

**Ce brave homme rentre chez lui. Il embrasse sa femme et lui dit:**

**— C'est formidable. Dans le quartier, il n'y a qu'une seule femme qui ne trompe pas son mari.**

**Elle réfléchit et murmure:**

**— Je me demande qui ça peut bien être.**

✦ ✱ ✦

C'est une erreur de croire que les pommes de terre font engraisser car une pomme de terre moyenne fournit environ 100 calories, valeur calorique équivalant à une grosse pomme. Le guide alimentaire du Canada recommande de consommer au moins une portion de pommes de terre par jour, car ces dernières apportent une importante quantité de vitamines et de sels minéraux.

✦ ✱ ✦

Un livre que l'on peut lire tranquillement dans son bain ou même sous l'eau a été mis en vente à Tokyo. Il est imprimé sur un papier spécial, insensible à l'humidité, tiré de dérivés du pétrole, qui, selon les fabriquants, est plus résistant que tous ceux tirés de la pulpe de bois ou de matières synthétiques.

✦ ✱ ✦

Pour éviter que la graisse ne bloque votre tuyauterie d'évacuation d'eau, versez une solution pâteuse de sel dans l'évier de la cuisine — sans oublier que cela réduit également les odeurs.

✦ ✱ ✦

**Une jeune fille reçoit la visite de son fiancé. Au moment de partir, le jeune homme supplie:**

**— Encore un baiser!...**

**Alors, la jeune fille:**

**— Un seul, mais vite alors. Maman va rentrer dans un quart d'heure...**

✦ ✱ ✦

Vous voulez faire des sandwiches? Votre pain est trop épais et se tranche mal? Pour le couper facilement, en tranches bien égales et bien droites, placez le pain dans votre réfrigérateur pendant deux heures. Vous n'aurez ainsi aucune peine à couper des tranches même très minces.

✦ ✱ ✦

Si l'on parlait toujours pour dire quelque chose, on ne dirait jamais rien.

✦ ✱ ✦

Vous transportez une bouteille humide, ou une bouteille remplie de liquide gras (essence, huile, etc.). Pour éviter que la bouteille vous glisse des mains, passez autour du goulot quelques élastiques ou enroulez une ficelle. Ainsi vous la transporterez en sécurité.

✦ ✱ ✦

**Ce sont deux dames qui parlent.**

**— Figurez-vous, ma chère amie, dit l'une, que j'arrive de l'institut de beauté.**

**— Et alors, fait l'autre, c'était fermé?**

## Bonbons ou pas bonbons?

Les mamans ont souvent l'illusion qu'elles font le maximum pour la santé dentaire de leurs enfants, quand elles évitent à peu près toutes sucreries. Il est vrai que le sucre fournit aux bactéries le milieu idéal pour accomplir leur oeuvre de destruction. Mais le régime le plus sain n'élimine pas le besoin de brossage.

D'autre part, on nous souligne qu'à notre époque, priver un enfant de toute sucrerie peut causer à celui-ci des tensions qui ne favoriseront pas le meilleur équilibre. Certaines recherches auraient même révélé que le stress peut produire des caries. Alors quoi?

Tout ce que les pédodontistes peuvent conseiller aux parnts, c'est d'être raisonnables, et d'essayer d'élever des enfants raisonnables. Pas d'excès de sucreries. Mais des bonbons de temps en temps, qui ne séjournent pas trop longtemps dans la bouche. Et un brossage "scientifique" après chaque petit écart.

*Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"*

# La Méprise

## PAR EDOUARD DE KEYZER

Reproduite avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

**NUMERO 10**

j'ai déjà la possibilité de reprendre une pharmacie. Vous auriez pour vous un laboratoire bien équipé. En quinze ans, nous pouvons être riches. Pourquoi ne m'avez-vous jamais répondu?

— Vous le savez très bien. Je ne me marierai pas sans amour. Et les villes de l'importance d'une sous-préfecture ne sont pas entièrement mon idéal.

Il ne répondit pas, enleva la main de sa poche. Il avait les poings serrés et se contenait déjà avec peine.

— Mariette m'a expliqué la situation. Je l'accepte à condition de vous voir beaucoup plus souvent à notre retour. Les vacances ne seront pas finies. Nous pourrons visiter certains points autour de Paris. Aller ensemble à un Son et Lumière. Acceptez-vous?

— Je ne sais pas. Je resterai beaucoup auprès de ma mère. Et puis, termina-t-elle, je désire être libre, aller où je veux, avec qui me plaît. Voulez-vous tâcher de comprendre cela, Georges, pour que nous restions de bons camarades?

Elle avait parlé d'un ton plus sec. Il mâcha sa lèvre inférieure, ne trouva pas une réplique qui fût tout de même acceptable, et elle disparut.

Dès qu'elle fut dans sa chambre, Monique alla à l'armoire, s'examina dans la glace; elle cherchait à découvrir ce qui en elle annonçait des changements chez son sosie. Mais comment les repérer, puisqu'elle ne connaissait pas Gaétane et qu'Hector n'avait pas pu lui montrer un portrait?... Elle alla s'asseoir à sa table et pensa, les mains serrant ses tempes. Est-ce qu'elle s'était vraiment mise à aimer? Ce qu'elle ressentait, tout cet inconnu pas encore frôlé malgré l'adolescence et la vie d'étudiante la déroutait. Elle avait besoin de s'interroger, ne le faisait qu'en tremblant, parce que, tout à coup, elle venait de se figurer la scène du départ, quand il lui dirait "à bientôt" et qu'elle penserait "pour toujours..."

Son coeur cogna douloureusement, et ce spasme mieux que tout lui apprit que l'imprévisible était arrivé. Elle aimait! En toute autre circonstance, elle aurait sans doute crié de bonheur; ici, elle restait anéantie.

Avant de la quitter, il reparlerait de sa passion, lui demanderait de répondre. Que lui dirait-elle alors?... Il la croyait toujours Gaétane de Villemasse, une jeune fille riche, recherchée, qui faisait partie de la société parisienne.

Elle se figura la suite: quelques jours plus tard, la rencontre de cette Gaétane, à la sortie de la messe ou dans un salon, et la découverte de la vérité. Une semaine après son retour en France, il maudirait peut-être l'inconnue qui pendant deux semaines avait usurpé une identité; il croirait à un but intéressé. Tout en se moquant de lui, penserait-il, elle profitait de ses sorties, menant au lac des Quatre Cantons une existence qu'elle n'espérait pas. Il se dirait qu'elle s'était bien moquée de lui et, reportant son amour sur la véritable Gaétane, il ne conserverait pour elle-même que du mépris.

Mariette rentrait. Monique ne l'entendit pas. Son amie s'arrêta après avoir repoussé doucement la porte, vint à elle, enleva les mains des tempes, releva le menton.

— Oui... C'était fatal... fit-elle avec irritation. Tu es pincée, ma pauvre. Et cela promet d'être dur. Je me demande si je ne ferais pas mieux de tout raconter à Georges.

Monique haussa les épaules. Soudain tout lui devenait indifférent.

— Il espère que nous irons voir le clair de lune sur le lac.

— Je ne sortirai pas... Pour plusieurs motifs... Qui nous assure que M. Quéloy ne se promènera pas avec sa mère?... Et puis... Je n'ai pas le courage.

Elle se dressa d'une secousse, regarda son amie en face:

— Fais ce que tu veux!... Dis-le-lui si cela te chante. Tout m'est égal! Je sais maintenant que j'aime... Que j'aime!... Peu importe la suite!... La réalité, je la connais! Le départ, la séparation! Pour toujours... Mais le souvenir d'heures heureuses, tu entends! Je me moque de souffrir ensuite.

— Avant la séparation, peut-être la catastrophe! Bédarigue tombera sur vous. Ce sera l'esclandre. Dans la dispute la vérité éclatera. Le lendemain, ton amoureux aura, avec sa mère, pris la route vers l'Italie... Encore heureux s'il n'y a pas un pugilat.

— Je plaindrais Bédarigue! s'écria Monique.

— Je t'assure que tu devrais te raisonner, envisager les faits, courageusement. S'il voulait te présenter à sa mère, que déciderais-tu?... Et tu parles de souvenirs!... Le souvenir d'une dizaine de rencontres?... Pour payer cela d'années entières, noires comme des nuits de tempête!... En termes de bourse, on dirait que c'est une bien mauvaise opération.

Serrant ses mains contre sa poitrine, Monique, proféra, d'une voix exaltée:

— Si tu étais à ma place, ne ferais-tu pas comme moi?... Si, toi aussi, tu aimais?...

A l'hôtel des "Quatre Cantons", l'inquiétude atteignait Mme Quéloy. Comment n'aurait-elle pas suivi, phase par phase, détail par détail, le changement survenu chez son fils? Sont-ce des choses qui peuvent échapper à l'oeil attentif d'une mère? Elle s'alarmait tout de bon, car si elle ne connaissait pas les Villemasse, qui ne faisaient pas partie de son cercle de relations, elle avait entendu parler de la jeune fille éprise de sport, de publicité, de succès sentimentaux, et une telle nature n'était pas du tout faite pour la rassurer. Mais pouvait-elle empêcher Hector de la voir? Il se rebifferait; il alléguerait son âge, son aptitude à diriger sa vie et, en dernier lieu, son amour. Contre cet ennemi-là, quels parents possèdent encore de la persuasion et de l'autorité?

Certes, il n'était pas moins câlin, moins attentionné. Pour tous, il restait le fils idéal. Mais il ne la taquinait plus, cessait de se montrer lancinant, abusif, de lui raconter âneries et histoires idiotes; ce n'était plus le joyeux garçon acharné à l'étude et plein de vie, d'inventions

(à suivre)

Vol. 57—No 41

**DESIRE TRAVAIL** comme aide-cuisinière, femme de chambre d'hôtel, service domestique, ménage. S'adresser à Boite 236, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 41-236-41C.

**ON DEMANDE TRAVAIL** de menuisier et charpentier pour le samedi et le soir. Composer 247-5384. 41-241-43C.

**A LOUER** — St-Boniface. Chambre meublée, près service d'autobus. Facilités de cuisine. Pour étudiant ou homme qui travaille. Libre: 1er février. Composer 233-5268. 39-222-41C.

**A LOUER** — Rue Aulneau. Logis: 2½ pièces dans triplex. Entièrement privé. Poêle, réfrigérateur. Garage si désiré. Libre: 1er février. Composer 233-6410 après 5 h. 39-231-T.F.

**A LOUER** — Norwood. Logis: 3 pièces, plus balcon et une autre pièce. Entrée et chauffage privés. $80. Composer 233-3020. 41-242-41C.

**A VENDRE** — St-Norbert. Possession immédiate. Nouvelle maison: 3 chambres à coucher. Sur grand lot boisé. Armoires: acajou. Tapis mur à mur dans salon et salle à manger. $22,700. Offres considérées. Pour visiter, appeler E. Ball, 247-4338, ou Loban Realty, 253-1346. 36-207-T.F.

**A VENDRE** — St-Boniface, 202, Dumoulin. Maison: grand salon, cuisine moderne avec dinette. 2 chambres à coucher. $15,500. Visiter sur rendez-vous seulement. Pas d'agents. Composer 253-0380. 41-240-41C.

**A VENDRE**

Chez Brodeur Frères, St-Adolphe. Autos-neige, Massey Ferguson, "Ski Whiz '70. Modèle 300, 18½ C.V., $895.00; modèle 350, 23 C.V., $1,075; modèle 500, 28 C.V., $1,350. Acceptons grain de bonne qualité en paiement: blé, $1.00; orge, 60c. Téléphones: bureau 883-2303 ou résidence 883-2356. 34-182-T.F.

**ST-BONIFACE**

**Nouvel immeuble**

Grand logis de 1, 2 et 3 chambres à coucher. Très spacieux. Tapis mur à mur. Uultra moderne. $135 par mois et plus. Composer 247-9267. 34-191-T.F.

**KLEM'S CATERING**

Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F.



**PAUL'S REALTY LIMITED**

120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

**PROPRIETE DE RAPPORT**

4 logis, tous loués. Garage. Le tout en très bon état. Plein prix: $20,000.

**ST-BONIFACE**

Duplexe semi-détaché, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Près de toutes commodités. Toute offre raisonnable considérée.

**ST-BONIFACE**

Maison: 5 pièces. Très propre, en bon état. Garage. Près école Taché. Plein prix: $8,900.

**ST-NORBERT**

Jolie maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Style bungalow. 2 salles de bains complètes. Grande salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage double. Comptant requis: $6,000.

Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538
Armand COTE: 256-2450

39-230-41C.

**A VENDRE**

**St-Norbert** — Bungalow: 3 chambres à coucher, 1 salle de bains, 1 de toilette près de la porte arrière. Armoires de cuisine en acajou; grands placards; tapis mur à mur dans salon et salle à manger. Lot: 60' x 128'. Hypothèque C.M.H.C.

**St-Norbert** — Maison sur lot de rivière de 350' de profondeur. Beaux arbres fruitiers et autres. 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de récréation. Portes coulissantes donnant sur patio à moustiquaires. Peintures murales dans 4 pièces. Cuisinière, four et réfrigérateur encastrés. Moquette (wall to wall) au salon et salle à manger. A 3 minutes des écoles et église.

Appeler 259-1870 ou le jour 269-3558

**BIG ROCK LUMBER & SUPPLY LTD.,**

2752, chemin Pembina, Fort Garry

39-223-42C.

**ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE**

**191, boulevard Dollard**

**St-Boniface**

**A VENDRE**

**St-Boniface** — Restaurant ultra-moderne. Il nous fera plaisir de donner tous renseignements aux personnes intéressées.

**St-Boniface** — Près Hôtel de Ville, joli duplex moderne 6 ans. Logis 5 pièces 3 chambres à coucher et 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au sous-sol. Première hypothèque à 9%. $10,000 comptant, balance à termes.

**St-Boniface** — Près école Louis-Riel. Grande maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Lot: 50'. Plein prix: $12,900.

**St-Boniface** — Magasin Solo: épiceries et viandes. Doit être vendu. Chiffre d'affaires mensuel: minimum de $14,000. Loyer: $200. Bâtisse avec logis de 4 pièces peut aussi être achetée. Loyer mensuel: $380. Grand terrain avec stationnement.

**Norwood** — Rue Hill. 5 pièces, 2 chambres à coucher. Belle cuisine moderne. Complètement rénovée. Plein prix: $10,900; hypothèque à 8¼%. Paiements mensuels, taxe comprise $91.00.

**APPELER**

A. Ayotte: 233-5845
Larry Legros: 253-9312

39-228-41C.



## Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

41-236-41P.

**ALEXANDER AGENCIES LTD.**

556, chemin Pembina
Winnipeg 9

Avons client avec argent comptant désirant semi-duplex à St-Boniface ou Norwood.

Aussi client avec $6,000 désirant maison 3 chambres à coucher dans Parc Windsor.

Si vous avez cela à vendre

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591

39-226-T.F.

## Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agricult .:e

Prix .noyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

| | |
|---|---|
| A—gros | 50.4 |
| A—moyens | 46.6 |
| A—petits | 39.2 |

## Volailles

(livrées à Winnipeg)

Vivantes no 1 aux producteurs

| | |
|---|---|
| **Poulets** | |
| Poulets à frire | .19 |
| Poulets 4-5½ lb | .18-.19½ |
| Poulets 5½-6¾ lb | .19½-.21 |
| Poulets, plus de 6¾ lb | .23 |
| **Poules** | |
| Moins de 4½ lb | .06-.07 |
| 4½-5¾ lb | .06-.07 |
| Plus de 5¾ lb | .13-.14 |
| Oies | .35 |
| **Dindes** | |
| Adultes | .27¼ |
| A frire | .24.5-.25.5 |
| Dindons | .24¼ |

## Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 15 janvier 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages 4,550 bovins, 1,250 veaux, 6,800 porcs, 100 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,100 bovins, 1,350 veaux, 8,900 porcs, 300 moutons et agneaux.)

| | |
|---|---|
| **Bouvillons** | |
| Choix (légers) | $30.00—30.50 |
| Bons | 29.00—30.00 |
| Moyens | 27.00—28.50 |
| Communs | 23.00—26.00 |
| **Génisses** | |
| Choix | $28.00—29.00 |
| Bonnes | 27.50—28.00 |
| Moyennes | 25.00—27.50 |
| Communes | 20.00—24.00 |
| **Vaches** | |
| Bonnes | $23.00—24.00 |
| Moyennes | 21.50—22.50 |
| Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve | 15.00—21.00 |
| **Taureaux** | |
| Bons | $25.50—26.50 |
| Communs et gras | 20.00—25.00 |
| **Veaux** | |
| Bons et choix | $45.00—50.00 |
| Moyens | 35.00—44.00 |
| Communs | 25.00—34.00 |

**Porcs**

Les porcs de $35.85—37.65 ($37.65 à la fermeture). Les truies de $27.25—27.45.

**Agneaux et moutons**

| | |
|---|---|
| Agneaux bons, 80-100 lb | $27.00—31.25 |

# La Société Historique honore le père du Manitoba . . .

(Suite de la première page)

sortir affaibli. Lors des élections fédérales de 1887, "le fantôme de Louis Riel", selon l'expression du professeur Stanley, hanta les plateformes politiques et brisa l'influence conservatrice traditionnelle au Canada français. A partir de ce moment, "ce fut l'image Libérale et non Conservatrice qui porta la "tuque" de l'Habitant, et la voix Libérale, plutôt que Conservatrice, qui s'exprima avec l'accent français au Canada".

En guise de conclusion à sa conférence, le professeur Stanley résuma en ces termes le rôle de Riel dans l'histoire canadienne: "Visionnaire d'une époque culturelle obscure à l'ouest du Canada, (Riel) devint le martyr de la nation canadienne-française; membre du Parlement Conservateur qui n'occupa jamais son siège, il devint la Némésis du parti conservateur au Canada; poursuivi, chassé de la province dont il fut le fondateur, il est devenu, cent ans plus tard, l'homme le plus reconnu, le plus honoré de tous ceux qui ont contribué à l'entrée de la province du Manitoba dans la Confédération canadienne. Un paradoxe de l'histoire? Non. Simplement la justice historique; ou en d'autres mots, la destinée".

Le "souper de l'Ouest" de la Société Historique, au gymnase du Collège, fut servi à quelque 180 convives. A la table d'honneur on remarquait le président de la Société Historique, le Dr Clément Lavoie, accompagné de sa femme, le conférencier invité, le professeur Stanley, le lieutenant-gouverneur du Manitoba, M. Richard S. Bowles, et Mme Bowles, le consul de France à Winnipeg, M. Philippe Bourdon, et Mme Bourdon, le maire Edward Turner, de St-Boniface, et Mme Turner, le Père Martial Caron, S.J., et M. et Mme Georges Forest, dans leur costume de Jean-Baptiste Lagimodière et de Marie-Anne Gaboury, le premier couple blanc à s'établir sur les bords de la rivière Rouge.

Le menu comportait de la viande de bison, du riz sauvage et de la galette de métis.

Chez les Anciens du Collège

## "Parodies et Jus de Fruits"

Le nouvel exécutif de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface tiendra, au cours du mois de mars, une soirée de variétés intitulée "Parodies et Jus de Fruits".

Selon le président de l'Association, M. Laurent Gagné, la participation des "Anciennes" et des épouses des Anciens sera de rigueur pour cette première activité sociale de l'année. "A cette fin, a expliqué M. Gagné, le plus grand soin sera apporté pour offrir aux Anciens et aux Anciennes une soirée où le choix des "jus de fruits" et la diversité des parodies sauront plaire aux goûts de tous les participants". L'organisation de la soirée de mars a été confiée à un comité formé de MM. André Martin et Laurent Roy et Mme Monique Hébert.

Au cours de la première réunion, dimanche dernier, 18 janvier, le Père Ludger Guy, S.J., a souhaité la bienvenue aux Anciens et aux Anciennes qui avaient été élus au Conseil d'administration lors de la soirée de "Vins et Fromages" du mois de décembre. Le nouvel exécutif de l'AACSB pour l'année 1970 se compose de: M. Laurent Gagné, président; M. Laurent Bisson, vice-président; Mme Lucille Backeland, secrétaire; M. Raymond Lafond, trésorier; Mme Agathe Bisson et M. Lucien Loiselle, conseillers.

**RAND REALTY**

362, rue Main

ON DEMANDE

Grande maison d'environ 8 pièces, près du Collège de St-Boniface.

Appeler PAUL GODIN
le jour: 453-8520
le soir: 474-2487

41-239-41C.



## Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

**Pour faveur obtenue**

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

36-203-41P.



**Pour deux dollars**

Vous pouvez insérer une petite annonce de 25 mots pendant trois semaines consécutives dans ce journal.

Souvenez-vous que les petites annonces de La Liberté et Le Patriote "portent et rapportent"

**Une compagnie pétrolière du Texas** a une ouverture dans la région de St - Boniface. Aucune expérience nécessaire. L'âge n'importe pas. Une bonne réputation est essentielle. Nous donnons l'entraînement. Ecrire par avion S. R. Dickerson, Pres., Southwestern Petroleum Corp., Fort Worth, Texas.



**CENTRE CULTUREL DE ST-BONIFACE (INC.)**

# À LOUER

**SALLE DE RECEPTION**

pour

Soirées sociales, noces, showers, stags, réunions de tous genres

CAPACITE: 100 à 200 personnes

Salle pour congrès, concerts ou soirées théâtrales

Pour renseignements, appeler 233-3539 entre 2 h et 5 h

Une grande institution financière

**demande des vendeurs**

Grade XII ou équivalent.

Expérience préférée mais pas essentielle.

Notre programme d'entraînement de 3 ans est reconnu comme supérieur dans l'industrie.

**Salaire $600.00 par mois avec boni, et augmentation trimestrielle.**

Pour interview, appeler:

**JEAN A. BALCAEN**

Bureau: 786-6791 Résidence: 783-4560

## Directeur Général Demandé

**pour le journal "La Liberté et le Patriote"**

**LE TRAVAIL**

Le directeur général sera responsable de tout l'aspect commercial du journal: comptabilité, ventes des annonces, recrutement des abonnements, correspondants.

**EXIGENCES**

Initiative personnelle
Imagination
Expérience des affaires

**LIEU DE TRAVAIL**

St-Boniface, Manitoba

**SALAIRE**

$10,000 - $15,000 plus commission à négocier selon qualifications et expérience.

**Les candidats intéressés à ce poste sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et liste d'emplois antérieurs à: C.P. 1171, Winnipeg 1, Man.**



COURS DU GRAIN FOURNI PAR

**JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED**

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451

**Pour la semaine du 12 au 16 janvier 1970**

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| **AVOINE —** | | | | | |
| C.W. No 2 | 73 | 73.2 | 73.4 | 73.4 | 73.6 |
| C.W. No 3 | 69.4 | 69.6 | 70 | 70 | 70.2 |
| Fourrage No 1 | 68.2 | 68.4 | 68.6 | 68.6 | 69 |
| Fourrage No 2 | 65.2 | 65.4 | 65.6 | 65.6 | 66 |
| Fourrage No 3 | 62.2 | 62.4 | 62.6 | 62.6 | 63 |
| **ORGE —** | | | | | |
| C.W. No 2 6 rangs | 113.6 | 113.6 | 114.2 | 114.4 | 114.4 |
| C.W. No 3 6 rangs | 111.6 | 111.6 | 112.2 | 112.4 | 112.4 |
| Fourrage No 1 | 104 | 100.4 | 101 | 101.2 | 101.2 |
| Fourrage No 2 | 98.4 | 98.4 | 99 | 99.2 | 99.2 |
| Fourrage No 3 | 95.4 | 95.4 | 96 | 96.2 | 96.2 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| C.W. No 2 | 107.6 | 107.6 | 107.6 | 108.4 | 110.4 |
| C.W. No 3 | 101.6 | 101⅝ | 101⅝ | 102 | 103⅝ |
| C.W. 2 rej. | 103.6 | 103.6 | 103.6 | 104.4 | 106.4 |
| C.W. No 4 | 80 | 79.6 | 79.6 | 80 | 81.4 |
| Ergot | 78 | 77.6 | 77.6 | 78 | 79.4 |
| Sur voie net | 107.6 | 107.6 | 107.6 | 108.4 | 110.4 |
| **OPTIONS — WINNIPEG** | | | | | |
| **COLZA —** | | | | | |
| Janvier | 325 | 319 | 327.6 | 332 | 332 |
| Mars | 298.2 | 301.2 | 304 | 307.6 | 308⅛ |
| Mai | 282.4 | 283.6 | 287.2 | 290.6 | 292 |
| Juillet | 275⅝ | 276 | 279.6 | 283.2 | 285 |
| **AVOINE —** | | | | | |
| Mai | 73.6 | 74 | 74.2 | 74.2 | 74.2 |
| Juillet | 74.4 | 74.4 | 74.6 | 75 | 75 |
| Octobre | 74.2 | 74⅝ | 74.6 | 75 | 75.4 |
| **ORGE —** | | | | | |
| Mai | 106.6 | 106.6 | 107.2 | 107.4 | 107.4 |
| Juillet | 107⅛ | 107⅛ | 107⅝ | 108 | 108.2 |
| Octobre | 106.6 | 106.6 | 108 | 108.4 | 108.6 |
| **LIN —** | | | | | |
| Mai | 285.4 | 288 | 290.4 | 290.6 | 290 |
| Juillet | 283⅝ | 286 | 287.6 | 288.6 | 287.2 |
| Octobre | 285 | 285.2 | 286.4 | 285⅛ | 285.2 |
| Novembre | 285.4 | 285.4 | 283.4 | 285.4 | 283.4 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| Mai | 113 | 112.6 | 112.6 | 113 | 114.4 |
| Juillet | 110⅝ | 110⅝ | 110.4 | 110.4 | 111.6 |
| Octobre | 113 | 113 | 113 | 112.4 | 112.4 |

## Division Scolaire de St-Boniface

### DIVISION NO 4

**— Cours du soir offerts pour adultes —**

1. **Golf**
   Ce cours sera donné les mardis soir à l'école Marion de:
   7:00 p.m. à 8:00 p.m. ou
   8:00 p.m. à 9:00 p.m. ou
   9:00 p.m. à 10:00 p.m.
   Coût d'inscription: $10.00 pour 9 leçons commençant le 3 février.
   Ceux qui désirent suivre ce cours doivent apporter leurs propres batons.

2. **Culture physique pour dames**
   Ce cours, une répétition du cours offert durant le premier terme, sera donné les mercredis soir à l'école Marion de 7:30 à 9:30 p.m. Coût d'inscription: $10.00 pour 10 leçons commençant mercredi le 4 février.

3. **Danses sociales**
   Ce cours sera donné les jeudis soir à l'école Lacerte de 7:30 à 9:30 p.m.
   Coût d'inscription: $10.00 pour 10 leçons commençant jeudi le 5 février.

**A NOTER**

a) **Le cours ne sera pas offert s'il y a moins de 15 élèves.**
b) **Vous devez vous inscrire en téléphonant au directeur de l'école du soir au numéro 233-4979 entre 7:30 et 9:30 p.m. du lundi au jeudi inclusivement.**
c) **Le coût d'inscription doit être payé le premier soir du cours.**